



RÉPONSES
Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement



BILAN DU TEMPS#1 DE LA CONCERTATION

RECUEIL DES ATTENTES

JUILLET 2019

Table des matières

ÉDITO DE LA DELEGUEE GENERALE.....	3
PROJET RÉPONSES.....	4
UN TERRITOIRE EN DEVELOPPEMENT	5
LE SECRETARIAT PERMANENT POUR LA PREVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (SPPPI PACA)	5
UNE REPONSE AUX INQUIETUDES DES POPULATIONS.....	5
UN PROJET INEDIT SUR LE TERRITOIRE	6
GOUVERNANCE COLLEGIALE.....	6
OBJECTIFS DU PROJET	6
TERRITOIRE DU PROJET	9
PERIMETRE THEMATIQUE	9
FINANCEMENT	9
CALENDRIER DU PROJET	9
TEMPS#1 : RECUEIL DES ATTENTES.....	11
UNE METHODE DE TRAVAIL NOUVELLE POUR LE SPPPI PACA	12
LES OBJECTIFS DU TEMPS#1 DE LA CONCERTATION	12
UNE CONCERTATION ACCOMPAGNEE PAR LA CNDP	12
LA VOLONTE D'ALLER A LA RENCONTRE DE TOUS LES PUBLICS.....	13
LES OUTILS D'INFORMATION ET DE MOBILISATION DU PUBLIC	13
<u>L'INFORMATION PREALABLE AU LANCEMENT DE LA CONCERTATION</u>	13
<u>L'INFORMATION CONTINUE AU FIL DE LA DEMARCHE</u>	14
LES OUTILS DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION DU PUBLIC.....	15
BILAN QUANTITATIF DU TEMPS #1 DE LA CONCERTATION	16
<u>UNE CONCERTATION OUVERTE A TOUS</u>	16
<u>CHIFFRES CLES</u>	17
LE RECUEIL DES ATTENTES : SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC	19
PERCEPTION DU TERRITOIRE PAR SES HABITANTS	19
PERCEPTION DES ACTEURS ET DE LEUR ROLE PAR LES HABITANTS	20
ATTENTES EXPRIMEES (ANALYSE QUALITATIVE)	21
QUEL TERRITOIRE DE DEMAIN ? LA VISION DES HABITANTS	32
CONDITIONS DE REUSSITE DE <i>RÉPONSES</i> SELON LES HABITANTS	33
PROCHAINES ÉTAPES.....	34
TEMPS #2 ET #3.....	35
PANEL CITOYEN	35
LIVRABLES.....	35
ANNEXES	37
COMPTES-RENDUS DES ATELIERS ET FORUMS OUVERTS	38
REVUE DES PARUTIONS DES COLLECTIVITÉS	62
REVUE DE PRESSE	63

Édito de la Déléguée Générale

Avec le projet RÉPONSES, le SPPPI PACA se connecte aux habitants et usagers du territoire pour instaurer une nouvelle qualité de dialogue direct avec les acteurs afin d'élaborer un plan d'actions concertés pour améliorer la qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre.

A l'issue de cette première période de partage et d'échanges, je souhaite remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part aux réunions et ateliers organisés dans le cadre de la concertation.

Dès le lancement du projet, le SPPPI PACA a décidé de mettre en œuvre une méthode de travail participative prenant en compte les attentes des habitants du territoire. Afin d'apporter toutes les garanties à la concertation, j'ai saisi de façon volontaire la Commission Nationale du Débat Public qui a désigné Monsieur Xavier Derrien comme garant de la concertation afin qu'il apporte son conseil et son appui méthodologique.

Le Temps#1 de la concertation avait pour objectif d'échanger sur les attentes et préoccupations des habitants et des usagers du territoire en termes de santé-environnement sous l'angle « qualité de l'air ». Le dispositif déployé du 5 au 8 juin 2019 a permis de recueillir plusieurs centaines de contributions. Je salue la qualité de tous les débats. Ils ont apporté de nombreux enseignements qui seront pris en compte dans la définition du futur plan d'actions.

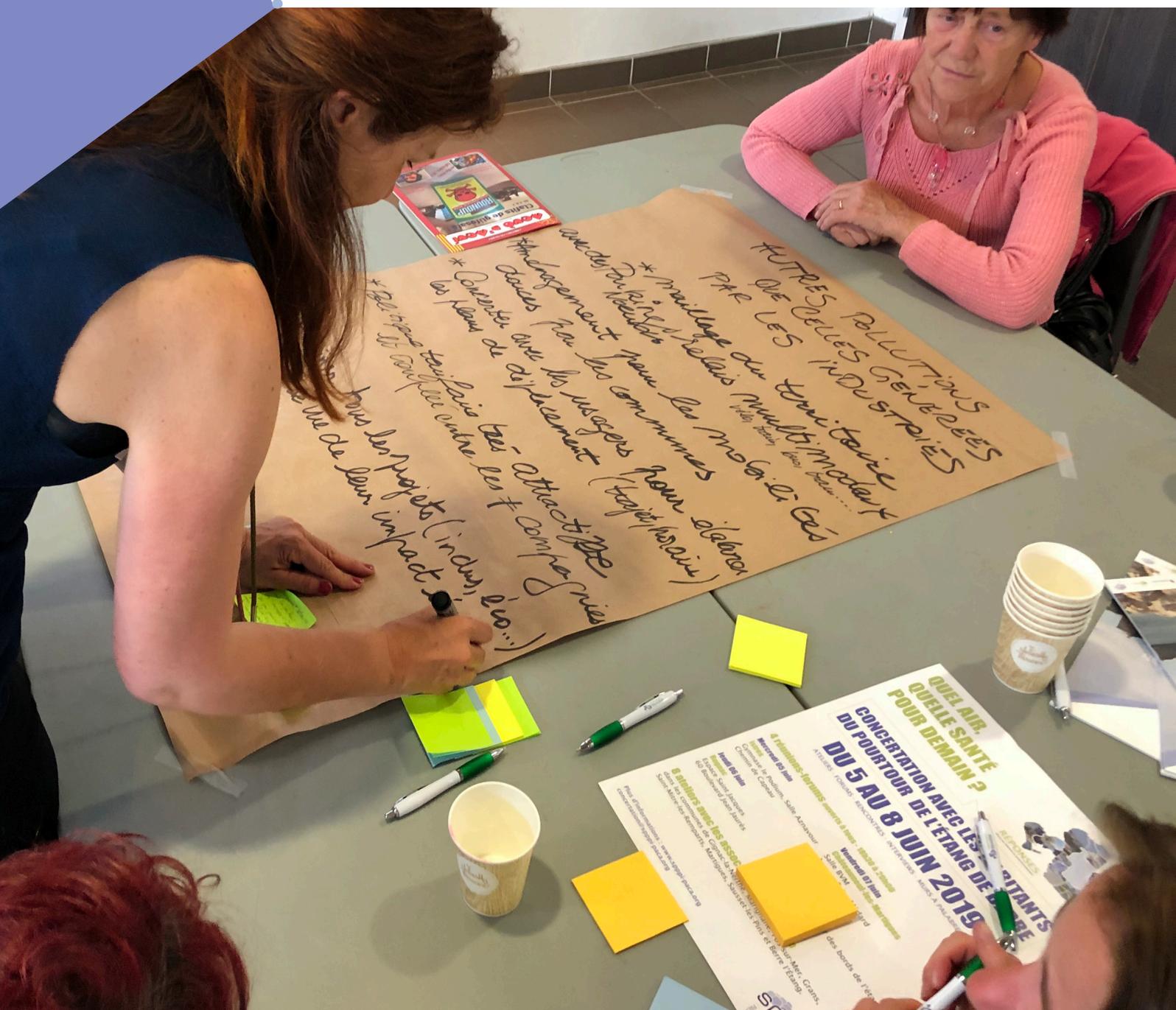
Je souhaite maintenant que nous poursuivions ensemble cette dynamique de démarche participative pour enrichir le projet. Avec la mobilisation de tous, nous réussirons à faire évoluer notre territoire.

Gwénaëlle HOURDIN
Déléguée générale SPPPI PACA

LE PROJET RÉPONSES



RÉPONSES
Réduire les Polluants en Santé Environnement



Un territoire en développement

Le pourtour de l'étang de Berre compte d'importants complexes industriels, historiquement développés autour de trois raffineries et regroupant aujourd'hui des activités chimiques et pétrochimiques, sidérurgiques et métallurgiques, de traitement de déchets, etc.

La spécialisation industrielle du territoire s'est accompagnée du développement de nombreuses infrastructures de transport et d'autres formes d'activité économique : un Grand Port Maritime, un aéroport d'envergure internationale, une densité routière et autoroutière importante, ainsi que de nombreuses implantations logistiques.

La dynamique économique et l'attractivité géographique font de ce secteur un territoire en croissance, fort de plus de 300 000 habitants et avec un essor démographique important.

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA)

Le SPPPI PACA est une instance de dialogue et de concertation sur les thématiques risques, environnement et santé. Créé, il y a 40 ans, pour accompagner le déploiement du bassin industriel sur le territoire de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région Sud.

Grâce à son fonctionnement collégial inédit, tous les acteurs (associations, collectivités, État et établissement publics, industries et salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions. En multipliant les points de vue, il permet à chacun de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres. De par sa collégialité et sa gouvernance, il est un outil à la disposition de chacun des collèges. C'est de l'expression de chacun de ses membres que se dessine son orientation.

Une réponse aux inquiétudes des populations

Différentes études (« EPSEAL », « Campagne d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos », « Index », « SCENARII », etc.) ont cherché à déterminer un lien entre la nature des polluants sur le territoire et leur impact supposé sur la santé et l'environnement. Les résultats de ces études ont renforcé les craintes des populations locales. Les médias, régionaux et nationaux, ont relayé ces inquiétudes. La remise en question de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire de la défiance parmi les acteurs du territoire.

C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI la volonté d'entrer en dialogue direct avec les populations locales, sans l'intermédiaire des porteurs de ces études ou des médias. En initiant le projet *RÉPONSES*, les acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) souhaitent recueillir les attentes des populations, expliquer leurs actions actuelles et apporter des réponses concrètes là où il n'y en a pas encore.

La concertation organisée dans ce cadre permet notamment de tirer un bilan des attentes des populations locales générées par les études précitées. Elle a été conçue pour aller à la rencontre de tous les publics, y compris ceux qui ne participent pas habituellement aux démarches de concertation.

Un projet inédit sur le territoire

Le projet *RÉPONSES* (Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement) est une **initiative inédite** à l'échelle du pourtour de l'étang de Berre : cinq collèges d'acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations en termes de santé-environnement¹. Les habitants et usagers sont au cœur du dispositif.

Le projet n'est pas une étude. C'est un plan d'actions dont l'élaboration s'appuie sur une concertation citoyenne permettant de connaître les préoccupations et attentes des habitants et usagers du territoire en santé-environnement. **L'objectif du projet n'est pas de montrer ce qui ne va pas, mais d'apporter des réponses.**

Gouvernance collégiale

Le Comité de Pilotage dédié au projet *RÉPONSES* s'inspire du principe de collégialité qui gouverne le SPPPI. Il réunit 5 collèges d'acteurs :

- **Associations :**
 - Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF),
 - Fare Sud,
 - Éco-relais ;
- **Collectivités :**
 - Métropole d'Aix-Marseille-Provence,
 - Ville de Vitrolles,
 - Ville de Fos-sur-Mer ;
- **État :**
 - Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
 - Agence régionale de santé (ARS PACA),
 - Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) ;
- **Industriels :**
 - Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF) ;
- **Salariés :**
 - Confédération Générale du Travail (CGT),
 - Force Ouvrière (FO).

A ces 5 collèges décisionnels s'adossent à titre d'experts :

- Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement (Cerege),
- AtmoSud (association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le Ministère de l'Environnement),
- Institut Écociroyen pour la Connaissance des Pollutions,
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Martigues.

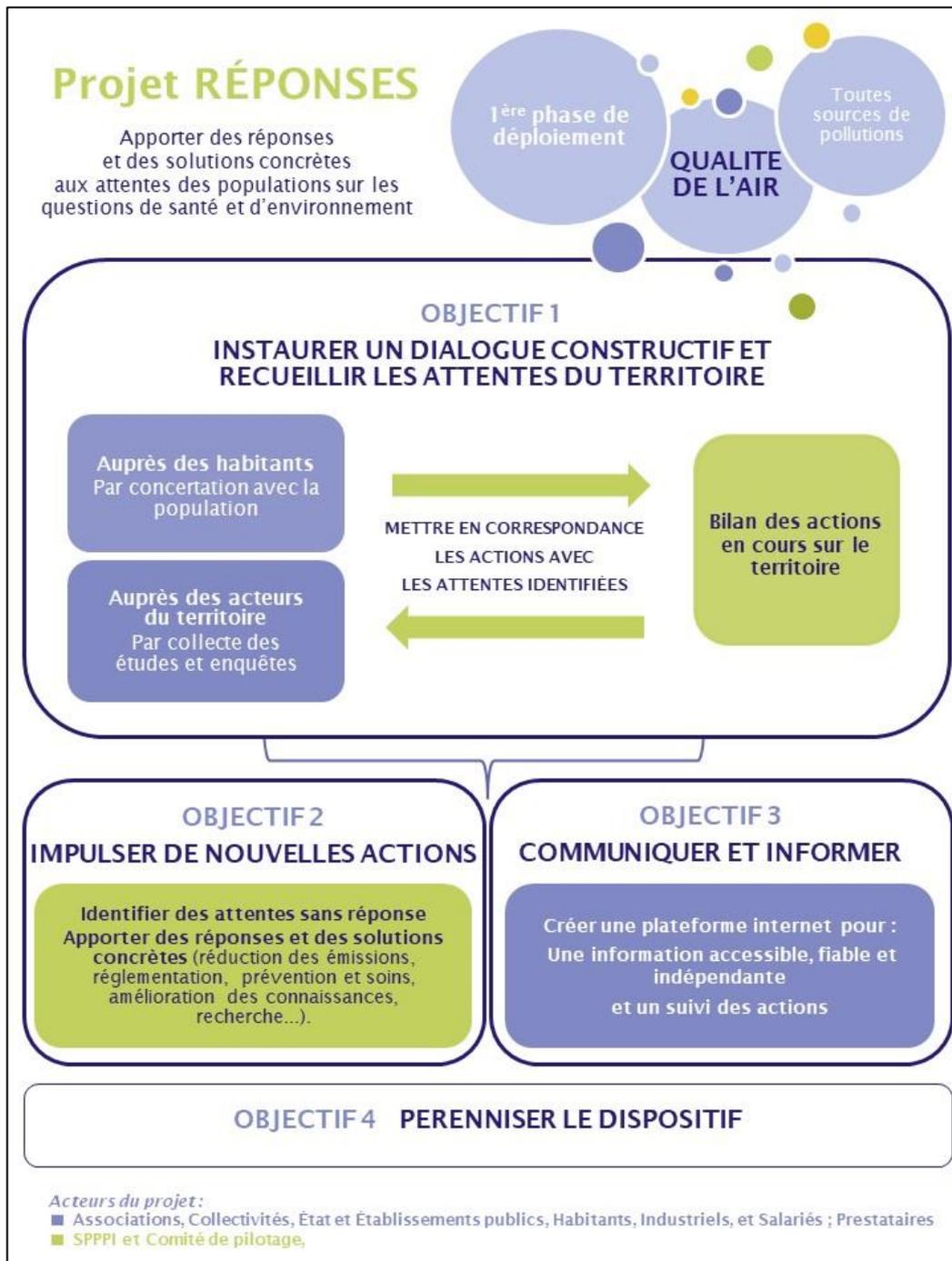
Objectifs du projet

L'objectif du projet, tel que défini par les cinq collèges décisionnels, est **d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations** sur les questions de santé et d'environnement :

- en instaurant un **dialogue constructif** entre les parties prenantes, dont les habitants ;

¹ Aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement (définition OMS).

- en impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.) ;
- en offrant à toutes et à tous une **information centralisée, indépendante et accessible** de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.



source : SPPPI PACA

OBJECTIF 1 : Instaurer un dialogue entre les parties prenantes dont la population

La réalisation de cet objectif s'organise en deux phases :

- Étape 1 : définition des démarches de concertation et de communication (octobre 2018-février 2019) ;
- Étape 2 : mise en œuvre opérationnelle (mars-novembre 2019).

La concertation citoyenne déployée en juin et octobre 2019 permet d'**écouter** les préoccupations et d'**informer** sur la démarche et sur les actions existantes.

OBJECTIF 2 : Impulser de nouvelles actions pour améliorer la qualité de l'air

En parallèle du Temps#1 de la concertation qui a mis en lumière les attentes des habitants et des usagers du territoire, le SPPPI PACA réalise un **bilan des actions déployées** sur le territoire. Toutes les actions portant sur l'amélioration de la santé-environnement sous l'angle « qualité de l'air » sont recensées, qu'elles soient portées par des collectivités territoriales, l'État ou les établissements publics, les industriels, les associations ou les salariés.

A la suite de cet important travail de collecte, un rapprochement sera fait avec les préoccupations et attentes exprimées dans le cadre des temps de concertation afin d'identifier celles sans réponses. Sur ces attentes, les acteurs du territoire s'engagent à **apporter des réponses et des solutions concrètes et impulser de nouvelles actions** (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.).

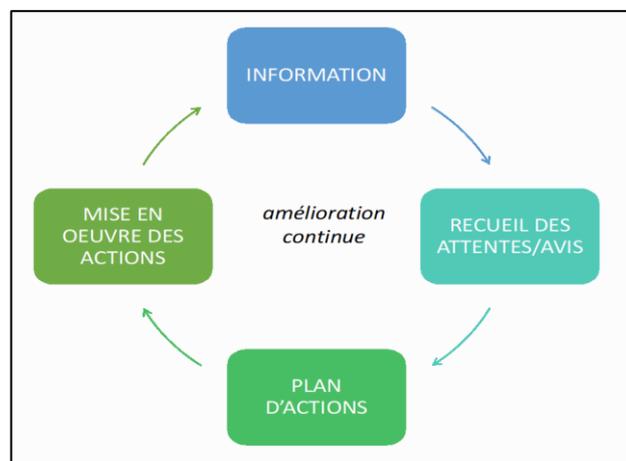
OBJECTIF 3 : offrir une information centralisée

Grâce à une **plateforme internet** hébergée sur le site du SPPPI, un accès libre sera donné aux informations sur la santé-environnement sur le territoire de l'étang de Berre. La plateforme présentera des éléments d'informations, mais aussi – et surtout – les réponses aux attentes exprimées, les actions en cours ou prévues pour y répondre, les résultats attendus avec leurs planifications. La plus grande vigilance sera apportée à la fiabilité des chiffres, à la nature des informations transmises et à la vulgarisation de ces données.

Une possibilité de pérennisation de cette plateforme sera envisagée dès sa création.

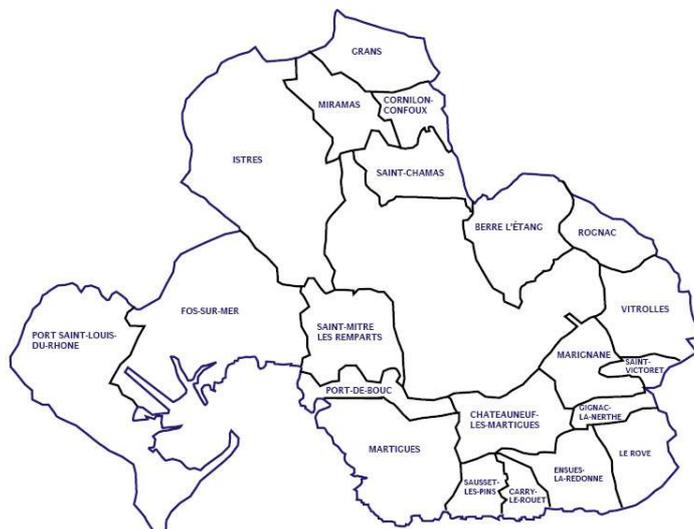
OBJECTIF 4 : pérenniser le dispositif

L'ambition du SPPPI PACA est de **pérenniser le dispositif**, en élargissant dans un deuxième temps son périmètre thématique (sols, eau, aliments, etc.).



Territoire du projet

Le projet est déployé sur **l'ensemble de l'arrondissement d'Istres** (21 communes : Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Gans, Istres, Marignane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles).



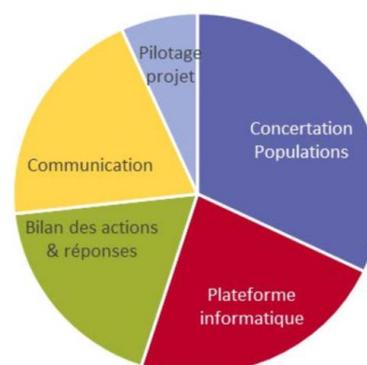
Périmètre thématique

Dans sa première phase de déploiement, le projet aborde prioritairement la thématique de la **qualité de l'air** par le spectre des différentes sources de pollution (industrie, infrastructures de transports, densité urbaine, etc.).

Financement

Le financement du projet est **tripartite** :

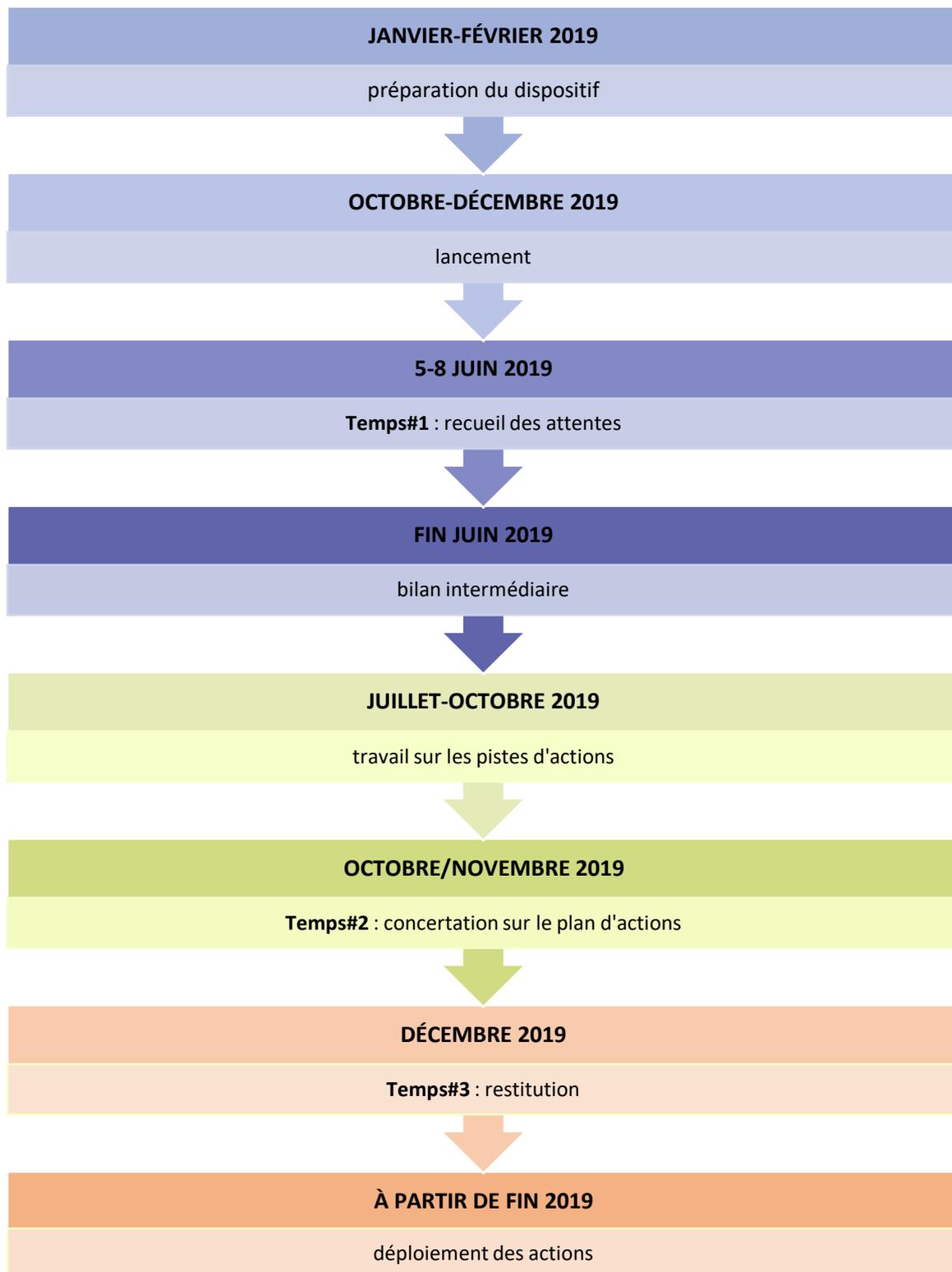
- 33% État et établissements publics (ARS, DREAL, GPMM)
- 33% collectivités dont la Métropole (sous forme de subvention sur projet)
- 33% industriels (GMIF).



Répartition des charges afférentes au projet
source : SPPPI PACA

Calendrier du projet

La première phase du déploiement du projet **RÉPONSES**, celle consacrée à la qualité de l'air, se déroule au cours de l'année 2019 :



TEMPS#1

RECUEIL DES ATTENTES



Une méthode de travail nouvelle pour le SPPPI PACA

Le SPPPI PACA est un outil de dialogue et de concertation « technique » entre acteurs : mise en dialogue pour faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Dans le cadre de *RÉPONSES*, il instaure un **dialogue direct** – transparent et basé sur une écoute mutuelle – **avec le grand public**. Ce projet illustre sa volonté d'aller rencontrer les habitants et usagers du territoire-

Les objectifs du Temps#1 de la concertation

La première phase de concertation (Temps#1) organisée dans le cadre du projet *RÉPONSES* visait à **échanger avec les habitants et les usagers du territoire sur leurs préoccupations et attentes en termes de santé-environnement**. Elle devait notamment permettre :

- D'informer sur le projet,
- De recueillir des avis,
- D'informer sur les prochaines étapes de la concertation.

Une concertation accompagnée par la CNDP

Afin d'apporter toutes les garanties au bon déroulement de la concertation, **le 19 novembre 2018 le SPPPI PACA a volontairement saisi la Commission nationale du débat public (CNDP)² pour la nomination d'un garant**. Monsieur Xavier Derrien a été désigné garant de la concertation pour le projet *RÉPONSES* suite à la décision N°2018-116 de la CNDP du 5 décembre 2018.

L'article L121-1 du Code de l'environnement confère en effet à la CNDP une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet, plan ou programme.

Le garant a pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation. Son action s'inscrit dans le respect du principe du droit à l'information et à la participation du public reconnu par la réglementation française (Convention d'Aarhus, Charte de l'environnement, Code de l'environnement). Pour ce faire, il agit en liaison avec le SPPPI PACA dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP (valeurs d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement et d'argumentation).

A l'issue de l'ensemble de la concertation, indépendamment du bilan final qui sera rédigé par le SPPPI PACA, il rédigera un bilan retraçant les différents temps et les conditions de déroulement de la concertation. Ce bilan répondra à quatre questions : le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ? a-t-il pu s'exprimer ? a-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des

² La CNDP est une autorité administrative indépendante. Elle a pour mission de garantir l'information objective des citoyens, de veiller à l'intégrité et à l'impartialité des débats publics et concertations et de s'assurer que les points de vue exprimés sont pris en compte par les maîtres d'ouvrage. Elle intervient principalement sur les projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national qui présentent des impacts significatifs sur l'environnement et dont les enjeux socio-économiques sont importants.

suggestions et donner son avis sur ce projet ? la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Le bilan du garant sera public.

La volonté d'aller à la rencontre de tous les publics

Afin de favoriser la participation et l'information de tous les publics, le Temps#1 de la concertation a été organisé selon les principes suivants :

- **Un périmètre étendu visant à mobiliser 21 communes du territoire du projet** (Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Gans, Istres, Marignane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles) : chaque mairie s'est vu remettre un « kit » comprenant l'ensemble des supports d'information (flyer, affiche)
- **Des temps d'animation aux formats variés** (micro-trottoirs, ateliers, réunions-forum) et **adaptés aux disponibilités du plus grand nombre** en termes de dates et d'horaires (matin après-midi, soir, mercredi, jeudi, vendredi, samedi)
- Des **canaux d'information et de participation multiples et accessibles tout au long de la démarche** (une page internet dédiée avec formulaire de contribution sur le site du SPPPI, des ressources documentaires papier disponibles en mairie et à chaque temps d'échange, une adresse email spécifique pour poser ses questions et adresser ses contributions).

Les outils d'information et de mobilisation du public

En amont et tout au long du Temps#1, l'information et la mobilisation du public ont été assurées par **un vaste dispositif multicanal.**

L'information préalable au lancement de la concertation

L'information sur le Temps#1 de la concertation a été diffusée par :

- Le **site Internet du SPPPI PACA** : www.spppi-paca.org
- Trois **communiqués de presse** relayés par la presse locale
- Via les **canaux de communication des mairies** du territoire (site internet, réseaux sociaux, signalétique urbaine, magazine/bulletin d'information)
- **500 flyers** mis à disposition dans les mairies des communes du pourtour de l'étang de Berre, et ensuite distribués lors des temps de concertation
- **Affichage et dépôt flyers** dans les commerces aux alentours des mairies et en centre-ville (pharmacies, centres médicaux, etc.)
- Les **acteurs du Comité de Pilotage** auprès de leurs réseaux.



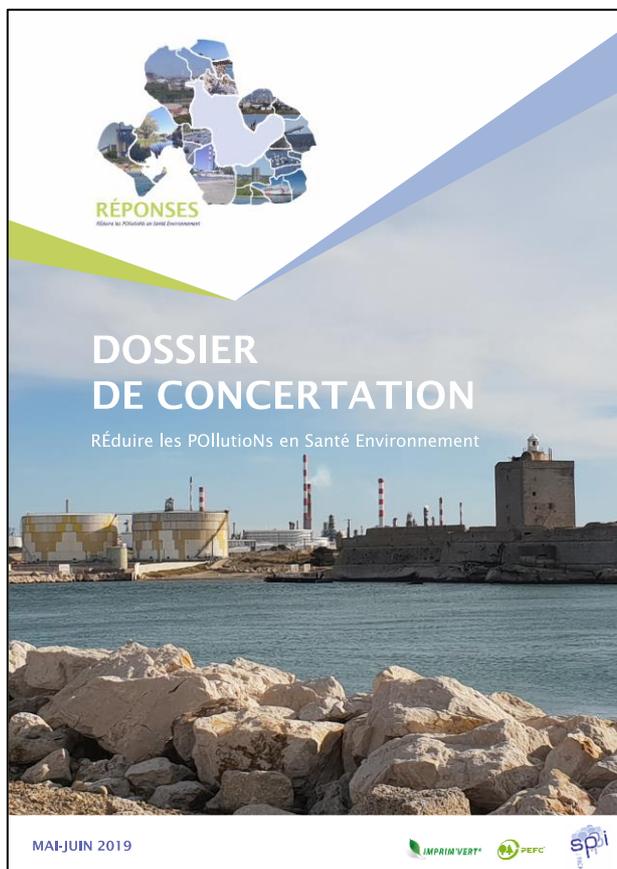
Information initiale : flyer, affiche, communication communale à Gignac-la-Nerthe

L'information continue au fil de la démarche

Pour favoriser l'information du public, une **page Internet dédiée au projet** a été intégrée au site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Elle présente le projet, son état d'avancement, une revue de presse et centralise les informations liées à la concertation.

Tout au long du Temps#1, le SPPPI PACA a relayé également l'information sur les **réseaux sociaux** où il est présent : Twitter @SPPPIPACA et LinkedIn.

En parallèle, **500 dossiers de concertation** ont été mis à disposition du public en mairie, lors des temps de concertation et en ligne, sur la page dédiée au projet.



Dossier de concertation

Les outils de participation et d'expression du public

Plusieurs outils et supports ont été mis à la disposition du public afin de faciliter l'expression des attentes et préoccupations en lien avec la santé-environnement :

- Des **registres** ont été transmis aux 21 mairies du territoire afin de permettre au public de rédiger une contribution ou un avis écrit
- Une **rubrique participative** sur la page Internet dédiée au projet pour permettre au public de formuler des attentes via un formulaire dédié
- **Auprès de M. Xavier Derrien, garant de la concertation**, par voie électronique (xavier.derrien@garant-cndp.fr)
- **Adresse email de la concertation** (concertation@spppi-paca.org).

Bilan quantitatif du Temps #1 de la concertation

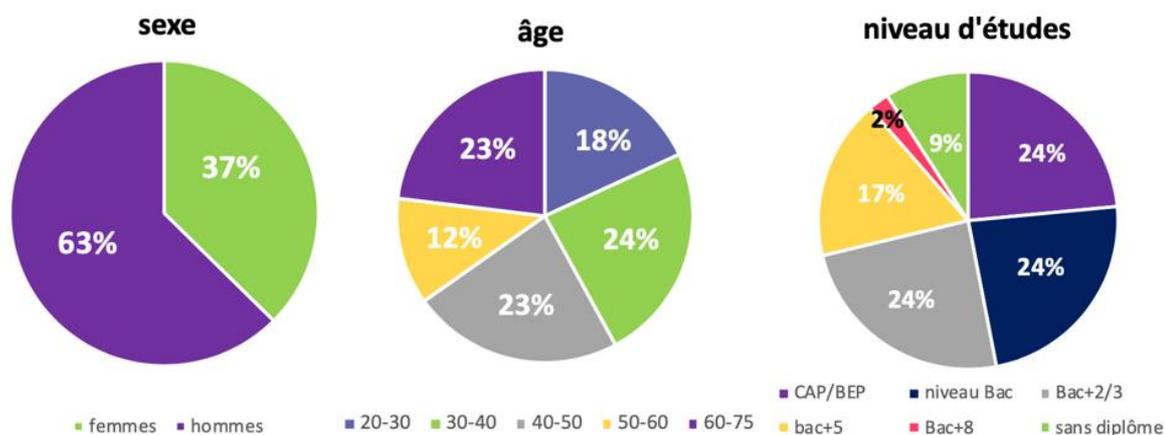
Cette première phase de concertation dédiée au recueil des attentes a permis de récolter, via différents canaux, **plus de 600 contributions**.

Une concertation ouverte à tous

4 journées de rencontres avec les populations ont été organisées sur les communes du pourtour de l'étang de Berre les **5, 6, 7 et 8 juin 2019**. Des formats de travail différents (micro-trottoirs, ateliers participatifs, forums ouverts) ont été proposés afin de rencontrer une grande diversité de personnes et recueillir leurs questions, préoccupations, attentes en termes de qualité de l'air et de son impact sur la santé.

MICRO-TROTTOIRS

- **14 sessions** dont **3 usines**
- **Plusieurs typologies de lieux** : Poste, café, mairie, pharmacie, presse, agence immobilière, entrée d'école, marché, gare...
- **Format** : discussion libre sur la base d'un guide d'entretien semi-directif



Éléments de profil des personnes interviewées³

ATELIERS ASSOCIATIFS

- **Principe** : ateliers de travail dédiés aux associations locales (tout type)
- A chaque atelier, **3 thématiques de travail** :
 - *Comment dialoguer avec les citoyens ?*
 - *Quel rôle pour les acteurs du territoire ?*
 - *Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain*
- **8 ateliers** dans **8 communes** différentes



Sausset-les-Pins, 8 juin 2019

³ Sexe : 63% F contre 37% H sans prendre en compte les sites industriels

FORUMS OUVERTS

- **Principe** : en plénière, les participants proposent les thématiques (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une discussion commune permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles
- **Plusieurs thématiques de travail définies par les participants** (cf. comptes-rendus en annexe du présent document)
 - *Mesures de contrôle et information*
 - *Pollutions autres qu'industrielles*
 - *Quel développement du territoire ?*
 - *Comment co-construire le plan d'actions ? Quelle place pour les citoyens ?*
 - ...



Istres, 5 juin 2019

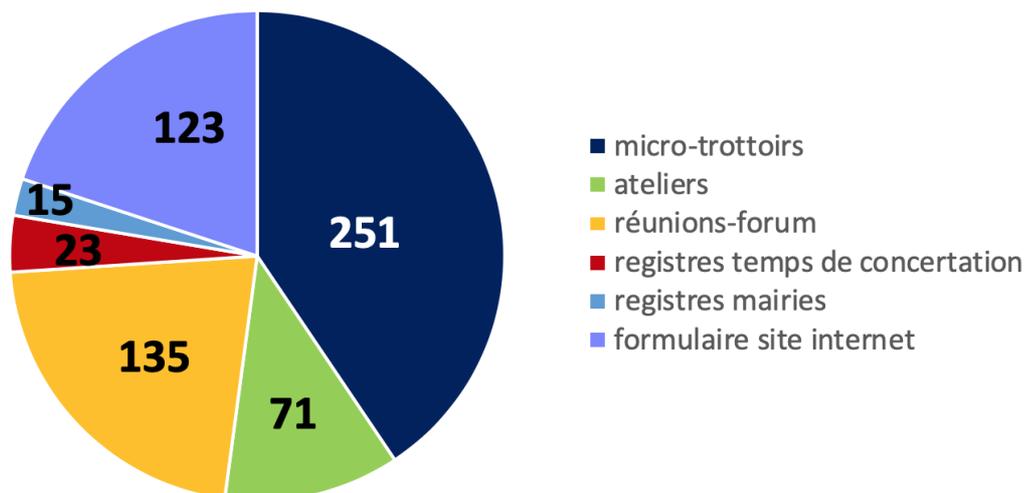
Chiffres clés

PARTICIPATION AUX TEMPS DE CONCERTATION

FORMAT DE TRAVAIL	LIEU	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
MICRO-TROTTOIRS	Saint-Chamas	5 juin 2019	251
	Istres	5 juin 2019	
	Cornillon-Confoux	6 juin 2019	
	Port-Saint-Louis	6 juin 2019	
	Grans	6 juin 2019	
	Rognac	6 juin 2019	
	Port-de-Bouc	7 juin 2019	
	Carry-le-Rouet	7 juin 2019	
	Saint-Victoret	8 juin 2019	
	Le Rove	8 juin 2019	

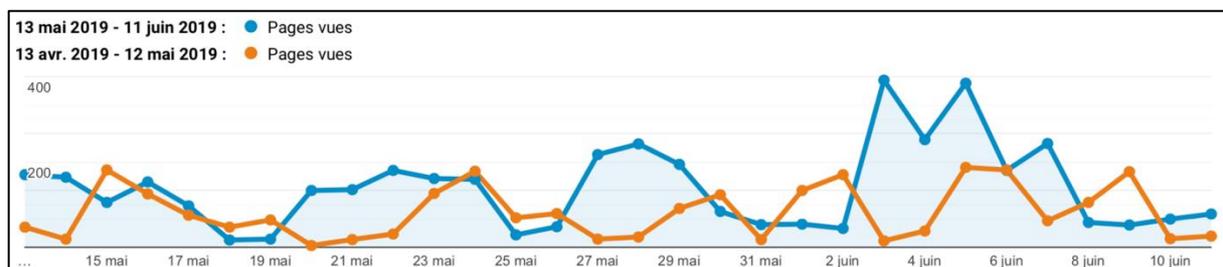
	Ensuès-la-Redonne	8 juin 2019	
	LyondellBasell	5 juin 2019	
	ArcelorMittal	6 juin 2019	
	Lavéra (KemOne, Naphtachimie, Petroineos)	7 juin 2019	
ATELIERS ASSOCIATIFS	Gignac-la-Nerthe	5 juin 2019	71
	Marignane	5 juin 2019	
	Fos-sur-Mer	6 juin 2019	
	Grans	6 juin 2019	
	Saint-Mitre-les-Remparts	7 juin 2019	
	Martigues	7 juin 2019	
	Berre l'Étang	8 juin 2019	
	Sausset-les-Pins	8 juin 2019	
FORUMS OUVERTS	Istres	5 juin 2019	135
	Rognac	6 juin 2019	
	Châteauneuf-les-Martigues	7 juin 2019	
	Vitrolles	8 juin 2019	

CONTRIBUTIONS RECUEILLIES



STATISTIQUES DU SITE WWW

- **1 933 visiteurs** entre le 13 mai et le 11 juin, à comparer avec 10 158 visiteurs sur l'ensemble de l'année 2018.
- **123 fiches attente complétées** en ligne via un formulaire spécifique



Le recueil des attentes : synthèse des contributions du public

Perception du territoire par ses habitants

Le Temps#1 de la concertation aura permis un échange personnalisé avec une grande diversité habitants et usagers qui ont pu exprimer une vision de leur territoire, au-delà du sujet des pollutions.

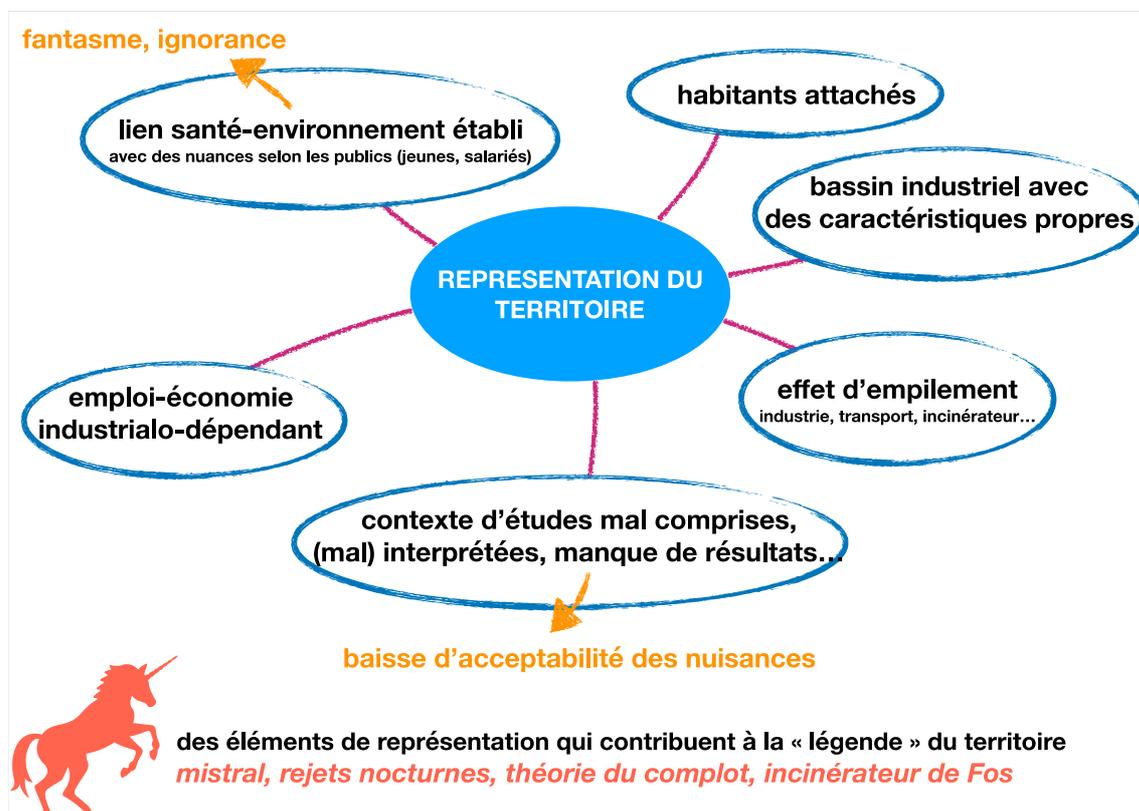
Le point commun à tous est un attachement à cette région, cet arrondissement et encore plus particulièrement à leurs communes. Les habitants sont souvent natifs ou installés historiquement ou arrivés sur le pourtour de l'étang via un nouvel emploi mais finalement en provenance du même département.

Les personnes interrogées perçoivent d'abord la qualité de vie du territoire et ensuite les caractéristiques liées au bassin industriel. Dès qu'on s'éloigne du bassin industriel visible (habitants des communes sans vue directe sur les usines), les perceptions de « pleine nature » sont encore renforcées.

Leur perception de la pollution est distanciée. Ils l'appréhendent comme un corolaire à une activité économique et avec laquelle ils composent.

Le vent joue un rôle majeur dans la représentation de la minoration du risque liée aux pollutions.

Le lien santé-environnement est bien établi mais il n'est pas fondé sur des données objectives de cause à effet et du coup il fait l'objet de projections parfois irrationnelles ou alarmistes. Les études récemment médiatisées ont créé un climat d'inquiétude conduisant à une baisse de l'acceptabilité des nuisances même si elle reste élevée.



Perception des acteurs et de leur rôle par les habitants

Les citoyens engagés de longue date dans des collectifs militants locaux ont une impression d'immobilisme. Bien que suspicieux face à REPONSES, ils ont contribué activement aux temps de concertation en partageant leur expertise d'usager militant et pointant leur sentiment de collusion entre acteurs (État, industriels). Ils accordent un crédit à cette nouvelle initiative pour trouver des solutions améliorant significativement la qualité de l'air. Toutefois, ils s'interrogent sur la réelle capacité transformatrice de la démarche et son sérieux.

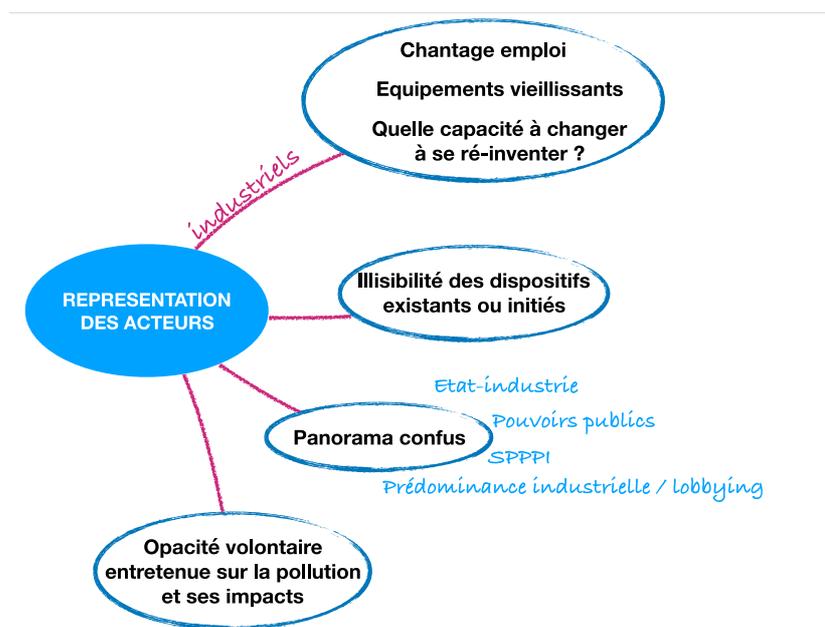
Le sentiment partagé d'opacité entretenue sur la pollution et ses impacts génère une défiance d'une partie des personnes rencontrées, et une expression de résignation pour une autre partie.

Globalement, une part très mince des citoyens rencontrés ont une connaissance d'actions conduites pour l'amélioration de la qualité de l'air. Ils ne savent pas où et comment chercher une information et ont plutôt une attitude attentiste que pro-active dans ce domaine. Leur commune leur paraît être un canal légitime d'informations. Celles en provenance des industriels ne sont pas appréciées en confiance. Les salariés rencontrés dans les usines pondèrent cette appréciation car au contraire ils se sentent sécurisés par l'information délivrée sur leur lieu de travail.

Le SPPPI, porteur du projet REPONSES n'est pas identifié sur le territoire et du coup pas nécessairement bien cerné dans le rôle qu'il peut y jouer. Par contre, les participants repèrent les typologies d'acteurs organisés dans les collèges et leur accordent une capacité à agir. Leur confiance est renforcée par la présence des tiers référents (associations et syndicats, experts).

Lors des forums notamment, la question de la capacité des acteurs corrélés à la pollution à se réinventer s'est posée. Les participants pointent une voie de transformation du territoire qu'ils proposent d'explorer.

Le rôle des citoyens-acteurs a été questionné de manière récurrente (cf partie « Attentes exprimées » dédiée – « Associer les citoyens au plan d'actions »). La grande majorité des participants aux temps de concertation collectifs (ateliers et forums) exprime une volonté de se saisir du sujet – dans une intention de « gardien du territoire » rattachée au fort sentiment d'appartenance (cf. « Perception du territoire par les habitants »).



Attentes exprimées (analyse qualitative)

Les attentes des habitants et usagers du territoire en matière de la qualité de l'air peuvent être organisées en six groupes thématiques :

- **Mesurer et agir**
- **Informé**
- **Sensibiliser et éduquer**
- **Prendre en compte les pollutions autres qu'industrielles**
- **Proposer des solutions concrètes pour améliorer la mobilité autour de l'étang de Berre et vers les territoires voisins**
- **Associer les citoyens au plan d'actions**

Si la thématique « **santé** » n'est pas une clé d'entrée de l'organisation des attentes proposée, cette dernière est considérée comme un objectif commun, induit dans l'ensemble des attentes formulées par les participants au Temps#1 de la concertation et rapportées ci-dessous⁴.

MESURER ET AGIR

L'application et le respect des normes constituent la première attente, formulée de manière forte par populations du pourtour de l'étang de Berre : quelles solutions pour mieux connaître et anticiper différentes pollutions ? quelles mesures de contrôle des industries polluantes ? qui contrôle ? qui informe ? qui agit ? comment ?

Dans un contexte spécifique, normes spécifiques ?

La forte concentration d'infrastructures de transport, d'installations industrielles et d'autres activités économiques génère tout d'abord une attente plus globale sur la nécessité **d'adapter les normes imposées par la réglementation européenne et nationale à la spécificité de ce territoire.**

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Légiférer pour imposer des normes qui prennent en compte la globalité des émissions : SEVESO + ICPE + réseau routier*
- *Établir un cadre réglementaire particulier, compte tenu de la concentration industrielle*
- *Y a-t-il des mesures à inventer (sujets d'analyse, lieux, fréquences), compte tenu des différents polluants industriels et du nombre d'industriels polluantes (prise en compte de l'effet cocktail) ?*
- *A territoire spécifique, normes spécifiques pour lutter contre les effets cumulatifs et les effets cocktail. Tant que ces normes n'existent pas, interdiction d'ouvrir de nouvelles unités industrielles.*

Étudier l'impact sur la santé et l'environnement

Le pourtour de l'étang de Berre est perçu par ses habitants et ses usagers comme un territoire singulier, souffrant d'une forte accumulation des pollutions d'origines diverses. De surcroît, différentes études et le bruit médiatique associé ont nourri la conviction que les populations locales, de par le caractère fortement industrialisé du territoire, souffrent d'un taux de pathologies particulièrement élevé. Une attente forte vis-à-vis des acteurs compétents porte donc sur la **connaissance des impacts réels de la pollution de l'air sur la santé et sur l'environnement.**

⁴ Une liste de l'ensemble des attentes recueillies dans le cadre des ateliers associatifs et forums ouverts est annexée au présent bilan.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Mesurer l'impact réel sur la santé*
- *Obligation de diffuser toutes les données « santé » disponibles*
- *Mener des études épidémiologiques et éco-toxicologiques (sang, cheveux)*
- *Rendre les résultats publics*
- *Analyser les conséquences sur la santé des polluants émis et cartographier les pathologies*
- *Transparence sur l'impact de la pollution sur la santé et sur les pistes d'amélioration*
- *Établir un diagnostic (experts, intervenants indépendants) des pollutions pour demander concrètement aux industries d'agir*
- *La pollution qui sévit sur notre territoire (17 usines type SEVESO) agit-elle sur notre agriculture bio ? peut-on avoir ici une agriculture vraiment bio ? nos élevages sont-ils bio ?*
- *Pensez-vous que cet air pollué, ce que nous respirons, ce que nous mangeons, peut avoir un impact sur la naissance d'enfants différents et souffrant de divers handicaps ? Notre territoire en a-t-il plus ou pas ?*
- *Il faut également se préoccuper de la santé des salariés qui travaillent dans les usines*

Renforcer les mesures de suivi

Sans la connaître en détail, les habitants et usagers du territoire savent que la réglementation oblige les industries à surveiller leurs rejets et de communiquer les résultats de ce suivi à des instances spécifiques. Le climat de défiance décrit ci-dessus (cf. « Perception des acteurs » ci-dessus) fait cependant croire à certains que cette surveillance ne serait pas tout à fait honnête : complot État-industriels, indulgence de l'État vis-à-vis de certains acteurs, absence d'un tiers garant neutre (institutionnel ou citoyen). De plus, elle est souvent considérée comme insatisfaisante, car faisant abstraction à la fois de la spécificité de ce territoire fortement industrialisé (cumul, effet cocktail) et des préoccupations quotidiennes des habitants (effets sur la santé de manière générale, risques ponctuels dans le cadre des activités en plein air, risque potentiellement accru pour des personnes vulnérables : enfants, malades, personnes âgées).

Un **renforcement des mesures de suivi** avec leur orientation vers les **questions de cumul et d'effet cocktail** particulièrement préoccupantes sur ce territoire représente ainsi une attente forte de nombreuses personnes consultées dans le cadre de la concertation. Elle porte aussi bien évidemment sur la **publication des résultats**, avec une **traduction adaptée aux besoins des populations**.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Mesures par capteurs dans chaque commune (Ce que fait Atmosud mais élargi)*
- *Déploiement des stations mobiles chaque fois qu'il y a un doute*
- *Développer et former des « nez » (jury de nez) sur l'ensemble du territoire*
- *Une structure indépendante pour mesures et traitement des données, avec un regard des citoyens*
- *Renforcer les seuils de mesures de polluants (être plus restrictifs) dans la législation*
- *Améliorer le contrôle des polluants et leur effet combiné entre eux (effet cocktail)*
- *Quels indicateurs ? Qu'est-ce qu'on mesure ? (effet cocktail !)*
- *Établir un diagnostic (experts, intervenants indépendants) des pollutions pour demander concrètement aux industries d'agir*
- *Augmenter le nombre d'inspecteurs de la DREAL (et lutter contre le laxisme ambiant)*
- *État : contrôle des industriels (respect des normes) et communication des résultats (publication à la portée des citoyens lambda des données sur les polluants)*
- *Identifier les infos nécessaires pour répondre aux besoins*
- *Connaître et comparer les niveaux de pollution sur les 30 dernières années*

- *Avoir des rapports de mesures, bilans sur la qualité de l'air*

Réduire les pollutions industrielles

Si l'attente de « fermer les usines » revient assez régulièrement dans les contributions recueillies lors de la concertation, elle est souvent palliée par un certain pragmatisme lié à la réalité socio-économique du territoire (« fermer les usines n'est pas possible »). Dans ce contexte, **la réduction des pollutions industrielles est une attente évidente**, partagée par la plupart des participants à la concertation.

Selon certains, afin d'impulser une mise en œuvre effective des mesures de réduction, il est nécessaire de réaliser et publier préalablement des **états des lieux des rejets**, par exemple par usine, par type de polluant, etc. Pour d'autres, **une information claire de la part des industriels** sur les démarches en cours et à venir permettrait d'évacuer une partie des malentendus autour de leur inaction présumée. En guise d'exemple, les salariés de certaines usines se déclarent « confiants », car au fait des actions de réduction en cours. Des nombreuses attentes sont enfin formulées concernant la mise en place d'une **taxation spécifique des industries les plus polluantes**.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Réduire les pollutions des industriels, accentuer les contrôles et les sanctions*
- *Réduire les émissions polluantes*
- *Supprimer les émissions de polluants ayant un impact sur la santé*
- *Fermer les usines, installer les filtres, interdire les pétroliers, trains*
- *Fermer les usines n'est pas possible, il faut réduire le taux d'émission*
- *Filtrer et être plus responsable, impossible de fermer*
- *Taxer plus fort les pollueurs*
- *Supprimer les compensations financières des industries polluantes*
- *Que les industriels paient des amendes, mais ils s'en foutent. Ne pourront pas fermer les usines. Trouver des solutions pour moins polluer.*
- *Voir quelles sont les solutions possibles à des coûts abordables : équilibre pour ne pas fermer*
- *Établir un diagnostic (experts, intervenants indépendants) des pollutions pour demander concrètement aux industries d'agir*

Pénalisation « sévère » en cas de défaut

En lien avec le paragraphe précédent, une attente de **sanctionner fermement les défauts** s'adresse aux autorités compétentes. Elle concerne les **défauts de suivi, de respect des normes**, mais aussi les **défauts d'information**. En effet, la question de « **devoir de l'information** », à la fois de la part des industriels et des services de l'État, est une préoccupation aussi importante que celle concernant la pénalisation des dépassements des normes.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Appliquer des pénalités dissuasives pour les pollueurs*
- *Rendre les sanctions dissuasives pour les industriels*
- *Contrôles inopinés avec sanction automatique des contrevenants*
- *Stop aux dérogations, amendes plus dissuasives*
- *Sanction des informations fausses diffusées ou de l'absence de l'information*
- *Informations sur les dépassements des seuils et sur le type de sanctions prises*
- *Arrêter de mentir*
- *Faire attention à l'impératif d'urgence de la délivrance de l'information*

- *Compensations financières pour les habitants*
- *Pourquoi pas réparation des préjudices ?*

Faire évoluer le territoire de façon vertueuse

Au regard des attentes formulées ci-dessus et de la perception globale du pourtour de l'étang de Berre par ses habitants et ses usagers, une question de fond se pose : quelle stratégie de développement pour ce territoire ?

Si certains attendent une « désindustrialisation » radicale et complète, les autres, plus nombreux, privilégient une évolution consciencieuse permettant de **faire fructifier l'héritage et le potentiel économique** du territoire, tout en **veillant à son équilibre social et environnemental**.

Une **recherche de solutions exemplaires** sur les préoccupations du moment (transports, emploi), ainsi qu'une **étude de « faisabilité »** de solutions nouvelles (énergies renouvelables, reconversion industrielle, territoire d'expérimentation, etc.) sont autant d'attentes visant à engager d'ores et déjà une **réflexion concrète sur un avenir « choisi » et non « subi » du territoire**.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Avoir une région exemplaire : emploi, transports...*
- *Territoire où tous les usages seraient possibles dans le respect et la sécurité de chacun*
- *Un territoire qui assume ses responsabilités environnementales au lieu de délocaliser*
- *Équilibre entre besoins des industriels et l'environnement, tout en préservant l'emploi dans des activités alternatives (tourisme, agriculture, etc.)*
- *Développer la végétalisation, l'agriculture plutôt que de les réduire afin de faire des zones de purification de la qualité de l'air (proposition : faire financer par les industriels)*
- *Restaurer la biodiversité (État : obligation, industriels : action)*
- *Mixer les solutions nouvelles avec les existantes (énergies nouvelles, énergies classiques)*
- *Industries chimiques : qu'ils sachent se reconvertir*
- *Nouveaux types d'industries moins polluantes (robotique, etc.), industries plus « vertes »*
- *Évolution des outils*
- *Obliger les industriels à changer leurs procédés de production (organisme référent indépendant, quelles marges de progression ?)*
- *Territoire Énergies Renouvelables*
- *Développer des énergies propres (autres matières)*
- *Des industries innovantes dans l'économie circulaire, dans la transition énergétique (solaire, éolien, méthanisation)*
- *Un territoire zéro déchet, moins de transports, moins d'incinération*
- *Étudier d'autres modèles économiques, réaliser des prospections*
- *Faire du territoire un lieu de recherche, d'expérimentation sur les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la dépollution*
- *Remplacer les industries lourdes par des activités sportives, culturelles, etc.*
- *Axer l'aménagement du territoire sur les principes du développement durable (équilibre nécessaire environnement, social et économie)*

INFORMER

Comme évoqué dans les paragraphes précédents, l'information – qu'elle soit **opérationnelle** (alerte pollution, par exemple) ou sous forme d'**études** (notamment celles concernant l'impact des polluants sur la santé) – constitue une attente forte de la part des participants à la concertation. Plusieurs d'entre eux confirment être confrontés à un paradoxe propre à notre époque : une surabondance d'information, avec en même temps un manque d'information fiable et facilement accessible en termes de mise à disposition et de contenu.

Les habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre savent pour la plupart que des dispositifs de suivi et d'information existent. Ils les trouvent toutefois trop éparpillés (multiples acteurs proposant de multiples types d'information) et difficilement exploitables dans leur vie quotidienne (complexité de l'information, information partielle en fonction de compétence de l'organisme émetteur, manque de traduction opérationnelle – que veut-dire concrètement « qualité de l'air moyenne » ?).

Plusieurs types d'attentes resurgissent dans ce contexte :

- En termes d'**accès à l'information** (vulgarisation, méthode de diffusion)
- En termes de **fiabilité de l'information** (besoin de « parole certifiée »)
- En termes d'**utilité opérationnelle de l'information** (alerte pollution, alerte incident)

Accès à l'information

Selon les personnes consultées, même si différents types d'information existent (rapports, études, résultats des mesures de suivi), ils restent souvent hors de portée du grand public, tout d'abord, parce que leurs sources sont variées (« difficile d'avoir une vision globale »), ensuite, parce que l'information « brute » (suivi des émissions, par exemple) n'est pas toujours compréhensible pour un public non-expert.

La plupart des préoccupations et attentes formulées dans ce contexte convergent vers l'idée d'un **guichet unique** permettant de centraliser l'ensemble de l'information existante, de la présenter de manière compréhensible et de proposer un **interlocuteur précis** en cas de questions spécifiques.

De nombreuses contributions font également part d'une attente en termes de **stratégie globale de diffusion** de l'information, adaptée aux publics différents (jeunes, personnes âgées, personnes sans accès à l'Internet).

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Centraliser l'information disponible*
- *Journal spécifique distribué localement pour avoir un seul dispositif compilant l'ensemble de l'information disponible*
- *Création d'un site web d'information*
- *Information régulière, vulgarisée, accessible à destination du plus grand nombre (habitants et salariés)*
- *Signalisation en forme de feu tricolore sur la qualité de l'air (vert, orange, rouge)*
- *Avoir une approche globale de l'information, internationale, nationale, régionale, locale, quartiers, pour mieux comprendre*
- *Mise en place de dispositifs d'information locaux de la qualité de l'air, de SMS thématiques, d'infos sur les sites météo, d'application intégrées au GPS, d'infos sur les actions de la DREAL*
- *Adapter les informations aux cibles et selon les contextes*

- Diffusion de l'information existante type Atmo : il faut que ce soit sur les lieux de vie des gens
- Meilleure communication des médias (Maritima/La Provence) et par la commune
- Diffuser l'information dans les boîtes aux lettres
- Aller à la sortie de l'école pour capter les jeunes
- Proposer un dispositif mobile de permanence
- Diffusion multicanale des infos
- Afficher sur les écrans en entrée de ville la qualité de l'air
- Diffuser quotidiennement des informations sur la pollution de l'air via Radio Maritima
- Nommer un élu dédié à l'environnement dans chaque commune avec une mission d'information sur la qualité de l'air
- Réunions publiques au-delà des CSS (que l'info ne s'arrête pas aux élus)
- Aller au plus près de la population

Fiabilité de l'information

Dans un contexte de méfiance, notamment vis-à-vis des acteurs institutionnels et économiques, la fiabilité de l'information mise à disposition du public est une des préoccupations majeures. Aussi, les attentes formulées par les habitants et usagers du territoire concernent à la fois la **transparence de l'information existante**, la **méthode de production des données** (qui produit ? qui vérifie ?) et, de manière plus globale, l'**honnêteté** de ceux qui, par leur position, détiennent l'information vis-à-vis de ceux qui n'y ont pas d'accès.

En guise d'exemple : les personnes consultées se déclarent prêtes à comprendre les événements de torchage, à condition d'en être informées en amont, d'en connaître les raisons et d'en comprendre l'effet à la fois pour l'industriel et pour l'environnement humain et naturel du site. Même point de vigilance concernant le futur plan d'actions : si certaines des attentes formulées ne peuvent obtenir de réponse, ou pas de manière immédiate, le public saura le comprendre, à condition d'avoir une explication honnête des moyens que la démarche attendue nécessite et des raisons pour lesquelles elle ne peut pas être mise en œuvre à court terme, voire pas du tout.

Enfin, pour que l'information soit considérée comme fidèle, il est important de rester dans un dialogue « d'égal à égal », en **évitant le piège d'une vulgarisation excessive**, voire condescendante (« contenu fiable, mais pas simple »).

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- Meilleur accès et plus de transparence
- La diffusion de l'information doit reposer sur des instances en lesquelles les citoyens ont confiance (mairie, associations locales)
- Associations en tant relais d'information et garant de la qualité du contenu : informer les réseaux, dire qu'il y a des dispositifs qui existent déjà
- Outils crédibles (Métropole ? Atmo ?)
- Autorité « scientifique »
- Contrôle
- Une information fiable, accessible sur la qualité de l'air et sur le lien avec les pratiques et les usages (fiable = qui rassemble les infos de plusieurs organismes, contrôlée par une structure indépendante des industriels)
- Réaliser des mesures exhaustives des polluants par un organisme indépendant sans financement des industriels
- Plus de transparence de la part des industriels
- Que les industriels anticipent et communiquent préalablement

- *Organiser une table ronde entre les associations et les industriels sur la qualité de l'air*
- *Dialogue industriels-citoyens basé sur la transparence*
- *L'information doit être totale et non filtrée*
- *Information claire, propos non déformés*
- *Ne pas être trop simpliste sur l'information donnée*
- *Nous recevons une multitude d'information, il faut donner de la vérité*

Utilité opérationnelle de l'information

Quelle utilité enfin de cette information pour les personnes habitants et/ou travaillant sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre ? Deux types d'attentes ont pu être mise en évidence lors de la concertation :

- être informé en temps réel (**alerte**),
- savoir comment se préserver (**sensibilisation, éducation**).

La mise en place d'un **système d'alerte** permettant d'informer les populations des pics de pollutions, des incidents industriels et/ou d'autres événements inhabituels est une demande forte, quel que soit le type de public consulté. Pour être efficace, ce système d'alerte devrait être accompagné d'une **information spécifique sur les comportements à adopter** pour éviter ou diminuer son exposition aux pollutions et risques éventuels.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Instituer un devoir d'alerte (agir dans le cas de situation d'urgence)*
- *Utilisation des panneaux des villes et des sms en cas d'alerte*
- *Alertes en situation de crise : utilisation du numérique pour alerter et informer sur la conduite à tenir*
- *Utilisation du numérique (solutions mobiles) pour avoir une info en temps réel, notamment en cas de pics de pollution*
- *Plus d'infos de la part des pouvoirs publics sur les pics de pollution*
- *Nous ne sommes pas informés, alors qu'en ce qui concerne les activités extérieures, on devrait être d'office informés*
- *Besoin d'information notamment à destination des personnes fragilisées*
- *Identifier les infos nécessaires pour répondre aux besoins*
- *Pédagogie sur les indicateurs de la qualité de l'air en regard des pratiques des gens et des types des publics (ex. public scolaire, personnes malades, etc.)*
- *Concernant la diminution des pollutions : informer à la fois sur comment on diminue les pollutions émises et comment on diminue l'exposition aux pollutions*
- *Un plan de sensibilisation des citoyens sur les comportements à avoir dans le cas des épisodes de pollution*
- *Aller jusqu'à l'interdiction (de faire du sport) pour des raisons de santé publique*

Sensibiliser et éduquer

En lien direct avec les thématiques évoquées précédemment, la question de l'éducation constitue une préoccupation à part entière pour les habitants et usagers du territoire. Parmi les attentes recueillies, celle d'une **sensibilisation spécifique, adaptée au contexte local et dédiée aux différents types de publics**, est clairement identifiée.

Les contributions des personnes consultées mettent notamment en avant l'attente d'une **offre pédagogique adaptée à des publics variés** (enfants adultes, personnes fragilisées), permettant à la

fois de **se protéger contre la pollution de l'air** et **d'adopter des comportements respectueux de l'environnement**. La question des pratiques individuelles, abordée régulièrement par les participants à la concertation, sera développée de manière plus détaillée dans les parties suivantes de ce bilan.

Il est enfin à noter que les industriels, accusés par la plupart de générer des pollutions excessives, sont en même temps identifiés comme un relais potentiel d'**éducation « à la source »**. En adoptant une **démarche de transparence** (journées portes ouvertes, publication des rapports de suivi) **et d'ouverture au dialogue** (CLIÉ ouvertes au public), ils peuvent selon les participants contribuer à une meilleure compréhension et approvisionnement de certains phénomènes induits par l'activité industrielle.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Écoles : sensibilisation sur la qualité de l'air et comportements à adopter*
- *Grand public (tout le monde) : éducation, sensibilisation*
- *Développer l'éducation populaire sur le lien entre qualité de l'air et santé*
- *Outils pédagogiques à mettre en place pour l'éducation dans les écoles*
- *Information, pédagogie, sensibilisation (adaptées aux publics différents : adultes, enfants)*
- *Former, responsabiliser, informer les populations jeunes pour qu'elles mettent la pression sur les plus âgées*
- *Doter les médecins des moyens de donner les infos*
- *Réunions publiques au-delà des CSS (que l'info ne s'arrête pas aux élus)*
- *Entreprise en tant que relais d'information auprès des citoyens (via ses salariés)*
- *Odeurs La Mède et Lavéra : avoir une information facile sur l'activité industrielle (info préalable, info incident)*
- *Comprendre d'où viennent les pollutions*

PRENDRE EN COMPTE LES POLLUTIONS AUTRES QU'INDUSTRIELLES

Le format du forum ouvert⁵ proposé dans le cadre du Temps#1 de la concertation a permis d'identifier un nombre d'attentes citoyennes portant sur la **diminution des pollutions autres que celles d'origine industrielle**. En effet, si le territoire du pourtour de l'étang de Berre est perçu comme singulier, c'est entre autres en raison du cumul de nombreuses activités polluantes : industries, transports routier, aéronautique, agriculture, etc.

Si les contributions recueillies mettent notamment en exergue une attente forte de **diminution du trafic routier** généré tant par l'usage de la voiture individuelle que par les poids-lourds, les **impacts des transports maritime et aérien** sont également mis en cause.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *État : actions pour résoudre la problématique des transports (trafic poids-lourds notamment)*
- *État : action vis-à-vis des bases aériennes concernant les émissions CO₂ des avions*
- *Limiter les vols intérieurs ou les supprimer afin de les remplacer par le train*
- *Limiter l'implantation des plateformes logistiques*
- *Développer des stations électriques à quai pour éviter que les bateaux ne fassent tourner leurs moteurs*
- *Réglementer le trafic aérien*

⁵ Variante de réunion publique où tout d'abord, en plénière, les participants proposent des thématiques de travail qui sont ensuite approfondies lors d'un temps de travail en groupes

- *Diminuer l'usage de la voiture : développer des bus électriques autour de l'étang de Berre, créer des pistes cyclables, optimiser les horaires de train, mettre en place des navettes-bateaux sur l'étang de Berre*
- *Pour les transports individuels : développer les transports en commun publics, gratuits, mettre en place des transports en commun par les entreprises pour leurs salariés, développer le covoiturage et inciter les employeurs à le promouvoir ou à mettre en place des solutions qui permettent aux salariés de l'utiliser (parkings gratuits, prise en charge financière, etc.), décaler les horaires de travail à l'embauche et à la débauche dans le cadre d'un accord inter-entreprises*
- *Pour les transports industriels : développer le ferroutage, limiter l'implantation des entreprises logistiques et notamment celles qui nécessitent des transports routiers*
- *Carburant des transports en commun plus propre*
- *Panneaux solaires sur les parkings de l'aéroport pour ne pas générer de pollution supplémentaire avec les passagers de l'aéroport*
- *Il ne faut pas oublier les pollutions agricoles liées à l'agriculture intensive qui se développe dans le périmètre autour de l'étang de Berre*

PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ AUTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE ET VERS LES TERRITOIRES VOISINS

La « route » est un fait sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre. Il concerne à la fois les déplacements individuels et le transport de marchandises.

Parfaitement conscients de l'impact de l'automobile sur la dégradation de la qualité de l'air, les habitants et usagers formulent de nombreuses attentes et propositions de solutions ayant pour objectif d'**améliorer leur mobilité et celle des professionnels**, contribuant ainsi à la diminution de la pollution.

Leurs contributions s'organisent autour de deux types d'actions :

- **optimiser l'existant**
- **améliorer les équipements**

Les attentes en termes d'optimisation de l'existant portent sur l'**adaptation de l'offre actuelle des transports en commun** (considérée comme peu fiable) **aux besoins des usagers** (horaires, fréquences, desserte, etc.) ainsi que sur les efforts pouvant être mis en place par certains acteurs, les entreprises notamment, afin d'impulser de nouvelles pratiques (co-voiturage, autopartage, horaires décalés...).

Les attentes quant à l'amélioration des équipements concernent à la fois les **types de mobilités** (fluvial, ferroviaire, modes actifs) et les **aménagements** associés (pôles multimodaux, aires de covoiturage, pistes cyclables...).

Au regard des avis formulés, une **réorganisation générale du système de transports** autour de l'étang de Berre et vers les territoires voisins, notamment Marseille est une priorité, condition *sine qua non* de l'amélioration de qualité de l'air sur le territoire.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Élaborer un plan de mobilité contraignant pour la totalité du pourtour de l'étang de Berre*
- *Concier avec les usagers pour élaborer les plans de déplacement (trajet, horaires)*
- *Renforcer les fréquences et réseaux des transports en commun*
- *Plan de déplacements inter-entreprises : covoiturage, autopartage, etc.*

- *Transports : aménagements adaptés pour fluidifier le trafic, suppression des camions, transports fiables*
- *Mener une politique de tarifs attractifs pour tous les transports en commun*
- *Développer des tarifications incitatives, type Pass Navigo étang de Berre*
- *Diminuer les flux de voitures en développant les transports publics, le ferroutage (Marseille-Fos-Arles), le cabotage maritime et fluvial en développant les navettes fluviales*
- *Plus de marchandise sur les trains pour limiter les camions*
- *Faire un RER métropole Aix-Marseille*
- *Informier l'utilisateur d'un transport non propre de son impact sur l'environnement*
- *Réseau de transports collectifs, notamment le fluvial et le ferroviaire*
- *Offre de transports multimodaux*
- *Maillage du territoire avec des parkings/nœuds relais multimodaux (vélo, train, bus, tram...)*
- *Développer des pistes cyclables*
- *Aménagements pour les mobilités douces par les communes*
- *Pourquoi ne pas développer le transport fluvial sur l'étang pour limiter l'utilisation de la voiture ?*

ASSOCIER LES CITOYENS AU PLAN D' ACTIONS

Le projet *RÉPONSES* a pour objectif d'aboutir à la construction d'un plan d'actions concrètes permettant de répondre aux attentes et préoccupations des habitants et usagers du territoire du pourtour de l'étang de Berre en matière de la qualité de l'air et de son impact sur la santé et l'environnement. **Les personnes consultées dans le cadre de la concertation ont exprimé la nécessité d'une association des citoyens au dispositif d'élaboration du plan d'actions.** Ils confèrent à cette attente un objectif d'opérationnalité et d'adaptation effective aux besoins de la population.

Le rôle des citoyens dans *RÉPONSES* a été exprimé selon 2 angles :

- **Être partie prenante du plan d'actions** (via ses pratiques individuelles)
- **Être garant de l'honnêteté des démarches engagées**

En effet, le Temps#1 de la concertation a permis de mettre en évidence une conscience générale des personnes consultées quant à l'impact des comportements individuels sur la préservation de la qualité de l'air. Leurs attentes portent notamment sur une **meilleure sensibilisation des populations sur les comportements à adopter** pour limiter la détérioration de la qualité de l'air (mobilité, énergie, etc.) et devenir ainsi un acteur à part entière du plan d'actions *RÉPONSES*.

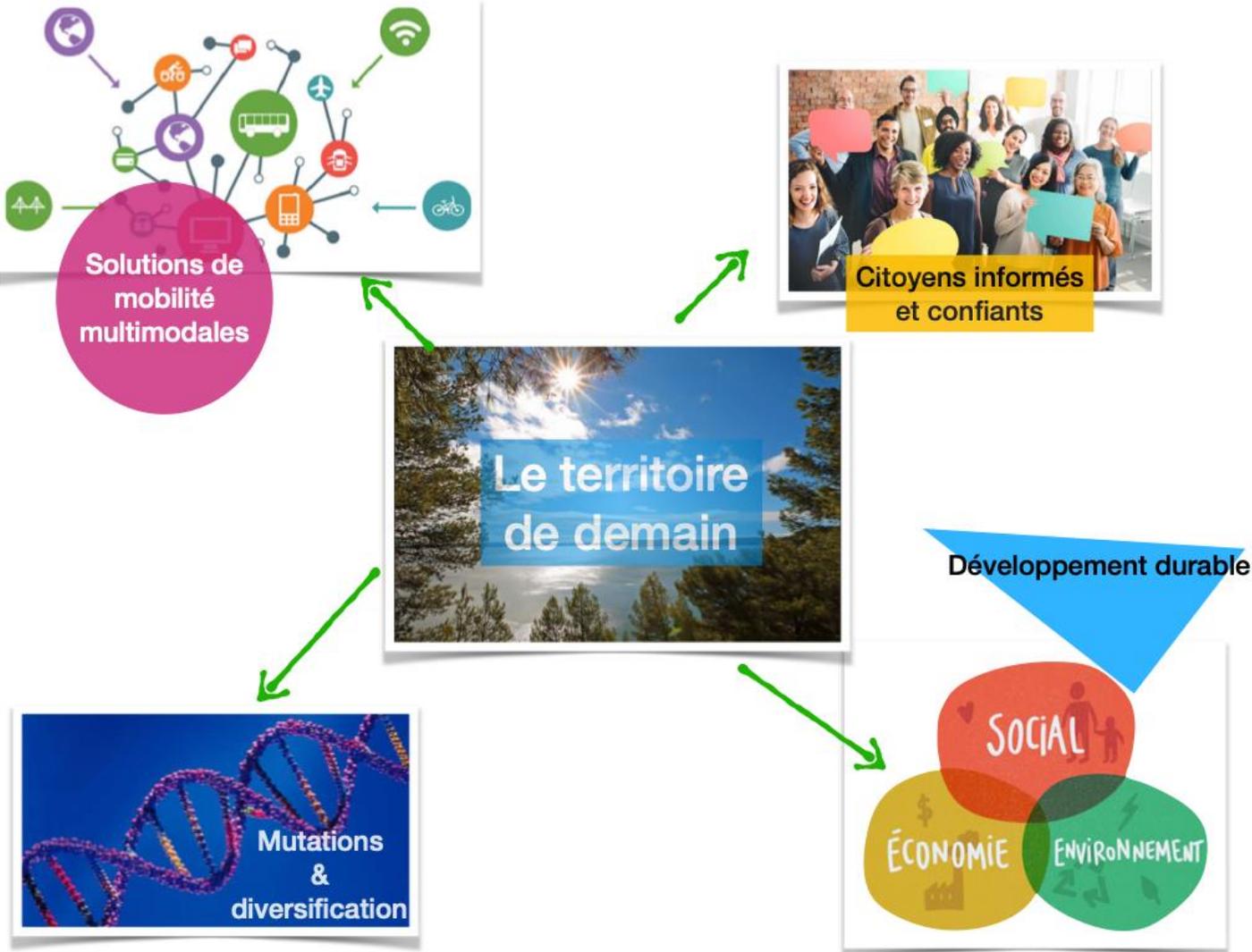
De nombreuses attentes sont également formulées en lien avec la gouvernance du projet et la mise en place effective du plan d'actions. Quelle que soit la solution proposée, les citoyens expriment un souhait fort d'**être associés au dialogue territorial** mené par le SPPPI PACA et d'autres acteurs du territoire et, dans ce cadre, **participer à la construction du plan d'actions et au suivi de sa mise en œuvre**. Conformément aux propositions formulées, cette participation pourrait, par exemple, prendre la forme d'une **instance consultative citoyenne pérenne**.

EXEMPLES D'ATTENTES FORMULÉES

- *Citoyen en tant que partie prenante du projet via ses pratiques individuelles*
- *Sensibilisation sur les pratiques individuelles à adopter pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air*
- *« Parcours citoyen » → information générale + réunions spécifiques*
- *Labellisation des bonnes pratiques*

- *Instaurer des outils de dialogue permanents, exemple : créer un Comité citoyen se réunissant régulièrement associant le S3PI et les habitants*
- *Associer les citoyens à la démarche*
- *Créer un collège citoyen pour suivre RÉPONSES et pourquoi pas au sein du SPPPI de manière pérenne*
- *Organiser un référendum local sur le plan d'actions*
- *Pérenniser le panel citoyen*
- *« Label citoyen » attribué aux industries exemplaires*

Quel territoire de demain ? La vision des habitants



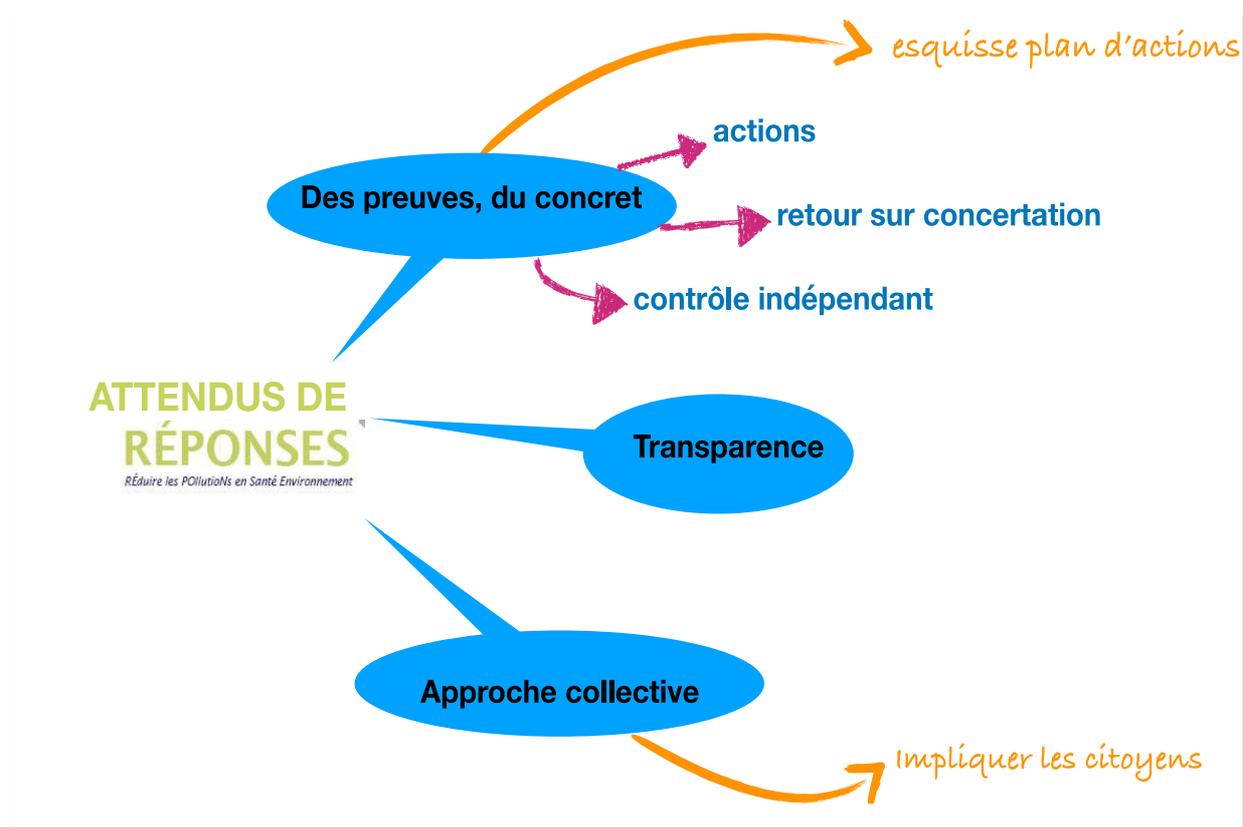
Conditions de réussite de RÉPONSES selon les habitants

Au regard des échanges avec les habitants et usagers, trois courants d'idées apparaissent pour qualifier la réussite de *RÉPONSES* :

- un plan d'actions assorti d'indicateurs de progrès et contrôlé par un garant de confiance
- une transparence dans l'ensemble du dispositif, du processus aux résultats
- un collectif d'acteurs partie prenante parmi lesquels les citoyens

Même si la majorité des participants au Temps#1 de la concertation s'accordent à qualifier d'intéressante la mise en œuvre de *RÉPONSES*, la confiance se gagnera par le constat d'une démarche objective, indépendante et transparente.

La conscience partagée qu'il est nécessaire d'agir avec l'idée d'un suivi et une évaluation de progrès motive l'intention d'adhérer au projet.



PROCHAINES ÉTAPES



Temps #2 et #3

A l'issue du Temps#1, un travail spécifique sera effectué par le Comité de Pilotage du projet afin de préciser sa stratégie d'actions à partir des attentes exprimées. Il s'appliquera à proposer des **pistes d'actions relatives aux attentes « nouvelles » - qu'ils n'avaient pas identifiées jusque-là - ou retravailler sur les actions existantes qui ne sont pas perçues par la population – pour lesquelles des attentes ont été formulées.**

Ces pistes d'actions seront ensuite mises en discussion lors d'ateliers de travail spécifiques (**Temps #2 : concertation sur le plan d'actions**/octobre-novembre 2019) permettant ainsi aux citoyens et aux acteurs des collèges du Comité de Pilotage de *RÉPONSES* (État, collectivités, associations, industriels, salariés) d'entrer dans un mode dialoguant direct et concret autour de leur stratégie pour l'amélioration de la qualité de l'air. Les participants au Temps#1 seront plus particulièrement conviés à contribuer.

Suite à ce 2^{ème} temps de concertation, un **plan d'actions sera proposé par le SPPPI et rendu public (Temps#3 : restitution/décembre 2019).**

Panel citoyen

Entre janvier et février 2019, le SPPPI PACA a organisé une campagne de recrutement pour le Panel citoyen dédié au projet *RÉPONSES*. Il s'agit d'un groupe d'habitants volontaires souhaitant donner leur éclairage sur les étapes clés de la concertation et **veiller à la fidélité de son rendu.**

75 personnes ont manifesté leur intérêt pour faire partie de ce dispositif.

Pour préparer le Temps#1, le panel a été mobilisé afin de réfléchir aux questions à poser aux habitants, aux lieux où aller les rencontrer, aux sujets à aborder en ateliers et plus largement sur leur vision du projet *REPONSES* (conditions de réussite).

A l'issue du Temps#1, le Panel citoyen a procédé à une première **hiérarchisation des attentes** recueillies et a formulé des propositions de **modalités d'association des citoyens au plan d'actions.**

Il sera sollicité à nouveau au moment de la préparation de la restitution finale (Temps#3).

Livrables

A l'issue du Temps#3 (décembre 2019), **le garant établira un bilan** rendant-compte du déroulement de l'ensemble de la concertation (Temps#1, #2 et #3). Il sera transmis à la Commission Nationale du Débat Public et au SPPPI PACA, et sera rendu public.

Le bilan du garant répondra à quatre questions portant sur la qualité de la concertation (information et participation du public) :

- Le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ?
- A-t-il pu s'exprimer ?
- A-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur ce projet ?
- La concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Le SPPPI PACA établira quant à lui un **rapport final** sur l'ensemble de la démarche. Ce rapport synthétisera les avis, observations, propositions des participants et les enseignements tirés de la démarche.

L'ambition de *RÉPONSES* est que le SPPPI PACA élabore une stratégie opérationnelle pour l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé-environnement sur le territoire. Elle se traduira notamment dans **un plan d'actions élaboré par les acteurs du projet fédérés dans les collèges et en lien avec les attentes recueillies lors des temps de concertation**. Les actions seront répertoriées sur **une plateforme en ligne animée par le SPPPI PACA** afin que chacun puisse y accéder et suivre les indicateurs de déploiement et d'impacts des actions déployées.

ANNEXES



COMPTES-RENDUS DES ATELIERS ET FORUMS OUVERTS

DATE	05/06/2019
LIEU	Istres
TYPE DE RECONTRE	Forum ouvert
PRINCIPE DE LA RÉUNION	En plénière, les participants proposent les thématiques (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une discussion commune permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	40

THÉMATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS	THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN SÉANCE
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels outils pour informer les riverains en temps réel ?</i> • <i>Connaître les initiatives/solutions des industriels</i> • <i>Différentes pollutions (industrielle, maritime) et leurs impacts sur l'alimentation/agriculture bio</i> • <i>Fiabilité, qualité, contrôle</i> • <i>Santé, cartographie des pathologies</i> • <i>Impacts réels des pollutions</i> • <i>Honnêteté intellectuelle de RÉPONSES</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>passage aux actions rapidement</i> ○ <i>pouvoir d'agir des citoyens</i> • <i>Traitement des pollutions liées au transport</i> • <i>Traduire le plus clairement possible les actions pour la population</i> • <i>Faire passer la santé en priorité</i> • <i>Prise en compte des propositions issues du Grand Débat (local)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Information, crédibilité de RÉPONSES et pouvoir d'agir des citoyens • Pollutions autres qu'industrielles
TRAVAIL EN TABLES RONDES	INFORMATION, CRÉDIBILITÉ DE RÉPONSES ET POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS <ul style="list-style-type: none"> - Attentes en matière d'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Information régulière, vulgarisée, accessible à destination du plus grand nombre (habitants et salariés) ○ Utilisation du numérique (solutions mobiles) pour avoir une info en temps réel, notamment en cas de pics de pollution ○ Un plan de sensibilisation des citoyens sur les comportements à avoir dans le cas des épisodes de pollution - Attentes en matière de mesures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Y a-t-il des mesures à inventer (sujets d'analyse, lieux, fréquences), compte tenu des différents polluants industriels et du nombre d'industriels polluantes (prise en compte de l'effet cocktail) ? - Attentes en matière de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Attente de contrôles inopinés avec sanction automatique des contrevenants ○ <i>Pourquoi pas réparation des préjudices ?</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sanction des informations fausses diffusées ou de l'absence de l'information → devoir de l'information ● Attentes en matière d'études : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mener des études épidémiologiques et éco-toxicologiques (sang, cheveux) ○ Rendre les résultats publics ● Attentes en matière de crédibilité de la démarche : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'assurer que toutes les parties prenantes soient représentées ○ Associer les citoyens à la démarche ○ Créer un collège citoyen pour suivre RÉPONSES et pourquoi pas au sein du SPPPI de manière pérenne ○ Organiser un référendum local sur le plan d'actions
	<p>POLLUTIONS AUTRES QU'INDUSTRIELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres sources de pollution identifiées : les transports routiers, aériens et maritimes - Attentes en matière de transports routiers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaborer un plan de mobilité contraignant pour la totalité du pourtour de l'étang de Berre ○ Pour les transports individuels : <ul style="list-style-type: none"> - développer les transports en commun publics, gratuits, - mettre en place des transports en commun par les entreprises pour leurs salariés, - développer le covoiturage et inciter les employeurs à le promouvoir ou à mettre en place des solutions qui permettent aux salariés de l'utiliser (parkings gratuits, prise en charge financière, etc.), - décaler les horaires de travail à l'embauche et à la débauche dans le cadre d'un accord inter-entreprise ○ Pour les transports industriels : <ul style="list-style-type: none"> - développer le ferroutage, - limiter l'implantation des entreprises logistiques et notamment celle qui nécessite des transports routiers ● Attentes en matière de transports maritimes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des stations électriques à quai pour éviter que les bateaux ne fassent tourner leurs moteurs ● Attentes en matière de transport aérien (même si ça ne dépend pas du territoire) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Limiter les vols intérieurs ou les supprimer afin de les remplacer par le train ● Autres attentes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la végétalisation, l'agriculture plutôt que de les réduire afin de faire des zones de purification de la qualité de l'air (proposition : <i>faire financer par les industriels</i>) ○ Faire du territoire un lieu de recherche, d'expérimentation sur les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la dépollution ○ Réduire les pollutions des industriels, accentuer les contrôles et les sanctions

MUR À PALABRES	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Pensez-vous que cet air pollué, ce que nous respirons, ce que nous mangeons, peut avoir un impact sur la naissance d'enfants différents et souffrant de divers handicaps ? Notre territoire en a-t-il plus ou pas ? (Monique Cisello, ESPEREN)</i> - <i>La pollution qui sévit sur notre territoire (17 usines type SEVESO) agit-elle sur notre agriculture bio ? peut-on avoir ici une agriculture vraiment bio ? nos élevages sont-ils bio ? (Monique Cisello, ESPEREN)</i> - <i>Notre étang de Berre pollué depuis tant d'années où on ne fait rien ou pas grand-chose à part des palabres des uns et des autres. Que fait-on pour sauver et réhabiliter notre étang ?</i> - <i>Améliorer le contrôle des polluants et leur effet combiné entre eux (effet cocktail)</i> - <i>Renforcer les seuils de mesures de polluants (être plus restrictifs) dans la législation</i> - <i>La centrale EDF à Saint-Chamas cet été ne fera pas comme l'été dernier en déversant en catimini de grandes quantités d'eau douce dans notre étang salé. Nos poissons, nos coquillages avec cette eau douce + la chaleur a tué une partie de vie dans l'étang (Monique Cisello, ESPEREN)</i>
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur les conditions de crédibilité de la démarche et de l'implication des citoyens dans la conception et la mise en œuvre du plan d'actions
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Je regrette l'absence des industriels lors de ce débat, alors que ce sont les principaux concernés</i> - <i>On se préoccupe trop de la question économique, plutôt que de l'intérêt général</i> - <i>Il faut également se préoccuper de la santé des salariés qui travaillent dans les usines</i> - <i>Quels engagements financiers les acteurs de RÉPONSES sont prêts à mettre pour suivre le plan d'actions ?</i>

DATE	06/06/2019
LIEU	Rognac
TYPE DE RECONTRE	Forum ouvert
PRINCIPE DE LA RÉUNION	En plénière, les participants proposent les thématiques (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une discussion commune permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	30

THÉMATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS	THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN SÉANCE
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle indépendance du projet RÉPONSES ? Quel pouvoir d'agir ?</i> • <i>Information sur les résultats des analyses et explications (solutions mobiles)</i> • <i>Capteurs de pollution plus importants autour des écoles</i> • <i>Comprendre d'où viennent les pollutions</i> • <i>La circulation automobile : pollution de l'air, gêne olfactive → quoi faire ?</i> • <i>Réduire ou modifier le torchage</i> • <i>Analyse des rejets de torchage</i> • <i>Prendre en compte les pollutions avions</i> • <i>Autres pollutions : eau, sols, odeurs</i> • <i>La question de la désindustrialisation du site → nouvelle économie</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de contrôle et information • Circulation automobile • Désindustrialisation
TRAVAIL EN TABLES RONDES	MESURES DE CONTROLE ET INFORMATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Attentes en matière d'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un site web d'information ○ Utilisation des panneaux des villes et des sms en cas d'alerte ○ Signalisation en forme de feu tricolore sur la qualité de l'air (vert, orange, rouge) ○ Avoir des rapports de mesures, bilans sur la qualité de l'air • Attentes en matière de mesures : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mesures par capteurs dans chaque commune (<i>Ce que fait AtmoSud mais élargi</i>) ○ Déploiement des stations mobiles chaque fois qu'il y a un doute (<i>Comme une station pompiers</i>) ○ Développer et former des « nez » (jury de nez) sur l'ensemble du territoire (<i>L'odeur n'est pas forcément synonyme de pollution, mais c'est quand même une gêne forte pour les habitants</i>) ○ Une structure indépendante pour mesures et traitement des données, avec un regard des citoyens
	CIRCULATION AUTOMOBILE
	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre l'entrée-sortie de l'autoroute au niveau de Rognac qui entraîne les voitures à traverser la ville

	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer l'usage de la voiture : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des bus électriques autour de l'étang de Berre ○ Créer des pistes cyclables ○ Optimiser les horaires de train ○ Mettre en place des navettes-bateaux sur l'étang de Berre ○ Mener une politique de tarifs attractifs pour tous les transports en commun • Limiter l'implantation des plateformes logistiques
	DÉSINDUSTRIALISATION
	<ul style="list-style-type: none"> • Attentes en termes de « désindustrialisation » du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplacer les industries lourdes par des activités sportives, culturelles, etc. ○ Étudier d'autres modèles économiques, réaliser des prospections ○ Consommer raisonnablement (<i>déconsommation</i>) ○ Éco-tourisme ○ Supprimer les compensations financières des industries polluantes sur les communes ○ Réglementer le trafic aérien ○ Développer des mobilités douces • Attentes en termes de transformation/évolution de l'industrie actuelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des énergies propres (<i>autres matières</i>) ○ Écoconception ○ Évolution des outils ○ Instance de suivi (Métropole ?) ○ Restaurer la biodiversité (État : obligation, industriels : action) • Attente générale : axer l'aménagement du territoire sur les principes du développement durable (équilibre nécessaire environnement, social et économie)
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion « Rognac-centrée », notamment sur les gênes olfactives
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>On s'en fout de nous</i> • <i>Être dans le factuel, pas dans le ressenti</i> • <i>Si demain vous n'apportez pas de preuves, il ne se passera rien</i>

DATE	07/06/2019
LIEU	Châteauneuf-les-Martigues
TYPE DE RECONTRE	Forum ouvert
PRINCIPE DE LA RÉUNION	En plénière, les participants proposent les thématiques (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une discussion commune permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	40

THÉMATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS	THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN SÉANCE
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Qui peut nous apporter des réponses réelles, précises, claires ?</i> - <i>Établir un diagnostic (experts, intervenants indépendants) des pollutions pour demander concrètement aux industries d'agir</i> - <i>Quels indicateurs objectifs de l'impact sur la santé à l'échelle des communes ?</i> - <i>Informers, expliquer les situations de pollution à la population</i> - <i>Que les industriels anticipent et communiquent préalablement</i> - <i>Avoir une réflexion préalable aux nouvelles implantations en intégrant l'état de pollution existant</i> - <i>Intégrer les habitants dans les dispositifs de concertation et de communication au-delà des dispositifs réglementaires</i> - <i>Obliger les industriels à changer leurs procédés de production (organisme référent indépendant, quelles marges de progression ?)</i> - <i>Rassembler les associations → comment communiquer, informer tous les habitants ?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer et agir • Informer • Quel développement du territoire ?
TRAVAIL EN TABLES RONDES	MESURER ET AGIR <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des mesures exhaustives des polluants par un organisme indépendant sans financement des industriels - Analyser les conséquences sur la santé des polluants émis et cartographier les pathologies - Obligation de diffuser toutes les données santé disponibles (devoir d'information) - Supprimer les émissions de polluants ayant un impact sur la santé - Instituer un devoir d'alerte (agir dans le cas de situation d'urgence) - Imposer de modifier les processus technologiques pour aller vers du « vert » - Légiférer pour imposer des normes qui prennent en compte la globalité des émissions : SEVESO + ICPE + réseau routier

	<p>INFORMER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une approche globale de l'information, internationale, nationale, régionale, locale, quartiers, pour mieux comprendre - Évaluer le poids de l'information sur la qualité de l'air dans les infos générales des communes - Identifier les infos nécessaires pour répondre aux besoins - Mise en place de dispositifs d'information locaux de la qualité de l'air, de SMS thématiques, d'infos sur les sites météo, d'application intégrées au GPS, d'infos sur les actions de la DREAL - Créer des CHS communaux - Plus d'infos de la part des pouvoirs publics sur les pics de pollution - Organiser une table ronde entre les associations et les industriels sur la qualité de l'air - Établir une carte du bassin avec la présentation des différentes pollutions : nappes, sols, airs et la réactualiser tous les mois - Transparence sur l'impact de la pollution sur la santé et sur les pistes d'amélioration <p>QUEL DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des alternatives à la voiture : <ul style="list-style-type: none"> o Pôles multimodaux (bus, ferroviaire, autopartage, navette fluviale, etc.) o Ferroutage o Renforcer les fréquences et réseaux des transports en commun o Plan de déplacements inter-entreprises : covoiturage, autopartage, etc. - Anticiper les impacts sociaux/environnementaux des implantations pour les minimiser à chaque projet d'installation - Compensations financières pour les habitants - Renforcer la coordination entre les acteurs de l'aménagement du territoire (DREAL, communes) - Mieux encadrer le développement économique durable, trouver le juste équilibre - Appliquer des pénalités dissuasives pour les pollueurs - Définir une stratégie de développement économique, un plan à l'échelle de la métropole qui s'impose aux acteurs économiques
<p>POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande partie des participants pensaient venir à une « réunion Total » consacrée au torchage de La Mède - Une grande méfiance du public vis-à-vis du projet - Une intervention très émotionnelle d'une participante : enfant hospitalisé plusieurs fois par an, maison invendable, etc. - En conséquence, le forum très centré sur la question des gênes occasionnées par la raffinerie de La Mède
<p>VERBATIM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Dire la vérité pour que les analyses soient constructives</i>

DATE	08/06/2019
LIEU	Vitrolles
TYPE DE RECONTRE	Forum ouvert
PRINCIPE DE LA RÉUNION	En plénière, les participants proposent les thématiques (attentes) qu'ils souhaitent aborder de manière plus approfondie dans le cadre du travail en groupes ; toutes les propositions sont notées, une discussion commune permet de sélectionner 2-3 thématiques prioritaires. Les participants se répartissent en tables-ateliers dédiées aux thèmes de travail retenus, en fonction de leurs intérêts/préoccupations individuelles.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	25

THÉMATIQUES ÉVOQUÉES PAR LES PARTICIPANTS	THÉMATIQUES TRAVAILLÉES EN SÉANCE
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Circulation autour des écoles → préserver nos enfants</i> • <i>Augmentation du trafic aérien + circulation pour accéder à l'aéroport : quelle régulation ? comment ne pas dégrader l'empreinte écologique ? augmenter p.ex. les prix des billets</i> • <i>Circulation domicile-travail</i> • <i>Ne pas manger local car productions polluées</i> • <i>Info fiable et directement visible, accessible à tous sur les pollutions de l'air et ses conséquences</i> • <i>Pollution de l'eau par l'air</i> • <i>Quelle place pour la nature ? → effet compensation</i> • <i>Bilan, évaluation des actions déployées</i> • <i>Quelle conscience environnementale des individus ?</i> • <i>Qu'est-ce qui a été fait depuis 20 ans pour améliorer la qualité de l'air ?</i> • <i>Comment peut-on agir en tant que citoyen ? impuissance, manque d'info...</i> • <i>Faire évoluer l'économie touristique vs industrie</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Information • Comment co-construire le plan d'actions ? Quelle place pour les citoyens ? • Autres pollutions que celles générées par les industries
TRAVAIL EN TABLES RONDES	INFORMATION <ul style="list-style-type: none"> - Une information fiable, accessible sur la qualité de l'air et sur le lien avec les pratiques et les usages (fiable = qui rassemble les infos de plusieurs organismes, contrôlée par une structure indépendante des industriels) - Pédagogie sur les indicateurs de la qualité de l'air en regard des pratiques des gens et des types des publics (ex. public scolaire, personnes malades, etc.) - Alertes en situation de crise : utilisation du numérique pour alerter et informer sur la conduite à tenir - Information sur les dépassements des seuils et sur le type de sanctions prises - Information sur les données de santé regroupées et accessibles (allergies, asthme, cancers), notamment autour des sites classés SEVESO - Une information disponible permettrait aux citoyens d'agir, de faire pression, de s'en saisir pour faire bouger les choses

COMMENT CO-CONSTRUIRE LE PLAN D' ACTIONS ? QUELLE PLACE POUR LES CITOYENS ?

- Mobiliser de manière plus large
- Information, pédagogie, sensibilisation (adaptées aux publics différents : adultes, enfants)
- Guichet unique d'information
- Dialogue industriels-citoyens basé sur la transparence
- Indicateurs
- « Démocratiser » l'information
- Réunions d'information : industriels, acteurs de santé (rôle des experts, fiabilité de l'information)
- Pérenniser le panel citoyen
- Contribution = retour
- « Parcours citoyen » → information générale + réunions spécifiques
- Le rôle des associations en tant que relais d'information
- Citoyen en tant que partie prenante du projet via ses pratiques individuelles
- Labellisation des bonnes pratiques
- « Label citoyen » attribué aux industries exemplaires
- Entreprise en tant que relais d'information auprès des citoyens (via ses salariés)

AUTRES POLLUTIONS QUE CELLES GÉNÉRÉES PAR LES INDUSTRIES

- Maillage du territoire avec des parkings/nœuds relais multimodaux (vélo, train, bus, tram...)
- Aménagements pour les mobilités douces par les communes
- *Pourquoi ne pas développer le transport fluvial sur l'étang pour limiter l'utilisation de la voiture ?*
- Concerter avec les usagers pour élaborer les plans de déplacement (trajet, horaires)
- Faire un RER métropole Aix-Marseille
- Imposer ferroutage
- Informer l'utilisateur d'un transport non propre de son impact sur l'environnement
- Carburant des transports en commun plus propre
- Panneaux solaires sur les parkings de l'aéroport pour ne pas générer de pollution supplémentaire avec les passagers de l'aéroport
- Politique tarifaire très attractive et couplée entre les différentes compagnies/services
- Examiner tous les projets (industriels, économiques) du point de vue de leur impact écologique et mettre de la cohérence entre les choix politiques et environnementaux (ex. Ryanair)
- Une agriculture biologique (non polluante) et nourricière → étude fiable des retombées des pollutions industrielles et aériennes sur le bio local
- Quels indicateurs ? Qu'est-ce qu'on mesure ? (effet cocktail !)
- Mesurer l'impact réel sur la santé
- Normes OMS et européennes non harmonisées (cf. Atmosud)
- Quelle études et plans prévention santé ?

POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Le refus d'une certaine fatalité - L'envie d'agir - Le besoin d'une information détaillée et indépendante afin de regagner de la confiance et de la capacité à agir - Citoyen informé = citoyen actif
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>A territoire spécifique, normes spécifiques pour lutter contre les effets cumulatifs et les effets cocktail. Tant que ces normes n'existent pas, interdiction d'ouvrir de nouvelles unités industrielles.</i> - <i>Il ne faut pas oublier les pollutions agricoles liées à l'agriculture intensive qui se développe dans le périmètre autour de l'étang de Berre</i>

DATE	05/06/2019
LIEU	Gignac-la-Nerthe
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	7

TRAVAIL EN TABLES RONDES	<i>Comment dialoguer avec les citoyens ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Associer le virtuel à des temps en présentiel (horaires des temps de concertation parfois compliqués à faire coïncider avec les emplois du temps des publics concernés) - S'inscrire dans des événements locaux/temps forts déjà existants (exemples : Forum des associations, etc.). - Instaurer des outils de dialogue permanents, exemple : créer un Comité citoyen se réunissant régulièrement associant le S3PI et les habitants - Relayer sur les réseaux sociaux, dans le journal municipal et boiter - Adapter les informations aux cibles (on ne s'adresse pas de la même façon aux enfants, etc.) et selon les contextes (en période de crise, exemple des gilets jaunes) - Faire attention à l'impératif d'urgence de la délivrance de l'information - Ajouter le thème RÉPONSES dans les canaux existants : associations, entreprises, pages Facebook des communes - L'échelon communal et le milieu associatif sont les plus adaptés - Adapter le discours aux destinataires - Besoin de <i>parole certifiée</i>
	<i>Quel rôle pour les acteurs du territoire ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - La diffusion de l'information doit reposer sur des instances en lesquelles les citoyens ont confiance (mairie, associations locales). - <i>Démocratie participative dynamique</i> - Alerter sur la nécessité de changer de mode de vie - Mettre à disposition des infrastructures (pour les réunions, par exemple) dans les communes + contribution de l'expertise, si elle existe - Mise en situation pro-active des collectivités (Métropole au-delà du cadre légal, mise en pression par les communes – cf. agriculture) - Prévention (<i>arrêter de croire que les citoyens sont dupes, leur donner une info</i>)
	<i>Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas travailler sur l'attractivité pour ne pas augmenter la population tant que la qualité de l'air n'est pas améliorée - Faire diminuer les inégalités - Faire de la qualité de l'air la cause métropolitaine prioritaire en commençant par signer des chartes - Stop aux dérogations, amendes plus dissuasives - Responsabiliser les associations via les collectivités

	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation des transports, aménagements adaptés - Mixer les solutions nouvelles avec les existantes (énergies nouvelles, énergies classiques)
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Débat et attentes fortes concernant la qualité et la fiabilité de l'information
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nous recevons une multitude d'information, il faut donner de la vérité.</i> - <i>L'information doit être totale et non filtrée</i>

DATE	05/06/2019
LIEU	Marignane
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1

TRAVAIL EN TABLES RONDES	Comment dialoguer avec les citoyens ?
	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Nous ne sommes pas informés, alors qu'en ce qui concerne les activités extérieures, on devrait être d'office informés</i> - Besoin d'information notamment à destination des personnes fragilisées - Concernant les cumuls de pollution à certaines périodes de l'année : anticiper pour éviter les pics de pollution (<i>aujourd'hui on est dans le constat, dans l'information, il n'y pas d'anticipation</i>) - Former, responsabiliser, informer les populations jeunes pour qu'elles mettent la pression sur les plus âgées - Diffusion de l'information existante type Atmo : <i>il faut que ce soit sur les lieux de vie des gens</i> - Vulgariser mais pas à minima, contenu fiable, mais simple
	Quel rôle pour les acteurs du territoire ?
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Trouver un moyen pour faire pression pour que des solutions soient trouvées</i> • Inciter fortement pour utiliser les transports en commun • Sanctionner les gestes d'incivilité tournés vers l'environnement • Industries chimiques : <i>qu'ils sachent se reconvertir</i> • <i>Pour qu'il y ait une politique nationale, il faut qu'il y ait une pression des territoires nationaux</i> • <i>Il est facile de faire des choses en termes de com, il faut que ce soit suivi des faits</i> • Aller jusqu'à l'interdiction (de faire du sport) pour des raisons de santé publique
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mutation du territoire au niveau national, pas qu'ici</i>
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La pollution de l'air est un fait</i> • <i>Parfois atmosphère devient jaune</i> • <i>On ne prend pas les choses au sérieux</i> • <i>La notion d'individualité sur ce territoire est extrêmement forte</i> • <i>Si individuellement on n'a pas de conscience, comment on peut en avoir politiquement ?</i> • <i>Ici, même quand on parle de l'environnement, on parle politique</i> • <i>Est-ce que pour des raisons économiques, on doit mettre dans la balance la santé des gens ?</i>

DATE	06/06/2019
LIEU	Fos-sur-Mer
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	16

TRAVAIL EN TABLES RONDES	<i>Comment dialoguer avec les citoyens ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Informer sur les types et sources de pollutions (olfactive, visuelle) - Information sur la qualité de l'air sur téléphone portable et/ou autre moyen adapté à grand échelle (<i>message sanitaire</i>) - Information claire, simple et précise lors d'accident technologique - Information lors des épisodes de torchage - Meilleur accès et plus de transparence : <ul style="list-style-type: none"> o Concernant la méthode de production de l'information o Concernant les dispositifs existants o En termes de tri de l'information (<i>à la fois trop d'infos et pas assez</i>) • A qui s'adresser ? (avoir un seul numéro) • Attentes en termes d'objectivité et de fiabilité de l'information : <ul style="list-style-type: none"> o Autorité « scientifique » o Contrôle o Outils crédibles (Métropole ? Atmo ?) o Information claire, <i>propos non déformés</i> • Plus de transparence de la part des industriels • Sensibilisation sur les pratiques individuelles à adopter pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air • Information par usine • Connaître le % d'effort financier réalisé par les industriels chaque année • Meilleure communication des médias (Maritima/La Provence) et par la commune • Informations sur les études air pollué/maladies • Connaître et comparer les niveaux de pollution sur les 30 dernières années
	<i>Quel rôle pour les acteurs du territoire ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Industriels et GPMM : informer sur les rejets - Maire = relais d'information - État (DREAL) : suivi des pollutions, actions pour résoudre la problématique des transports (trafic poids-lourds notamment), garant du respect des normes - État : action vis-à-vis des bases aériennes concernant les émissions CO₂ des avions) - Municipalités : création de pistes cyclables - Associations : sensibilisation des citoyens, pression pour faire évoluer les réglementations

	<ul style="list-style-type: none"> - Grand public (<i>tout le monde</i>) : éducation, sensibilisation - Établir un cadre règlementaire particulier, compte tenu de la concentration industrielle - Élargir le Contrat local Santé-Environnement à l'ensemble du territoire du pourtour de l'étang de Berre <p><i>Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de transports collectifs, notamment le fluvial et le ferroviaire - Offre de transports multimodaux - Écoles : sensibilisation sur la qualité de l'air et comportements à adopter - Information sur la santé centralisée et accessible : statistiques, études, registre des cancers, etc. - <i>Plus de civisme dans les comportements individuels</i> - Baisse de la pollution par les industriels : mesures concrètes permettant de voir cette baisse - Nouveaux types d'industries moins polluantes (robotique, etc.), industries plus « vertes » - <i>Territoire Énergies Renouvelables</i> - Économie circulaire - Statistiques au regard du ressenti de la population - <i>Territoire où tous les usages seraient possibles dans le respect et la sécurité de chacun</i>
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Grande mobilisation des acteurs associatifs locaux - Attentes en lien avec la spécificité du territoire (concentration des usines, etc.)
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>On ne nous dit pas tout</i> - <i>L'avenir sera très sombre si on est tout seul</i> - <i>Information sur la qualité de l'air au plus près des habitants</i> - <i>Est-ce que la population est réellement informée et consciente de ces problèmes ?</i>

DATE	06/06/2019
LIEU	Grans
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	0

DATE	07/06/2019
LIEU	Saint-Mitre-les-Remparts
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	7

TRAVAIL EN TABLES RONDES	<i>Comment dialoguer avec les citoyens ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Intéresser, mobiliser les citoyens • Diffuser l'information dans les boites aux lettres • Aller à la sortie de l'école pour capter les jeunes • Étudier le niveau d'information des populations selon les strates d'âge • <i>Éviter de travailler toujours avec les mêmes</i> • Organiser des manifestations type Journée citoyenne, Journée des associations • Proposer un dispositif mobile de permanence • Ne pas être trop simpliste sur l'information donnée • Qualité de l'air : gradation de l'information par couleur en fonction de la gravité • Centraliser l'information disponible • Concernant la diminution des pollutions : informer à la fois sur comment on diminue les pollutions émises et comment on diminue l'exposition aux pollutions
	<i>Quel rôle pour les acteurs du territoire ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Associations en tant relais d'information et garant de la qualité du contenu : informer les réseaux, dire qu'il y a des dispositifs qui existent déjà • Élus, notamment les maires : aller chercher les gens qui n'ont pas l'habitude de participer • Collectivités : Journal spécifique distribué localement pour avoir un seul dispositif compilant l'ensemble de l'information disponible
	<i>Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une région exemplaire : emploi, transports... mutation équilibrée et expliquée • Évolution des procédés • Transports : aménagements adaptés pour fluidifier le trafic, suppression des camions, transports fiables • Les habitants de l'étang mieux informés, sans inquiétude • Climat de confiance sur la qualité de l'information • Plus de marchandise sur les trains pour limiter les camions • Petits pontons sur les communes → navettes fluviales pour traverser l'étang • La reconversion des industries

	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie énergétique des maisons (insister sur les économies) • <i>Pas pire</i> • Conscience et comportements citoyens : consommation, voiture, etc.
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une membre du Panel Citoyen - Débat sur les méthodes de mobilisation des publics différents, notamment ceux n'ayant pas l'habitude de participer aux dispositifs classiques de concertation - Grande attente en termes de la qualité et « démocratisation » de l'information
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Il est difficile de faire simple</i> - <i>La DREAL ce sont des gens qui écrivent et ne se fatiguent pas trop</i>

DATE	07/06/2019
LIEU	Martigues
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	16

TRAVAIL EN TABLES RONDES	<i>Comment dialoguer avec les citoyens ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de vulgariser les infos - Vulgarisation des infos sous une forme synthétique - Nécessité de fiabilité des infos - Diffusion multicanale des infos - Afficher sur les écrans en entrée de ville la qualité de l'air - Diffuser quotidiennement des informations sur la pollution de l'air via Radio Maritima - Nommer un élu dédié à l'environnement dans chaque commune avec une mission d'information sur la qualité de l'air - Développer l'éducation populaire sur le lien entre qualité de l'air et santé - <i>Faire parler tous les acteurs</i>
	<i>Quel rôle pour les acteurs du territoire ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - État : <ul style="list-style-type: none"> o Garantir que les normes respectent les recommandations de l'OMS o Rendre les sanctions dissuasives pour les industriels o Taxer plus fort les pollueurs o Augmenter le nombre d'inspecteurs de la DREAL (<i>et lutter contre le laxisme ambiant</i>) o GPMM : développer les stations électriques pour les bateaux - Collectivités : <ul style="list-style-type: none"> o Diminuer les flux de voitures en développant les transports publics, le ferroutage (Marseille-Fos-Arles), le cabotage maritime et fluvial en développant les navettes fluviales o Développer des pistes cyclables o Développer des tarifications incitatives, type <i>Pass Navigo étang de Berre</i> - Industriels : <ul style="list-style-type: none"> o Décaler les horaires d'embauche - Mener des analyses épidémiologiques indépendantes contradictoires - Associer toutes les professions médicales pour mener de la recherche fondamentale sur le territoire
	<i>Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire maillé pour les cyclistes et connecté avec les pôles multimodaux - Un territoire plus respirable 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Des industries innovantes dans l'économie circulaire, dans la transition énergétique (solaire, éolien, méthanisation) - Des espaces verts en ville - Un territoire qui assume ses responsabilités environnementales au lieu de délocaliser - Un territoire zéro déchet, moins de transports, moins d'incinération - Une vision pessimiste du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Notre territoire continue à vivre sur le schéma actuel, avec une pollution et ses conséquences que l'on ignore plus ou moins</i> ○ <i>Augmentation de la pollution industrielle</i> ○ <i>Baisse de la qualité de vie</i> ○ <i>Baisse de la qualité de l'air</i> ○ <i>Impact de plus en plus important du changement climatique</i> ○ <i>Déclin économique de la région</i> ○ <i>Baisse démographique</i> • Une vision optimiste du territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>La population, les industriels, les collectivités entament une modification de comportement afin d'améliorer la qualité de vie</i> ○ <i>Maîtrise des pollutions et développement d'un équilibre écologique</i> ○ <i>Développement des transports collectifs</i> ○ <i>Baisse du flux de voitures</i>
<p>POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande mobilisation des acteurs associatifs et un débat de bon niveau - Au-delà de la question industrielle, la question de la circulation routière a été au cœur des débats, avec une attente forte de développement des transports en commun autour de l'étang de Berre et vers Marseille

DATE	08/06/2019
LIEU	Berre l'Étang
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	0

DATE	08/06/2019
LIEU	Sausset-les-Pins
TYPE DE RECONTRE	Atelier « associations »
PRINCIPE DE LA RÉUNION	Travail en tables rondes sur trois thématiques proposées par le Panel citoyen et validées au Copil du 9 mai 2019 : 1/ Comment dialoguer avec les citoyens ? 2/ Quel rôle pour les acteurs du territoire ? 3/ Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain. Chaque participant travaille sur l'ensemble des trois thématiques.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	24

	<i>Comment dialoguer avec les citoyens ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'information sur les causes des pollutions et sur leurs effets sur la santé (<i>accès et format trop complexes</i>), parutions régulières - Information sur les mesures appliquées et les raisons de leur choix (<i>quelles mesures et pourquoi ?</i>) - Industriels sous contrôle de l'État doivent informer sur les incidents et publier leurs bilans de fonctionnement - Utiliser communication multicanal + meilleure info sur les outils existants - <i>Beaucoup informer</i> - Réunions publiques au-delà des CSS (<i>que l'info ne s'arrête pas aux élus</i>) - Aller au plus près de la population - Outils pédagogiques à mettre en place pour l'éducation dans les écoles - Une réunion par an par commune sous autorité du maire - Transparence de l'information - Généraliser le système d'alerte
	<i>Quel rôle pour les acteurs du territoire ?</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - État : contrôle des industriels (respect des normes) et communication des résultats (<i>publication à la portée des citoyens lambda des données sur les polluants</i>) - Accès à des données sur la qualité de l'air rendue lisible, publication périodique - Pouvoir de police environnementale de l'État (<i>complaisant</i>) - Plus de données accessibles aux élus des collectivités locales - Valoriser le patrimoine naturel (vs patrimoine industriel), changer de paradigme - Consolider un état des lieux des maladies - ARS : publier les résultats des études sur les taux de maladies, mortalité (<i>informations réelles</i>) - GPMM : actions volontaristes au-delà des normes (convention de Barcelone, déclinaison Méditerranée) - Information via les communes - Maires : moyens plus adaptés pour dialoguer avec les industriels - Doter les médecins des moyens de donner les infos - Donner aux associations et aux citoyens les moyens d'avoir l'info, mieux communiquer vers eux
	<i>Qualité de l'air : imaginons ensemble le territoire de demain</i>

	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas tout attendre des autres, examiner les pratiques citoyennes (déplacements, consommation locale, etc.) - Odeurs La Mède et Lavera : avoir une information facile sur l'activité industrielle (info préalable info incident) - Véhicules électriques : quelle faisabilité technologique et environnementale ? rupture de diesel - Usine d'Ensuès : traitement, bonne épuration... quid des rejets ? - Covoiturage (faible coût) : faciliter la mise en œuvre, organisation via la Métropole (aires, parkings) - Train à améliorer - Bus : meilleure info - Bateau, vélo... - Bonne qualité de l'air et information de qualité - Indicateurs sensibilité aux maladies - Actions de réduction à la source des industriels - Équilibre entre besoins des industriels et l'environnement, tout en préservant l'emploi dans des activités alternatives (tourisme, agriculture, etc.)
POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION	<ul style="list-style-type: none"> - Une mobilisation importante associations autres qu'environnementales (randonnée, musique, etc.) - Une méfiance importante vis-à-vis du projet (qui finance ? quel retour ? quel rôle pour les citoyens ?)
QUELQUES VERBATIMS	<ul style="list-style-type: none"> - <i>De toute façon, l'État et les industriels c'est la même chose</i> - <i>On veut comprendre</i>

REVUE DES PARUTIONS DES COLLECTIVITÉS

REVUE PARUTIONS

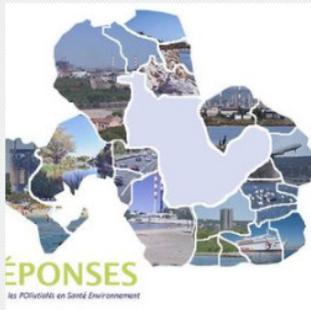
COLLECTIVITÉS
2019



RÉPONSES

Réduire les POLLUTIONs en Santé Environnement

Mis à jour le 26.06.2019



ENVIRONNEMENT

Projet REPONSES : appel à contribution de la population fosséenne pour améliorer la santé-environnement

Publié le jeudi 10 janvier 2019

Appel à contribution de la population de l'arrondissement d'Istres :
Lancement du dispositif de concertation du projet REPONSES
pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement

La démarche REPONSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1ère phase. Le SPPPI lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP.

REPONSES (REduire les POLLUTIONs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

> Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Une enquête d'opinion auprès des habitants et usagers de l'arrondissement d'Istres sera accessible à tous via la plateforme du SPPPI PACA :

www.spppi-paca.org

Chacun est invité à répondre en ligne au questionnaire entre le 9 janvier et le 9 février 2019.

Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de l'Etang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses.

> Intégrer le panel citoyen pour devenir acteur du processus

Afin de donner à la concertation citoyenne sa légitimité et d'installer un cadre de dialogue productif, le comité de pilotage de REPONSES a décidé de constituer un panel citoyen. Une trentaine de participants seront recrutés avec pour mission d'être attentifs à la conduite et la fidélité du rendu de la concertation.

Les candidatures au panel citoyen sont à formuler entre le 9 janvier et le 9 février 2019 sur le site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org

Le 1er atelier de travail du panel est programmé le samedi 2 mars 2019.

> Un garant de la concertation pour assurer la qualité du processus

En demandant à la CNDP de désigner un garant de la concertation, le comité de pilotage de REPONSES souhaitait s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suivra le projet REPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer.

Pour contacter le garant : concertation@spppi-paca.org



Vous êtes ici : Accueil

Localisation

Carte d'identité

Patrimoine

Accueil

Le Maire en direct

Brèves

La Mairie

Police Municipale

Travaux

Environnement - Déchets

Social

Grandir et s'instruire

Travailler

Se divertir

Culture

S'installer

Urbanisme

Se déplacer

Adresses utiles

Démarches

Marchés Publics

Numéros d'urgence

Risques

recherche...

Contact

Adresse

Mentions légales

Plan du site



Ville de Saint Mitre les Remparts



Salle de spectacles La Manare



Bibliothèque Municipale Charles Rostaing

BIENVENUE

ACTUALITES

28/01/2019 > Suite travaux en cours RD50Z

La mise en oeuvre des enrobés aura lieu ce lundi 28 janvier, la RD50Z sera **fermée à toute circulation** à la hauteur des travaux pour les enrobés. Les riverains concernés par un accès sur la zone des futurs enrobés ont été prévenus. La pose de la signalisation au sol et verticale aura lieu le lendemain mardi 29/01/2019 sauf décalage de date pour la pose des enrobés.

24/01/2019 > Médaille de la famille

Avoir quatre enfants ou plus, ça mérite bien une médaille... à Saint Mitre les Remparts c'est le cas ! Toutes les personnes désireuses de recevoir cette médaille doivent avoir élevé quatre enfants ou plus dont l'aîné a 16 ans accomplis, et doivent se faire connaître au CCAS avant le 31 janvier au plus tard.

23/01/2019 > Enquête d'opinion pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement

La démarche REPONSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1ère phase. Le SPPPI2 lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP3.

REPONSES (REduire les POLLutionNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Pour y participer, rendez-vous sur le site de la SPPPI : <https://goo.gl/forms/F5JbHzQaNoqbY4Ow2>
Toutes les informations sont sur le site en [cliquant ici](#) >



23/01/2019 > Menus du restaurant scolaire

Retrouvez les menus du restaurant municipal pour la période du 21 janvier au 25 janvier 2019 en [cliquant ici](#) >, pour la période du 28 janvier au 1er février en [cliquant ici](#) >, et pour la période du 4 février au 8 février en



Le guide des assos

2017/2018



Saint Mitre au rythme des Saisons (SMS)

Découvrez le dernier bulletin municipal de la ville.

SMS n°31 "Hiver 2018"



[Consulter les éditions précédentes](#) >

Agenda

Le programme de la saison culturelle 2018-2019 est disponible



La Bibliothèque Municipale

Le programme de la saison culturelle 2018-2019 est disponible



Ville de Saint Mitre les Remparts
@saintmitrelesremparts

- Accueil
- À propos
- Photos
- Avis
- Vidéos
- Événements
- Publications**
- Communauté
- Infos et publicités

Créer une Page



J'aime S'abonner Partager

Envoyer un message

Créer une publication

Écrire une publication...

Photo/Vidéo Identifier des... Je suis là

Rechercher publications sur la Page

Publications des visiteurs

Soyez le premier à ajouter une publication.

Créer une publication

Ville de Saint Mitre les Remparts
24 janvier, 08:00

ENVIRONNEMENT • PROJET REPONSES • ENQUÊTE D'OPINION
Participez au projet REPONSES !

Il a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air. Le SPPPI2 lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire.

Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP3.

REPONSES (REduire les POLLutionNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Pour y participer, rendez-vous sur le site de la SPPPI : <https://www.spppi-paca.org/a/.../participez-a-la-concertation/>

Français (France) · English (US) · Español · Portuguais (Brasil) · Deutsch

Informations concernant les données de statistiques de Page
Confidentialité · Conditions générales · Publicité · Choisir sa pub · Cookies · Plus
Facebook © 2019



Vous et 5 autres personnes 2 partages



A votre Service

Cadre de Vie

Mairie

Agenda

#WebTV

Contact

En direct

25 juin 2019 16H33 : Bac de Barcarin : intervention ponctuelle

Accueil du site > Actus > Communiqué SPPPI : Lancement du dispositif de concertation du projet (...)

Communiqué SPPPI : Lancement du dispositif de concertation du projet REPONSES

jeudi 24 janvier 2019



COMMUNIQUÉ



Appel à contribution de la population de l'arrondissement d'Istres : Lancement du dispositif de concertation du projet REPONSES pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement

La démarche REPONSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1ère phase. Le SPPPI lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP.

REPONSES (REduire les POLLutionNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Une enquête d'opinion auprès des habitants et usagers de l'arrondissement d'Istres sera accessible à tous via la plateforme du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Chacun est invité à répondre en ligne au questionnaire entre le 9 janvier et le 9 février 2019. Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de l'Etang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses.

Intégrer le panel citoyen pour devenir acteur du processus

Afin de donner à la concertation citoyenne sa légitimité et d'installer un cadre de dialogue productif, le comité de pilotage de REPONSES a décidé de constituer un panel citoyen. Une trentaine de participants seront recrutés avec pour mission d'être attentifs à la conduite et la fidélité du rendu de la concertation. Les candidatures au panel citoyen sont à formuler entre le 9 janvier et le 9 février 2019 sur le site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Le 1er atelier de travail du panel est programmé le samedi 2 mars 2019.

Un garant de la concertation pour assurer la qualité du processus

En demandant à la CNDP de désigner un garant de la concertation, le comité de pilotage de REPONSES souhaitait s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suivra le projet REPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer. Pour contacter le garant : concertation@spppi-paca.org

Rubriques

- En direct
- **Actus**
 - Année 2014
 - Année 2015
 - année 2016
 - Année 2017
 - Année 2018
 - Année 2019
- Mairie
- Sport
- Social / Santé
- Culture
- Enfance-Jeunesse-Sport
- L'Environnement
- Territoire
- Economie
- Prévention des risques
- La WebTV
- Agenda

Services en ligne

- Prendre rendez-vous
- Accéder au Portail Familles
- Démarches et Formulaires

Autres brèves

- 25 juin – Communiqué Elengy : Torchage au Terminal de Fos Tonkin Elengy
- 25 juin – Bac de Barcarin : intervention ponctuelle
- 19 juin – Travaux Rue des Martyrs de la Résistance
- 19 juin – Travaux Rue Jules Guesde
- 17 juin – Bac de Barcarin : intervention ponctuelle
- 12 juin – Communiqué ENEDIS : Coupures de courant Lundi 24 Juin 2019
- 3 juin – Communiqué Conservatoire : Inscriptions au conservatoire
- 27 mai – Fonctionnement du réseau Ulysse, jeudi 30 mai
- 24 mai – 14e pavillon bleu pour le port de plaisance
- 24 mai – Communiqué DREAL : Carrefour de la Fossette

Appel à contribution



Lancement du dispositif de concertation du projet REPOSES pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement. La démarche REPOSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé et l'environnement en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1ère phase.

Le SPPPI2 lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP3.

REPOSES (REduire les POLLutioNs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Une enquête d'opinion auprès des habitants et usagers de l'arrondissement d'Istres sera accessible à tous via la plateforme du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org **Chacun est invité à répondre en ligne au questionnaire jusqu'au 9 février 2019**. Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de l'Étang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses.

Intégrer le panel citoyen pour devenir acteur du processus

Afin de donner à la concertation citoyenne sa légitimité et d'installer un cadre de dialogue productif, le comité de pilotage de REPOSES a décidé de constituer un panel citoyen. Une trentaine de participants seront recrutés 4 pour mission d'être attentifs à la conduite et la fidélité du rendu de la concertation. Les candidatures au panel citoyen sont à formuler entre le 9 janvier et le 9 février 2019 sur le site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. **Le 1er atelier de travail du panel est programmé le samedi 2 mars 2019.**

Un garant de la concertation pour assurer la qualité du processus

En demandant à la CNDP de désigner un garant de la concertation, le comité de pilotage de REPOSES souhaitait s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suivra le projet REPOSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer. Pour contacter le garant : concertation@spppi-paca.org

1 21 communes : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint Mitre les Remparts, Vitrolles, Port Saint Louis du Rhône, Carry le Rouet, Chateauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Gignac la Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Rognac, Le Rove, Saint Chamas, Saint Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Étang

2 Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique, à la fois par sa gouvernance collégiale inédite qui fédère tous les acteurs et par son objet : la mise en dialogue et en concertation afin de faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Le Comité de Pilotage (COPIL) REPOSES réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

f
Port Saint Louis du Rhône
Shirley
Accueil
Créer
👤
💬
🔔
?



Port Saint Louis du Rhône
@PortSaintLouisDuRhône

Accueil

- À propos
- Publications
- Photos
- Vidéos
- Commentaires
- Avis
- Évènements
- Communauté

Créer une Page

PORT SAINT LOUIS DU RHÔNE

29 JUIN > 31 AOÛT 2019

TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 19 H

RESTAURATION - ANIMATIONS - CONCERTS

👍 J'aime
📡 S'abonner
➦ Partager
⋮

En savoir plus
💬 Envoyer un message



Port Saint Louis du Rhône vous a invité à aimer cette Page

Aimez cette Page pour montrer qu'elle vous intéresse.

👍 J'aime la Page

4,5 4,5 sur 5 · Selon l'avis de 50 personnes

Communauté Voir tout

- 👤 Invitez vos amis à aimer cette Page
- 👍 3 785 personnes aiment ça
- 📡 3 916 personnes suivent ce lieu
- 📍 26 visites

Publications



Port Saint Louis du Rhône

28 janvier · 🌐

[POLLUTION]

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles organise la concertation "REPONSES"

AVANT LE 9 février 2019 participez à l'étude :

<https://www.spppi-paca.org/a/.../participez-a-la-concertation/>

👍 J'aime la Page

⋮



SPPPI-PACA.ORG

Participez à la concertation - SPPPI Paca

La démarche RÉPONSES s'appuie sur une concertation avec la population de l'arrondissement d'Istres. Elle sera déployée en 2019 et se structurera autour d'une série de

i

👍 Vous et 15 autres personnes

2 partages

👍 J'aime
💬 Commenter
➦ Partager

Port Saint Louis du Rhône

Shirley Accueil Créer



Port Saint Louis du Rhône
@PortSaintLouisDuRhône

Accueil

- À propos
- Publications
- Photos
- Vidéos
- Commentaires
- Avis
- Évènements
- Communauté

Créer une Page



J'aime S'abonner Partager ... En savoir plus Envoyer un message

4,5 4,5 sur 5 · Selon l'avis de 50 personnes

Communauté Voir tout

- Invitez vos amis à aimer cette Page
- 3 785 personnes aiment ça
- 3 916 personnes suivent ce lieu
- 26 visites

Port Saint Louis du Rhône vous a invité à aimer cette Page

Aimez cette Page pour montrer qu'elle vous intéresse.

J'aime la Page

Publications

 **Port Saint Louis du Rhône**
8 février · 🌐

[POLLUTION]
DERNIER JOUR
Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles organise la concertation "REPONSES"
AVANT LE 9 février 2019 participez à l'étude :
<https://www.spppi-paca.org/a/.../participez-a-la-concertation/>

J'aime la Page ...



SPPPI-PACA.ORG

Participez à la concertation - SPPPI Paca

La démarche RÉPONSES s'appuie sur une concertation avec la population de l'arrondissement d'Istres. Elle sera déployée en 2019 et se structurera autour d'une série de

3 1 partage

J'aime Commenter Partager

Actualités



Toutes les actualités

Bilan d'étape



A la une

- 28/05/2019 Vernissage des travaux de l'EMAP
- 29/05/2019 Atelier "Soda Team 2.0"
- 01/06/2019 FESTI'PITCHOU
- 01/06/2019 Gala de danse
- 01/06/2019 - 02/06/2019 Rassemblement de capoeira

Tout l'agenda

Vous êtes

- Nouveaux arrivants
- Professionnels
- Familles
- Seniors
- Handicapés
- Associations

Accès direct



Vitrolles en cartes



Ma Mairie

- La Mairie
- Les élus
- Les conseils municipaux
- Finances et budget
- Annonces légales
- Mes démarches
- Informations pratiques

Publications municipales



Toutes les publications



Vous êtes ici > Accueil

mai 2019						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Concertation : quel air, quelle santé pour demain ?

05/05/2019



Concertation avec les habitants du pourtour de l'étang de Berre du 5 au 8 juin 2019...

Le SPPPI organise une grande concertation autour de la pollution atmosphérique de l'étang de Berre.

L'objectif : élaborer un plan d'actions pour améliorer la qualité de l'air au travers du projet "RÉPONSES"

A Vitrolles, une réunion est organisée **le samedi 8 juin à la Maison de quartier des Bords de l'Etang.**

Plus d'info :
[https://www.spppi-paca.org/\[...\]/](https://www.spppi-paca.org/[...]/)
[Retour](#)

Accès direct



Vous êtes

- Nouveaux arrivants
- Professionnels
- Familles
- Seniors
- Handicapés
- Associations

Chercher un équipement

Tapez un mot clé pour trouver l'équipement

Mot clé

Mairie de Vitrolles . Place de Provence, 13127 VITROLLES . Tel : 04 42 77 90 00 . Fax : 04 42 77 90 50

[Mentions légales](#) |
 [Plan du site](#) |
 [Contact](#) |
 [Les numéros utiles](#) |
 [Espace presse](#) |
 [Ville de labels](#)



- | | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|--|---|
| VIVRE ENSEMBLE
• Action sociale
• Handicap | S'IMPLIQUER
• Associations
• Participation des | GRANDIR
• Petite enfance
• Enfance | HABITER
• Logement
• Transports | S'ENRICHIR
• Programmation culturelle | S'OXYGENER
• Les animations sportives | TRAVAILLER
• Économie
• Emploi, Formation | DECOUVRIR
• Histoire de Vitrolles
• Patrimoine |
|---|---|---|--|---|---|--|---|



A votre Service

Cadre de Vie

Mairie

Agenda

#WebTV

Contact

En direct

25 juin 2019 16H40 : Communiqué Elengy : Torchage au Terminal de Fos Tonkin Elengy

[Accueil du site](#) > [Actus](#) > [Année 2019](#) > [Mai](#) > Réduire les pollutions en Santé Environnement

Réduire les pollutions en Santé Environnement


www.portsaintlouis.fr / 10.05.2019 - 11:15

Le projet REPONSES (réduire les pollutions en santé environnement) vise à une concertation citoyenne sur le territoire du pourtour de l'Étang de Berre.

Cette concertation est conduite par le SPPI Paca (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles), organisme créé il y a une quarantaine d'années pour accompagner le déploiement du bassin industriel sur le territoire de Fos sur Mer.

Le SPPI fonctionne sur un mode collégial. Les acteurs : associations, collectivités, État et établissements publics, industries et salariés contribuent à mutualiser les savoirs, identifier les attentes et définir les pistes de solutions.

Différentes études ont d'ores et déjà été lancées cherchant à déterminer le lien entre nature des polluants, identité des pollueurs et impact supposé sur la santé et l'environnement. Il s'agit des études : Campagnes d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos, Index, Scenarii, Fos EPSEAL.

Ces études ont clairement renforcé les craintes des populations locales. Les médias ont relayé ces inquiétudes, mais ont également remis en question certains des résultats, troublant le public, créant de la défiance vis-à-vis des acteurs du territoire.

Ce projet revient aux fondamentaux.

Quelles sont les préoccupations de la population ?

Quelles sont ses craintes ?

Quelles sont ses demandes, ses exigences ?

Un projet inédit sur le territoire

Le projet RÉPONSES (RÉduire les POLLutionNs en Santé Environnement) est une initiative inédite sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre : cinq collèges d'acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations en terme de Santé Environnement. Les habitants du territoire sont au cœur du dispositif. Le projet n'est pas une étude. C'est une démarche de concertation citoyenne ayant pour objectif à la fois d'informer les habitants et usagers du territoire et de connaître leurs préoccupations et attentes en matière de Santé Environnement.

L'objectif du projet n'est pas de montrer ce qui ne va pas, mais d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations.

Ce projet démarre dès le 13 Mai.

Dans les 21 villes participantes, vous trouverez en mairie un dossier de concertation ainsi qu'un registre de collecte de vos attentes.

Rubriques

- En direct
- **Actus**
 - Année 2014
 - Année 2015
 - année 2016
 - Année 2017
 - Année 2018
 - **Année 2019**
 - Janvier
 - Février
 - Mars
 - Avril
 - **Mai**
 - Juin
- Mairie
- Sport
- Social / Santé
- Culture
- Enfance-Jeunesse-Sport
- L'Environnement
- Territoire
- Economie
- Prévention des risques
- La WebTV
- Agenda

Services en ligne

- Prendre rendez-vous
- Accéder au Portail Familles
- Démarches et Formulaires

Dans la même rubrique

Elections européennes 2019

Un 3ème sourire pour Port Saint Louis du Rhône

Les 20 ans de la fête des Voisins

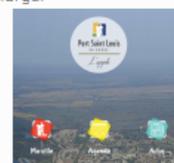
Le Maire a rendez-vous avec vous près de chez vous !

Réduire les pollutions en Santé Environnement

Cérémonie citoyenne : les jeunes électeurs prêts à voter

PSL L'Appli

A Télécharger



Du 5 au 8 Juin : Concertation avec les populations : des micro trottoirs, des réunions forums ouvertes à tous, des ateliers avec les associations seront organisés afin de recueillir les demandes et attentes de la population

Venez participer dans les différentes villes concernées.

Vous pourrez également contribuer en ligne depuis la page consacrée <https://www.spppi-paca.org/r/95/exprimez-vous/>

Concertation avec les habitants du pourtour de l'étang de Berre du 5 au 8 juin 2019

4 réunions forums 18h30 - 20h00

- ▶ Mercredi 5 Juin - Istres - Gymnase le Podium, Salle Aznavour, Chemin de Capeau
- ▶ Jeudi 6 Juin - Rognac - Espace Saint Jacques, 60 Boulevard Jean Jaurès
- ▶ Vendredi 7 Juin - Chateauneuf-lès-Martigues - Salle BVM, Avenue Saint Médard

8 Ateliers avec les associations - 16h00 - 18h00

- ▶ Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang

9 Micros trottoirs de 9h00 à 11h00

Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port Saint Louis du Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensus-la-Redonne et Saint-Victoret

Convertir en PDF 

Le projet Réponses est à découvrir sur le site du SPPPI Paca : <https://www.spppi-paca.org/r/86/>



Le Mag

Numéro 25 Mars-Avril 2019





A votre Service

Cadre de Vie

Mairie

Agenda

#WebTV

Contact



En direct

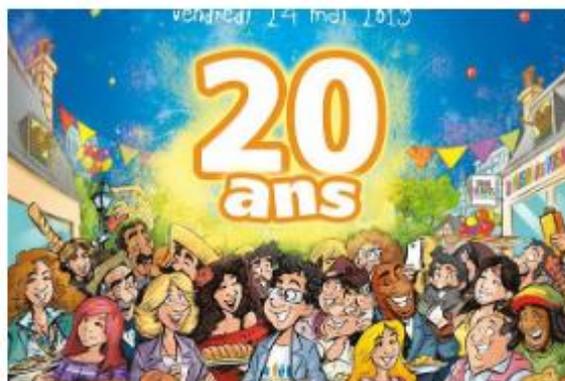
23 mai 2019 17H34 : Cartes d'électeur

Un 3ème sourire pour Port Saint Louis du Rhône



📅 21 mai 2019

Les 20 ans de la fête des Voisins



📅 16 mai 2019

Le Maire a rendez-vous avec vous près de chez vous !



📅 13 mai 2019

Réduire les pollutions en Santé Environnement



📅 10 mai 2019

Ville d'Ensuès La Redonne



Ville d'Ensuès La Redonne
@villedensueslaredonne

Accueil
À propos
Photos
Avis
Vidéos
Publications
Communauté



J'aime S'abonner Partager ... Envoyer un message

Écrivez une publication...

Photo/Vidéo Identifier des... Je suis là ...

Rechercher publications sur la Page

Publications des visiteurs

Mylene Ab

Ville d'Ensuès La Redonne
14 mai, 16:25 · 

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, sur le pourtour de l'étang de Berre, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes à l'écoute de ses attentes. Notre Ville y participe et nous vous informons qu'un dossier de concertation accompagné d'un registre est à votre disposition à l'accueil de l'hôtel de Ville. Pour toute information et pour participer à la concertation en ligne, rendez vous sur <https://www.spppi-paca.org/r/95/exprimez-vous/>

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?



CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS · FORUMS · RENCONTRES · INTERVIEWS · MURS À PALABRES

15 16 partages

J'aime Commenter Partager



Gignac-la-Nerthe ✓
@GignacLaNertheOfficiel

- Accueil
- Publications
- Avis
- Vidéos
- Photos
- À propos
- Communauté
- Évènements

👍 J'aime 📡 S'abonner ➦ Partager ⋮

👤 Votre commentaire... 😊 📺 🗨️

Gignac-la-Nerthe 22 mai, 08:09 🌐

[Qualité de l'air – les attentes des habitants du pourtour de l'étang de Berre bientôt prises en compte]

Une concertation sur la qualité de l'air vient de commencer afin de recueillir des attentes des habitants en matière de santé et d'environnement, et d'essayer d'apporter au final des réponses concrètes pour améliorer la situation. Un dossier de concertation ainsi qu'un registre de collecte des attentes est à votre disposition en Mairie de Gignac-la-Nerthe. Explications.... [Afficher la suite](#)



👍❤️ 35 4 commentaires 30 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager





CONSERVATOIRE
 de musique & danse

MERCREDI 5 JUIN
FÊTE DU CONSERVATOIRE
 15h - Parc Dinosaur'istres
 20h - Ponton de l'Étang de l'Olivier

23/05/19

DE 15H À 18H30
MINI CONCERTS D'ÉLÈVES
 Découverte, initiation instrumentale
 Informations et inscriptions rentrée scolaire
 2019/2020

DE 20H À 21H30
CONCERT DES PROFESSEURS DE MUSIQUE,
DANSE ET THÉÂTRE



ACTUALITÉS MÉTROPOLE ET CONSEIL DE TERRITOIRE

Concertation qualité de l'air

24/05/19



Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la
 qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la
 Prévention des Pollutions...

[Lire la suite](#)

Les Notes d'Été

23/05/19



Un festival entièrement gratuit, proposé par le
 Conservatoire Istres-Ouest Provence du 11 au 29 juin.

[Lire la suite](#)



ENVIRONNEMENT

Donnez votre avis sur les questions de santé et d'environnement

Qualité de l'air : entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre, tel est l'objectif de RÉPONSES. La concertation est ouverte jusqu'au 13 juin 2019. Un registre est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Publié le jeudi 16 mai 2019

La première phase de concertation de RÉPONSES aura lieu du mercredi 05 au samedi 08 juin 2019 auprès des habitants du pourtour de l'étang de Berre. Pour toucher un maximum et une diversité de personnes, sont programmés des micros-trottoirs dans les espaces publics le matin, des ateliers avec les associations l'après-midi et des réunions-forums ouvertes à tous en fin de journée. L'ensemble de cette concertation s'étendra dans les 21 communes autour de l'étang de Berre et à proximité de deux sites industriels.

Contexte

Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue. Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire.

Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en Santé-Environnement. Avec le projet "RÉPONSES", le SPPPI PACA se saisit de façon innovante de la question Santé-Environnement sur le territoire : directement avec les habitants des 21 communes* du pourtour de l'étang de Berre.



* Liste des communes : Berre-l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensûès-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, le Rove, Martigues, Miramas, Marignane, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Saint-Victoret, Saussat-les-Pins, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts et Vitrolles.

Objectifs du projet

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...)
- en offrant à tous une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Il s'agit d'écrire ensemble l'Engagement en Santé-Environnement de notre territoire.

Comité de pilotage

Les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-Relais; la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Mairie de Vitrolles et la Mairie de Fos-sur-Mer; la DREAL PACA et l'ARS PACA; le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF); la CGT et FO et le Grand Port Maritime de Marseille (GPM).

Ce comité de pilotage s'appuie sur un comité d'experts constitué du Cerege, d'AtmoSud, de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions et le Service Observatoire et promotion de la santé au sein du Centre Intercommunal d'action sociale du Pays de Martigues

Processus de concertation : recueil des attentes de la population

Une campagne de concertation de 4 jours consécutifs est programmée dans les communes du pourtour de l'étang de Berre le 5, 6, 7 et 8 juin 2019.

Nous venons à la rencontre des habitants et usagers du territoire pour recueillir toutes les préoccupations des habitants du territoire en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts.

Pour cela plusieurs outils sont mis à disposition :

- Via l'adresse email dédiée concertation@spppi-paca.org,
- En remplissant le formulaire disponible sur www.spppi-paca.org

Pour le grand public :

- En participant aux micros-trottoirs présents dans les espaces publics de Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.
- En participant aux réunions-forums ouverts à tous organisés le :
05 juin, 18h30-20h : Istres (Gymnase le Podium, Salle Aznavour, chemin de Capeau)
06 juin, 18h30-20h : Rognac (Espace Saint Jacques, 60 Boulevard Jean Jaurès)
07 juin, 18h30-20h : Châteauneuf-les-Martigues (Salle BVM, avenue Saint-Médard)
08 juin, 18h30-20h : Vitrolles (Maison de quartier des bords de l'étang, 8 rue Robert Âne)
- Sur les registres mis à disposition dans les mairies lors des temps de concertation. Entre le 13 mai et le 13 juin 2019, vous êtes invités à compléter une « fiche attente » et/ou rédiger en fin de ce document vos avis.

Pour les associations :

- En participant aux ateliers associatifs organisés le :
 - ▶ 05 juin, 16h-18h : Gignac-la-Nerthe (Salle du Conseil, Place Auguste Durcornio), Marignane (Salle Polyvalente, Saint-Exupéry, 53 avenue Jean Mermoz)
 - ▶ 06 juin, 16h-18h : Fos-sur-Mer (Salle Convivialité, Maison de la Mer, Avenue du Sablé d'Or), Grans (Maison des Associations, 4 rue Aristide Briand)
 - ▶ 07 juin, 16h-18h : Saint-Mitre-les-Remparts (Salle du Conseil Municipal, 9 avenue Charles de Gaulle), Martigues (Salle Dufy, Maison du Tourisme, Rond-Point de l'hôtel de ville)
 - ▶ 08 juin, 16h-18h : Sausset-les-Pins (Ecole Primaire Victor Hugo, Rue Berlioz), Berre-l'Étang (Salle Alain Bombard, 762 avenue des Hydravions)

À l'issue du temps de recueil des attentes des habitants et usagers du territoire, un travail spécifique sera effectué par le Comité de Pilotage du projet afin de proposer les premières pistes d'actions relatives aux attentes qui jusqu'à maintenant n'auraient pas obtenu de réponse. Ces pistes d'actions seront ensuite débattues lors d'ateliers de travail spécifiques (octobre 2019) associant le Comité de Pilotage de RÉPONSES et le Panel citoyen. Suite à ce temps de travail complémentaire, un plan d'actions sera proposé et rendu public.

Panel Citoyen

Le panel citoyen a participé à l'élaboration de ce dispositif. Une soixantaine de citoyens volontaires ont rejoint le panel suite à un appel à candidature lancé entre le 9 janvier et le 9 février 2019, dans la presse. Ce groupe référent suivra le déroulé de la concertation et sera attentif à la conduite et à la fidélité du rendu de la concertation.

Garant de la concertation

Le comité de pilotage de RÉPONSES a sollicité la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) afin de désigner un garant de la concertation pour s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suit le projet RÉPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes.

Financement

Le financement du projet RÉPONSES se fait de manière tripartite à parts égales entre les collectivités, les industriels et l'État.



Pour connaître tous les rendez-vous de la concertation, téléchargez [le document d'informations de RÉPONSES](#)



ENVIRONNEMENT

Donnez votre avis sur les questions de santé et d'environnement

Qualité de l'air : entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre, tel est l'objectif de RÉPONSES. La concertation est ouverte jusqu'au 13 juin 2019. Un registre est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Publié le 16 mai 2019

Vivre à Châteauneuf-les-Martigues

site officiel de la ville



MES SERVICES

MA VILLE

MA MAIRIE

MES LOISIRS

ACTUALITÉ

MES LOISIRS

- Sport
- Associations
- Pôle culturel Jean-Claude Izzo
- Le cinéma Marcel Pagnol
- Proposer un événement
- Agenda
 - Agenda

Vous êtes dans : Accueil > Mes loisirs > Agenda > Agenda > Environnement > JUIN 2019 > Concertation Santé - Environnement

Concertation Santé - Environnement - le 7 juin 2019

Thème : Environnement

Au BVM, avenue Saint-Médard à La Mède de 18h30 à 20h

Organisée par le SPPPI PACA et la municipalité.

Réunion de concertation de la population sur les questions de santé et d'environnement vis-à-vis de la qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre.

La Ville, comme 21 communes, s'est engagée avec le SPPPI PACA via le projet "RÉPONSES" pour se saisir de la question Santé-Environnement sur le territoire.

Contact : concertation@spppi-paca.org. Plus d'infos sur www.spppi-paca.org.



Plan de la ville



Démarches en ligne



Marchés publics



Programme du cinéma



Espace famille

Partager cette page sur   

Générer cette page en PDF page

Recommander cette page

Imprimer cette page

Haut de page

Vivre à Châteauneuf-les-Martigues

site officiel de la ville



MES SERVICES

MA VILLE

MA MAIRIE

MES LOISIRS

ACTUALITÉ



Plan de la ville



Démarches en ligne



Marchés publics



Programme du cinéma



Espace famille

Vous êtes dans : Accueil > Les articles d'actualité > Une concertation citoyenne s'engage sur la qualité de l'air autour de l'étang. Donnez votre avis, c'est important !

Une concertation citoyenne s'engage sur la qualité de l'air autour de l'étang. Donnez votre avis, c'est important !



La qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports sont des enjeux majeurs de santé publique. C'est pourquoi, suite à des rapports et des études réalisées localement, l'ensemble des pouvoirs publics et les acteurs du territoire se mobilisent.

Deux temps forts pour Châteauneuf-les-Martigues !

- ◆ Du 13 mai au 13 juin : donnez votre avis sur les registres en mairie.
- ◆ Vendredi 7 juin à 18h30 : participez à la réunion de concertation au BVM à La Mède.
- ◆ Dès maintenant sur www.spppi-paca.org

Un outil et un projet pour réaliser un plan d'action santé-environnement local

Avec le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA), 21 communes, les associations, l'État, les établissements publics, les industries et les salariés se sont mobilisés pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en matière de santé et d'environnement.

Le projet "R ÉPONSES" inédit sur le territoire

Le projet "R ÉPONSES" dont les initiales signifient "réduire les pollutions en santé environnement" doit apporter des solutions concrètes aux attentes des populations sur ces questions.

- ◆ Il instaure un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- ◆ Il impulse de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...)
- ◆ Il offre à tous une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

 [Dossier-concertation-réponses \(pdf - 3.80 Mo\)](#)

ACCÈS DIRECT

- Toute l'actualité
- Tout l'agenda
- Proposer un événement
- Feuilletter l'Actu et le Vivre
- Galerie photo
- Menus
- Qualité de l'air
- Qualité des plages
- Pôle culturel Jean-Claude Izzo
- Réserver un court de tennis
- Toutes les vidéos



Facebook



Centre communal de proximité

Ne ratez pas le processus de concertation pour recueillir les attentes de la population

C'est en ce moment !

- ◆ Des registres sont mis à disposition en mairie lors des temps de concertation. Depuis le 13 mai et jusqu'au 13 juin 2019, vous êtes invités à compléter une « fiche attente » et/ou rédiger en fin de ce document vos avis.
- ◆ Participez à la réunion de concertation avec les habitants est ouverte à tous, vendredi 7 juin de 18h30 à 20h dans la salle BVM avenue st Médard à La Mède.

Mais aussi, d'autres outils sont mis à disposition :

- ◆ L'adresse email dédiée concertation@spppi-paca.org,
- ◆ Un [formulaire](#) disponible sur www.spppi-paca.org est à remplir.

Gignac la Nerthe.fr

"Ensemble, construisons le Gignac de demain"

LA MAIRIE

NOTRE VILLE

GIGNAC ÉVOLUE

CADRE DE VIE

ENFANCE

LOISIRS



Consultation autour de la Qualité de l'air

Qualité de l'air – les attentes des habitants du pourtour de l'étang de Berre bientôt prises en compte Une concertation sur la qualité de l'air vient de commencer afin de recueillir des attentes des habitants en matière de santé et d'environnement, et d'essayer d'apporter au...

ACTUALITÉS

De la danse dans tous ses états

L'association Mouv'HappyNess et la FSGT propose, samedi 25 mai à l'espace Pagnol, la 8ème édition du Festival Artistique Régional de Danse et d'Expression de Printemps (...)

Sorties voile de cet été

Les dates de sorties en mer avec le voilier « Eau libre – Ville de Gignac-la-Nerthe » pour cet été viennent de sortir. Pour rappel, ce voilier est mis à disposition des Gignacaises et Gignacais pour des sorties à la

LE MOIS EN IMAGES

La vie de votre commune en photos et en vidéos

Toutes les photos

Toutes les vidéos




SELFIES, PORTRAITS DE GIGNACAIS



AGENDA

Le 29.05
Fête des mères



ESPACE CITOYEN

Gignac la Nerthe.fr



LA MAIRIE

NOTRE VILLE

GIGNAC ÉVOLUE

CADRE DE VIE

ENFANCE

LOISIRS

Accueil > Actualités > Consultation autour de la Qualité de l'air



CONSULTATION AUTOUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Qualité de l'air – les attentes des habitants du pourtour de l'étang de Berre bientôt prises en compte

Une concertation sur la qualité de l'air vient de commencer afin de recueillir des attentes des habitants en matière de santé et d'environnement, et d'essayer d'apporter au final des réponses concrètes pour améliorer la situation. Un **dossier de concertation** ainsi qu'un **registre de collecte des attentes** est à **votre disposition en Mairie** de Gignac-la-Nerthe. Explications.

Le SPPPI PACA (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) est une instance de dialogue et de concertation sur les thématiques – risques, environnement et santé.

Cet organisme, qui travaille entre autres avec les villes du pourtour de l'étang de Berre, l'État, la Métropole, les industriels... porte aujourd'hui le projet RÉPONSES – RÉduire les POLLutioNs en Santé Environnement.

Cette initiative nouvelle et inédite est développée sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre au travers de cinq collègues d'acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) qui s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations en termes de Santé Environnement. Et donc essayer d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations en la matière.

Les habitants du territoire sont au cœur du dispositif. Dans ce cadre-là, un dossier de concertation présentant l'ensemble des éléments d'information afférents au projet (contexte, gouvernance, objectifs ainsi que la démarche de la concertation) et des registres de collectes des attentes sont mis à disposition du public en Mairie de Gignac-la-Nerthe.

Par ailleurs, un atelier de travail avec le tissu associatif aura lieu le 5 juin sur la commune.

Partagez cet article:



TOUTES LES ACTUS



Permanence Seniors

 Le Pôle Info Senior de Salon-de-Provence tiendra une permanence au sein de la Mairie de Grans le mercredi 29 mai...

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ETANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

 Réponses

Spectacles de fin d'année

RÉPONSES



QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

4 réunions-forums ouverts à tous - 18h30 à 20h00

Mercredi 05 juin Istres Gymnase le Podium, Salle Aznavour Chemin de Capeau	Vendredi 07 juin Châteauneuf-les-Martigues Salle BVM Avenue Saint-Médard
Judi 06 juin Rognac Espace Saint Jacques 60 Boulevard Jean Jaurès	Samedi 08 juin Vitrolles Maison de quartier des bords de l'étang 8 rue Robert Ane

8 ateliers avec les associations - 18h00 à 18h00
dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.

Plus d'informations : www.spppi-paca.org
concertation@spppi-paca.org



Qualité de l'air : entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre. Tel est l'objectif de RÉPONSES.

Contexte

Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue. Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire.

Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en Santé-Environnement.

Avec le projet « RÉPONSES », le SPPPI PACA se saisit de façon innovante de la question Santé-Environnement sur le territoire : directement avec les habitants des 21 communes* du pourtour de l'étang de Berre.

*Liste des communes : Berre-l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensus-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, le Rove, Martigues, Miramas, Marignane, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis, Rognac, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts et Vitrolles.

Objectifs du projet

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...)
- en offrant à tous une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Il s'agit d'écrire ensemble l'Engagement en Santé-Environnement de notre territoire.

Comité de pilotage

Les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-Relais; la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Mairie de Vitrolles et la Mairie de Fos-sur-Mer; la DREAL PACA et l'ARS PACA; le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF); la CGT et FO et le Grand Port Maritime de Marseille (GPM).

Ce comité de pilotage s'appuie sur un comité d'experts constitué du Corege, d'AtmoSud, de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions et le Service Observatoire et promotion de la santé au sein du Centre Intercommunal d'action sociale du Pays de Martigues

Processus de concertation : recueil des attentes de la population

Une campagne de concertation de 4 jours consécutifs est programmée dans les communes du pourtour de l'étang de Berre le 5, 6, 7 et 8 juin 2019.

Nous venons à la rencontre des habitants et usagers du territoire pour recueillir toutes les préoccupations des habitants du territoire en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts.

Pour cela plusieurs outils sont mis à disposition

- Via l'adresse email dédiée concertation@spppi-paca.org,
- En remplissant le formulaire disponible sur www.spppi-paca.org,

Pour le grand public

En participant aux micros-trottoirs présents dans les espaces publics de Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensus-la-Redonne et Saint-Victoret.

En participant aux réunions-forums ouvertes à tous organisés les :

- 5 juin, 18h30-20h : Istres (Gymnase le Podium, Salle Aznavour, chemin de Capeau)
- 6 juin, 18h30-20h : Rognac (Espace Saint Jacques, 60 Boulevard Jean Jaurès)
- 7 juin, 18h30-20h : Châteauneuf-les-Martigues (Salle BVM, avenue Saint-Médard)
- 8 juin, 18h30-20h : Vitrolles (Maison de quartier des bords de l'étang, 8 rue Robert Ane)

Sur les registres mis à disposition dans les mairies lors des temps de concertation. Entre le 13 mai et le 13 juin 2019, vous êtes invités à compléter une « fiche attente » et/ou rédiger en fin de ce document vos avis.

Pour les associations

En participant aux ateliers associatifs organisés le :

- 5 juin, 16h-18h : Gignac-la-Nerthe (Salle du Conseil, Place Auguste Durcornio)
Marignane (Salle Polyvalente, Saint-Exupéry, 53 avenue Jean Mermoz)
- **6 juin, 16h-18h** : Fos-sur-Mer (Salle Convivialité, Maison de la Mer, Avenue du Sablé d'Or)
Grans (Maison des Associations, 4 rue Aristide Briand)
- 7 juin, 16h-18h : Saint-Mitre-les-Remparts (Salle du Conseil Municipal, 9 avenue Charles de Gaulle)
Martigues (Salle Dufy, Maison du Tourisme, Rond-Point de l'hôtel de ville)
- 8 juin, 16h-18h : Sausset-les-Pins (Ecole Primaire Victor Hugo, Rue Berlioz)
Berre-l'Étang (Salle Alain Bombard, 762 avenue des Hydravions)

À l'issue du temps de recueil des attentes des habitants et usagers du territoire, un travail spécifique sera effectué par le Comité de Pilotage du projet afin de proposer les premières pistes d'actions relatives aux attentes qui jusqu'à maintenant n'auraient pas obtenu de réponse.

Ces pistes d'actions seront ensuite débattues lors d'ateliers de travail spécifiques (octobre 2019) associant le Comité de Pilotage de RÉPONSES et le Panel citoyen. Suite à ce temps de travail complémentaire, un plan d'actions sera proposé et rendu public.

Panel Citoyen

Le panel citoyen a participé à l'élaboration de ce dispositif. Une soixantaine de citoyens volontaires ont rejoint le panel suite à un appel à candidature lancé entre le 9 janvier et le 9 février 2019, dans la presse. Ce groupe référent suivra le déroulé de la concertation et sera attentif à la conduite et à la fidélité du rendu de la concertation.

Garant de la concertation

Le comité de pilotage de RÉPONSES a sollicité la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) afin de désigner un garant de la concertation pour s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suit le projet RÉPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes.

Financement

Le financement du projet RÉPONSES se fait de manière tripartite à parts égales entre les collectivités, les industriels et l'État.

Mes unes

de l'alimentation durable

CONCOURS MIRAMAS STORE

LA MAISON DE L'ALIMENTATION DURABLE
Du mardi 4 au jeudi 6 juin

Pop up store produits du terroir
Colloque « Alimentation durable en question »
Réunion de famille-conférence débat « La gastronomie, un atout compétitif pour nos villes »

Ateliers culinaires : « zero déchet, librairie, diététique et... »
Bistrot « Y aura du vin... »
« zero food »

Fête de la musique

Miramas, un été tout en gourmandise

La maison de l'alimentation durable

EN 1 CLIC

- ESPACE FAMILLE
- DEMARCHES ADMINISTRATIVES
- PORTAIL DES ASSOCIATIONS
- NUMEROS UTILES

VOUS ETES

Icons representing different user types: person, family, person with wheelchair, person with hearing aid.

MON AGENDA

→ Voir tous les événements

INITIATION ET DECOUVERTE DU RUGBY
Du 21/05/19 au 15/06/19
Initiation et découverte du rugby

CORRY
27/05/19
Cérémonie

29/05/19
Animations intergénérationnelles

RECHERCHER DANS L'AGENDA

du [] au []

Choisissez un thème

> OK

> PROPOSEZ UNE MANIFESTATION

ACTUALITÉS

→ Voir toutes les actualités

RÉPONSES

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

uoda

EMPLOI ET HANDICAP : LA VILLE S'ENGAGE

MATINÉE RENCONTRE ENTRE LES BRIGADES VERTES

KIOSQUE

INFOS TRAVAUX

MARCHÉS PUBLICS

ACCUEIL > ACTUALITÉS > QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

Partager   

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE DU 5 AU 8 JUIN 2019

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes du pourtour de l'étang de Berre à l'écoute de ses attentes. Découvrez le projet RÉPONSES sur www.spppi-paca.org

4 RÉUNIONS-FORUMS OUVERTS À TOUS DE 18H30 À 20H :

Mercredi 5 juin - Istres - Gymnase le Podium, Salle Aznavour Chemin de Capeau

Judi 6 juin - Rognac - Espace Saint Jacques - 60 boulevard Jean Jaurès

Vendredi 7 juin - Châteauneuf-les-Martigues - Salle BVM - Avenue Saint-Médard

Samedi 8 juin - Vitrolles - Maison de quartier des bords de l'étang - 8 rue Robert Âne

9 micros-trottoirs de 9h à 11h dans les espaces publics de Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.

8 ateliers avec les associations de 16h00 à 18h00 dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?



RÉPONSES

Réduire les Pollutions en Santé Environnement

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

Ne peut être utilisé sans la note précédente.


EN 1 CLIC 

ACTUALITÉS



CANICULE : VAGUE DE CHALEUR EN JUIN



ENQUÊTE STATISTIQUE ET DE RECHERCHE SUR



APPEL À CANDIDATURES POUR L'IMPLANTATION

→ [Voir toutes les actualités](#)

Accès sécurisé Connexion



Vous êtes ici : Accueil

BIENVENUE

ACTUALITES

27/05/2019 > RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES A SAINT MITRE LES REMPARTS
[Cliquez ici >](#)

24/05/2019 > COUPURE D'EAU LE MARDI 28 MAI

En raison de travaux de la Régie des Eaux, une coupure d'eau aura lieu le MARDI 28 MAI de 21h à 6h :

- chemin de Calieux
- boulevard du Président Allende
- rue des Magnans
- impasse Jules Claverie
- rue Pablo Neruda
- rue Emile Zola

Les perturbations seront écourtées dans la mesure du possible.

LES TRAVAUX À SAINT MITRE

Le guide des assos
2017/2018



Saint Mitre au rythme des

DÉCOUVRIR SAINT MITRE

Localisation

Carte d'identité

Patrimoine

VIVRE À SAINT MITRE**Accueil**Le Maire en direct **NOUVEAU**

Brèves

La Mairie

Police Municipale

Travaux

Environnement - Déchets

Social

Grandir et s'instruire

Travailler

Se divertir

Culture

S'installer

Urbanisme

Se déplacer

15/05/2019 > Quel air, quelle santé pour demain ? La parole est au citoyen !

La grande concertation avec les habitants du pourtour de l'étang de Berre se poursuit ! Nous vous en parlons dans le dernier numéro du magazine municipal, le SPPPI PACA veut donner la parole aux habitants pour améliorer la qualité de l'air (industrie, infrastructures de transport, résidentiel...).

Pour ce faire, plusieurs actions sont prévues. Un registre de collecte d'ores et déjà à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, avec un dossier d'informations, jusqu'au 13 juin.

Des ateliers sont également au programme, celui de Saint Mitre les Remparts est prévu le vendredi 7 juin prochain, de 16h à 18h en salle du Conseil Municipal. D'autres ateliers et réunions-forums sont prévues dans les autres villes du pourtour de l'étang de Berre.

[Pour plus d'informations, cliquer ici >](#)



REponses
Mairie de Saint Mitre les Remparts

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?
4 JOURS À LA RENCONTRE DES HABITANTS
DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

CONCERTATION - TEMPS //1

DU 05 AU 08 JUIN 2019
 ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

L'air d'Étang

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BERRE L'ÉTANG

mag

N° 83
JUN
2019

Berre active et sportive



Dossier

Berre l'Étang, active et sportive !

BERRE PARTICIPE au projet « RÉPONSES »

Le « Secrétariat Permanent Pour la Prévention des Pollutions Industrielles Provence Alpes Côte d'Azur » ou SPPPI PACA est, depuis 40 ans, l'outil majeur de concertation de tous les acteurs de la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé des habitants : associations environnementales, organisations syndicales de salariés, collectivités locales et Métropole, Etat et établissements publics, et bien sûr industriels.

Afin de répondre aux questions des habitants des rives de l'Etang de Berre sur l'impact sanitaire des pollutions environnementales et les moyens de les combattre, le SPPPI PACA lance un vaste projet baptisé « REPONSES pour l'Etang de Berre ». L'objectif du projet, qui se déroule sur 21 communes autour de l'Etang, est d'apporter des réponses reconnues par les habitants sur toutes les questions de santé et d'environnement, puis de bâtir des solutions efficaces pour lutter contre les impacts.

La première phase vise à connaître les questionnements de la population des rives de l'Etang de Berre sur les sujets de santé et d'environnement liés aux pollutions industrielles. Elle sera constituée de micros-trottoirs dans quelques-unes des 21 villes concernées, de réunions publiques dans d'autres communes et d'ateliers rassemblant des représentants du monde associatif dans d'autres (cas de Berre l'Etang).

À cette première étape, succédera en automne 2019 un nouveau temps de concertation autour des réponses aux attentes identifiées. Le plan d'actions sera finalisé d'ici la fin de l'année.

L'équipe municipale a bien évidemment décidé d'associer Berre l'Etang à cette démarche qui répond aux attentes de la population Berroise. La Commune participera au financement du dispositif. Elle accueillera, sur proposition du SPPPI, **un atelier ouvert au monde associatif local le samedi 8 juin à la salle Alain Bombard**. Un registre de concertation pour recueillir les attentes des Berrois sur l'amélioration de la qualité de l'air et son impact sur la santé sera disponible à l'accueil principal de la mairie jusqu'au 13 juin 2019. Et toute l'information utile sera diffusée vers la population au fur et à mesure de l'avancement du projet.

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ
POUR DEMAIN ?



RÉPONSES
Réponses aux Pollutions et Santé Environnement

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS
DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

numéro 294

votre mensuel

EOS

-sur-Mer

Juin 2019



Comme un air
de fêtes

Santé-environnement
Les autorités sanitaires
reçues par le maire

Donnez directement votre avis sur les questions de santé et d'environnement

Le 6 juin, de 16h à 18h, un atelier associatif sera organisé par le SPPPI Paca pour recueillir les attentes des Fosséens en matière de santé et environnement. À terme : apporter des solutions concrètes.



Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement sur notre commune et le territoire du pourtour de l'étang de Berre. Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en santé-environnement. Avec le projet Réponses, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) Paca se saisit de la question santé-environnement directement avec les habitants des 21 communes concernées, en apportant des

réponses et des solutions concrètes à leurs attentes.

L'objectif est d'instaurer un dialogue constructif, entre les parties prenantes, d'impulser de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...) et d'offrir à tous une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Dans le cadre d'actions de concertation, le SPPPI Paca organisera un atelier associatif le 6 juin 2019, de 16h

à 18h, à la Maison de la Mer de Fos-sur-Mer. L'idée : recueillir les attentes et questions des Fosséens par l'intermédiaire des associations. Jusqu'au 13 juin, les habitants pourront aussi confier toutes leurs préoccupations en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts, par l'intermédiaire d'une adresse email dédiée (concertation@spppi-paca.org) ou en remplissant le formulaire disponible sur www.spppi-paca.org. Sans oublier le registre mis à disposition dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, pendant ce temps de concertation, et dans lequel chacun est invité à compléter une « fiche attente » et/ou rédiger en fin de ce document un avis. ■

Fos Epséal : les suites de l'étude rendues publiques

L'équipe Fos Epséal convie tous les habitants intéressés par la santé et l'environnement sur leur territoire, à venir assister aux présentations des résultats du deuxième volet de l'étude portant sur Saint-Martin-de-Crau, ainsi que sur les aspects méthodologiques de la recherche.

Cette restitution publique se déroulera en présence de Barbara Allen, directrice scientifique de l'étude, le 12 juin 2019 à la Maison de la mer, avenue des Sables d'Or, de 18h à 20h.

f
Ville de Fos-sur-Mer
Shirley
Accueil
Créer
👤
💬
🔔
?




👍 J'aime
📡 S'abonner
➦ Partager
⋮

✉️ Envoyer un message



Ville de Fos-sur-Mer

3 juin, 16:30 · 🌐

⋮

♻️ #Environnement #SPPPI

Quel air pour demain autour de l'Étang de Berre et à Fos-sur-Mer ?

Dans le cadre de la concertation sur le projet REPONSES, 4 réunions-forums ouverts à tous se tiendront les 5, 6, 7 et 8 juin sur le pourtour de l'étang de Berre.

un atelier avec les associations aura lieu à Fos-Sur-Mer.

Pour plus d'infos : <https://www.spppi-paca.org>



QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

4 réunions-forums ouverts à tous - 18h30 à 20h00

<p>Mercredi 05 juin Istres Gymnase le Podium, Salle Aznavour Chemin de Capeau</p> <p>Judi 06 juin Rognac Espace Saint Jacques 60 Boulevard Jean Jaurès</p>	<p>Vendredi 07 juin Châteauneuf-les-Martigues Salle BVM Avenue Saint-Médard</p> <p>Samedi 08 juin Vitrolles Maison de quartier des bords de l'étang 8 rue Robert Âne</p>
--	--

8 ateliers avec les associations - 16h00 à 18h00
dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.

Plus d'informations : www.spppi-paca.org
concertation@spppi-paca.org



👤 Vous et 5 autres personnes
4 partages

👍 J'aime
💬 Commenter
➦ Partager

Communauté Voir tout

👤 Invitez vos amis à aimer cette Page

👍 12 665 personnes aiment ça

📡 13 084 personnes suivent ce lieu

👤 Aurélie Acapulco aime ce lieu ou y est déjà venue

📍 2 235 visites

À Propos Voir tout



📍 Hôtel de ville, avenue René Cassin (6,55 km)
13270 Fos-sur-Mer

Obtenir l'itinéraire

☎️ 04 42 47 71 31/71 96

✉️ Envoyer un message

🌐 www.fos-sur-mer.fr

📁 Ville · Organisation

🕒 Heures : 08:30 - 17:00
Actuellement ouvert

✎ Suggérer des modifications

f **Transparence De La Page** Voir la suite

Facebook vous montre des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez les actions des personnes qui gèrent et publient du contenu.

📅 Page créée - 1 juin 2012

Pages connexes



Marché Aux Affaires...
Magasin discount

👍 J'aime



Maritima
Nadège Mirguet aime ça
Entreprise de radiodiffusi

👍 J'aime



Office de Tourisme d...
Centre d'informations touri

👍 J'aime



Ville de Fos-sur-Mer

53 min · 🌐

Grâce au projet RÉPONSES, donnez votre avis sur les questions de santé et d'environnement que vous vous posez.

Un registre est à votre disposition dans le hall de l'hôtel de ville jusqu'au 13 juin.

Pour en savoir plus : <http://www.fosurmer.fr/.../donnez-votre-avis-sur-les-questio...>



RÉPONSES
Mars de l'État de l'Environnement

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?

**4 JOURS À LA RENCONTRE DES HABITANTS
DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE**

CONCERTATION - TEMPS #1

DU 05 AU 08 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALASRES

FOSSURMER.FR

**Donnez votre avis sur les questions de santé et
d'environnement**

👍 2

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager

 ACTUALITÉS

> toute l'actualité



QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?
4 JOURS À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

CONCERTATION - TEMPS #1
DU 05 AU 08 JUIN 2019
ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

RÉPONSES
Maire de l'Étang de Berre et Comité d'Aménagement

> 03/06/2019
Environnement
REPONSES : concertation sur notre qualité de l'air

> 30/09/2019
Sécurité
Réglementation de l'accès aux massifs forestiers en période estivale

> 03/06/2019
Culture
Inscriptions au conservatoire de musique et de danse

> 01/06/2019
Travaux
Fermeture du stade nautique pour travaux

> 29/05/2019
Education
Restauration scolaire : le repas à 1€ pour tous

 KIOSQUE

> tout le kiosque



> Istres MAG
2019 Avril/Mai

 AGENDA

> agenda complet

05.06.2019 | 15h

Fête du conservatoire

Musique

05.06.2019 | 18h30

Concertation sur la qualité de l'air

Réunion publique

05.06.2019 | 20h

Istres Provence Handball Vs Ivry

Loisirs

06.06.2019 | 10h45

Bébés conteurs

Médiathèque

06.06.2019 | 19h30

Découverte de l'œnologie à la cave de Sulauze

Loisirs

06.06.2019 | 20h30

David Coria El Encuentro

Danse

Concertation sur la qualité de l'air

Réunion publique | Le Podium

LE 05.06.2019 | DE 18H30 À 20H00 / TOUT PUBLIC

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?
4 JOURS À LA RENCONTRE DES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE
CONCERTATION - TEMPS #1
DU 05 AU 08 JUIN 2019
ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

RÉPONSES
Maire de l'Étang de Berre

EMAP

Entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre, tel est l'objectif de RÉPONSES.

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes du pourtour de l'étang de Berre à l'écoute de ses attentes.

Une campagne de concertation de 4 jours consécutifs est programmée dans les communes du pourtour de l'étang de Berre le 5, 6, 7 et 8 juin 2019.

A Istres, rendez-vous le mercredi 5 juin à 18h30, auditorium Charles Aznavour complexe sportif le Podium (Trigance)

Plus d'info sur le projet RÉPONSES disponible ici : <https://www.spppi-paca.org/r/95/> (<https://www.spppi-paca.org/r/95/>)

REPONSES : concertation sur notre qualité de l'air

Environnement

LE 03 JUIN 2019



Entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre, tel est l'objectif de RÉPONSES.

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes du pourtour de l'étang de Berre à l'écoute de ses attentes.

Découvrez le projet RÉPONSES en cliquant [ICI](#)

Le contexte

Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue. Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire. Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un projet collégial et répondre aux attentes des populations en Santé-Environnement. Avec le projet "RÉPONSES", le SPPI PACA se saisit de façon innovante de la question Santé-Environnement sur le territoire : directement avec les habitants des 21 communes* du pourtour de l'étang de Berre.

*Liste des communes : Berre-l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, le Rove, Martigues, Miramas, Marignane, Port-de-Bouc, Port Saint-Louis, Rognac, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts et Vitrolles.

Objectifs du projet

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...)
- en offrant à tous une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Il s'agit d'écrire ensemble l'Engagement en Santé-Environnement de notre territoire.

Processus de concertation : recueil des attentes de la population

Une campagne de concertation de 4 jours consécutifs est programmée dans les communes du pourtour de l'étang de Berre le 5, 6, 7 et 8 juin 2019.

Nous venons à la rencontre des habitants et usagers du territoire pour recueillir toutes les préoccupations des habitants du territoire en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts.

Pour cela plusieurs outils sont mis à disposition :

- Via l'adresse email dédiée concertation@spppi-paca.org,
- En remplissant le formulaire disponible sur www.spppi-paca.org,

Pour le grand public :

- En participant aux micros-trottoirs présents dans les espaces publics de Saint-Chamas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.
- En participant aux réunions-forums ouverts à tous organisés le :

05 juin, 18h30-20h : Istres (Gymnase le Podium, Salle Aznavour, chemin de Capeau)

06 juin, 18h30-20h : Rognac (Espace Saint Jacques, 60 Boulevard Jean Jaurès)

07 juin, 18h30-20h : Châteauneuf-les-Martigues (Salle BVM, avenue Saint-Médard)

08 juin, 18h30-20h : Vitrolles (Maison de quartier des bords de l'étang, 8 rue Robert Âne)

- Sur les registres mis à disposition dans les mairies lors des temps de concertation. Entre le 13 mai et le 13 juin 2019, vous êtes invités à compléter une « fiche attente » et/ou rédiger en fin de ce document vos avis.

Pour les associations :

En participant aux ateliers associatifs organisés le :

05 juin, 16h-18h : Gignac-la-Nerthe (Salle du Conseil, Place de la Mairie)

Marignane (Salle Polyvalente, Saint-Exupéry, 53 avenue Jean Mermoz)

06 juin, 16h-18h : Fos-sur-Mer (Salle Convivialité, Maison de la Mer, Avenue du Sablé d'Or)

Grans (Maison des Associations, 4 rue Aristide Briand)

07 juin, 16h-18h : Saint-Mitre-les-Remparts (Salle du Conseil Municipal, 9 avenue Charles de Gaulle)

Martigues (Salle Dufy, Maison du Tourisme, Rond-Point de l'hôtel de ville)

08 juin, 16h-18h : Sausset-les-Pins (Ecole Primaire Victor Hugo, Rue Berlioz)

Berre-l'Étang (Salle Alain Bombard, 762 avenue des Hydravions)

A l'issue du temps de recueil des attentes des habitants et usagers du territoire, un travail spécifique sera effectué par le Comité de Pilotage du projet afin de proposer les premières pistes d'actions relatives aux attentes qui jusqu'à maintenant n'auraient pas obtenu de réponse.

Ces pistes d'actions seront ensuite débattues lors d'ateliers de travail spécifiques (octobre 2019) associant le Comité de Pilotage de RÉPONSES et le Panel citoyen. Suite à ce temps de travail complémentaire, un plan d'actions sera proposé et rendu public.

Panel Citoyen

Le panel citoyen a participé à l'élaboration de ce dispositif. Une soixantaine de citoyens volontaires ont rejoint le panel suite à un appel à candidature lancé entre le 9 janvier et le 9 février 2019, dans la presse. Ce groupe référent suivra le déroulé de la concertation et sera attentif à la conduite et à la fidélité du rendu de la concertation.

Garant de la concertation

Le comité de pilotage de RÉPONSES a sollicité la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) afin de désigner un garant de la concertation pour s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suit le projet RÉPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes.



Saint Chamas en Provence

3 juin, 12:01 · 🌐

👍 J'aime la Page ...

#Environnement

🌐 Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes du pourtour de l'étang de Berre à l'écoute de ses attentes. Découvrez le projet RÉPONSES sur www.spppi-paca.org

👉 4 réunions-forums ouverts à tous - de 18h30 à 20h00

Judi 06 juin : Rognac - Espace Saint Jacques 60 - Boulevard Jean Jaurès

Vendredi 07 juin : Châteauneuf-les-Martigues - Salle BVM - Avenue Saint-Médard

Samedi 08 juin : Vitrolles - Maison de quartier des bords de l'étang - 8 rue Robert Âne

🚩 9 micros-trottoirs - de 9h00 à 11h00 dans les espaces publics de Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.

👤 8 ateliers avec les associations - de 16h00 à 18h00 dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.

👍 😊 Vous et 14 autres personnes

9 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



Saint Chamas en Provence

4 juin, 19:37 · 🌐

👍 J'aime la Page

#Environnement

🚩 Une concertation citoyenne s'engage sur la qualité de l'air autour de l'étang. Donnez votre avis, c'est important !

🌍 La qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports sont des enjeux majeurs de santé publique. C'est pourquoi, l'ensemble des pouvoirs publics et les acteurs du territoire se mobilisent.

Micros-trottoirs à Saint-Chamas :

- Date : mercredi 5 juin
- Heure : de 9h à 11h
- Lieux : Petit Casino, Maison de la Presse, Ecole primaire Gabriel Péri, Mairie + commerces alentours, Stade du Molleton, Lidl.
- Dès maintenant sur <http://www.spppi-paca.org/>, un formulaire est disponible et un courriel dédié : concertation@spppi-paca.org
- Donnez votre avis sur le registre en mairie.

RÉPONSES
Réduire les Pollutions en Santé Environnement

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles - SPPPI Paca

4 réunions-forums ouverts à tous :

Mercredi 05 juin Istres Gymnase le Podium, Salle Aznavour Chemin de Capeau	Vendredi Châteauneuf Salle Bv Avenue
Jeu. 06 juin Rognac Espace Saint Jacques 60 Boulevard Jean Jaurès	Samedi Vitrolles Maison 8 rue Rb

9 micros-trottoirs - de 9h00 à 11h00
dans les espaces publics de Saint-Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Calès, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.

8 ateliers avec les associations - dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Maillane, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausse

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles - SPPPI Paca

👍 9

2 partages

👍 J'aime

💬 Commenter

➦ Partager



Découvrir Berre

Mairie

Cadre de vie

Famille

Solidarité

Loisirs

[Accueil](#) > [Actualités](#)

Actualités



Quel air, quelle santé pour demain ?

Berre participe au projet "RÉPONSES".

publié le 6 juin 2019

Un atelier de concertation est proposé au monde associatif le samedi 8 juin et un registre est mis à la disposition des Berrois jusqu'au 13 juin.



Festival Les Nuits de Berre 4, 5 et 6 juillet

Le compte à rebours a commencé pour la 3ème édition !

publié le 4 juin 2019

Dans un mois jour pour jour, vous pourrez assister à la première soirée de cette 3ème édition.



Du sport pour les centres de loisirs

Stages de voile, équitation ou cirque au programme cet été.

publié le 3 juin 2019

Découvrez les dates des différents stages, leurs inscriptions et toutes les infos pratiques.

[Découvrir Berre](#)[Mairie](#)[Cadre de vie](#)[Famille](#)[Solidarité](#)[Loisirs](#)[Accueil](#) > [Toutes les actus](#)

Quel air, quelle santé pour demain ?

Berre participe au projet "RÉPONSES".

Un atelier de concertation est proposé au monde associatif le samedi 8 juin et un registre est mis à la disposition des Berrois jusqu'au 13 juin.

Le projet "RÉPONSES"

Afin de répondre aux questions des habitants des rives de l'étang de Berre sur l'impact sanitaire des pollutions environnementales et les moyens de les combattre, le SPPPI PACA lance un vaste projet baptisé "RÉPONSES pour l'Étang de Berre". L'objectif du projet est d'apporter des réponses reconnues par les habitants sur toutes les questions de santé et d'environnement, puis de bâtir des solutions efficaces pour lutter contre les impacts.



La concertation avec les habitants du pourtour de l'étang

La première phase vise à connaître les questionnements de la population des rives de l'Étang de Berre sur les sujets de santé et d'environnement liés aux pollutions industrielles.

Elle sera constituée de micros-trottoirs dans quelques-unes des 21 villes concernées, de réunions publiques dans d'autres communes et d'ateliers rassemblant des représentants du monde associatif dans d'autres.

À cette première étape, succédera en automne 2019 un nouveau temps de concertation autour des réponses aux attentes identifiées pour se finaliser en fin d'année.

Comment participer à Berre l'Étang ?

L'équipe municipale a bien évidemment décidé d'associer la ville à cette démarche qui répond aux attentes de la population Berroise. La Commune participera au financement du dispositif.

Elle accueillera, sur proposition du SPPPI, **un atelier ouvert au monde associatif local le samedi 8 juin à 16h30 à la salle Alain Bombard**. Pour plus de renseignements, écrire à concertation@spppi-paca.org.

Pour recueillir les attentes des Berrois sur l'amélioration de la qualité de l'air et son impact sur la santé, **un registre de concertation sera disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville jusqu'au 13 juin 2019**.

Toute l'information utile sera diffusée vers la population au fur et à mesure de l'avancement du projet.

► Toutes les actus

← Précédente : Berre annonce son festival

→ Suivante : Festival Les Nuits de Berre 4, 5 et 6 juillet

Le Territoire

Citoyenneté

Cadre de vie

A tout âge

Temps libre

Billetterie en ligne

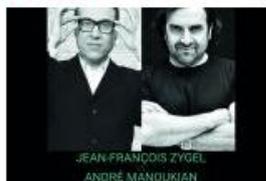
L'agenda



2

juin 2019

Concert



Billetterie Concert André MANOUKIAN et Jean-Fran...

LIRE LA SUITE

6

juin 2019

Environnement

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERGE DU 5 AU 8 JUIN 2019

4 rendez-vous (5 rendez-vous) : mardi à jeudi

« QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ? »

LIRE LA SUITE

7

juin 2019

Salon - Foire



Marché des producteurs locaux

LIRE LA SUITE

[annoncer un événement >>](#)

L'actu en +



Prévention incendie

Au jardin Attention aux barbecues

Brûlages interdits !

En voiture, ne jetez pas de mégot

En forêt, Pas de feu de camp, de cigarette ni de barbecue

EN SAVOIR +



Pollution de l'air

« QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ? »

EN SAVOIR +

« QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ? »

Date : Jeudi 6 Juin 2019 18:30 au 20:00

Catégorie d'événement : Environnement

QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ?



CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE

DU 5 AU 8 JUIN 2019

ATELIERS - FORUMS - RENCONTRES - INTERVIEWS - MURS À PALABRES

4 réunions-forums ouverts à tous - 18h30 à 20h00

Mercredi 05 juin

Istres

Gymnase le Podium, Salle Aznavour
Chemin de Capeau

Vendredi 07 juin

Châteauneuf-les-Martigues

Salle BVM
Avenue Saint-Médard

Judi 06 juin

Rognac

Espace Saint Jacques
60 Boulevard Jean Jaurès

Samedi 08 juin

Vitrolles

Maison de quartier des bords de l'étang
8 rue Robert Âne

8 ateliers avec les associations - 16h00 à 18h00

dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre-les-Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.

Plus d'informations : www.spppi-paca.org
concertation@spppi-paca.org



« QUEL AIR, QUELLE SANTÉ POUR DEMAIN ? »

Vous avez des préoccupations, des inquiétudes, des attentes en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts ? Votre avis compte !

Le SPPPI recueille sur les communes du pourtour de l'étang de Berre toutes les préoccupations des habitants du territoire en santé/environnement et plus particulièrement sur la qualité/pollution de l'air et ses impacts.

Ces propositions serviront à écrire l'Engagement en santé-environnement de notre territoire.

Le dossier de la concertation et le registre de collecte des attentes sont d'ores et déjà à votre disposition en mairie aux heures habituelles d'ouverture (8h30-12h/13h30-17h30).

Par ailleurs, 4 réunions publiques sont programmées du 5 au 8 juin, dont une le 6 juin à l'Espace Saint-Jacques de 18h30 à 20h. L'entrée est libre et ouverte à toutes et tous.

Plus d'informations cliquez ci-dessous

Ville de Rognac
@VilleDeRognac Vous suit

Tweets **350** Abonnements **116** Abonnés **118** J'aime **637**

Abonné

Ville de Rognac

@VilleDeRognac Vous suit

Bienvenue sur le compte Twitter officiel de la ville de Rognac.

Rognac, France

ville-rognac.fr

Inscrit en mai 2018

Tweeter

Message pri...

5 Abonnés que vous connaissez



79 Photos et vidéos



Tweets Tweets & réponses Médias

Retweet Ville de Rognac a retweeté



SPPPI PACA @SPPPIPACA · 6 juin

J 2 - Merci à la ville de Fos-sur-Mer et Grans pour avoir accueilli les ateliers avec les associations, et à @VilleDeRognac pour le forum ouvert de ce soir ! 😊 #air #sante



1 retweet 3 likes



Ville de Rognac @VilleDeRognac · 6 juin

Rendez-vous ce soir de 18h30 à 20h à l'Espace Saint-Jacques pour une réunion publique avec la @SPPPIPACA ! 🍷👍😊

SPPPI PACA @SPPPIPACA

#RÉPONSES nous sommes aujourd'hui dans les villes de Cornillon-Confoux et @Ville_PSL puis à @ArcelorMittal Fos pour recueillir vos attentes et préoccupations #air. 📺 RDV aussi à @fossummer et Grans pour les ateliers associatifs, et à @VilleDeRognac pour la réunion ouvertes à tous

1 retweet 4 likes

Suggestions · Actualiser · Tout afficher



Sélim Abdelmalek @sab... x

Suivre



Fanny @fannyfanny_13 x

Suivre



Mare e Monti @MareeMo... x

Suivre

Trouvez vos connaissances

Tendances pour vous · Modifier

#canicule2019

France 3 Provence, Respire Association et 1 autres tweetent à ce sujet

#Marseille

La Provence et I Love Marseille tweetent à ce propos

#startup

14,8 k Tweets

#climat

WWF France 🐼, Fondation Nicolas Hulot et 3 autres tweetent à ce sujet

#Soldes2019

Gouvernement, Préfet du Var et 2 autres tweetent à ce sujet

#BourdinDirect

3 387 Tweets

#DirectAN

3 387 Tweets

#industrie

#apprentissage



Accueil >> Agenda complet >> Détail Agenda

Concertation sur la qualité de l'air

Réunion publique | Le Podium

LE 05.06.2019 | DE 18H30 À 20H00 / TOUT PUBLIC



Entendre les préoccupations et apporter des solutions concrètes aux habitants du pourtour de l'étang de Berre, tel est l'objectif de RÉPONSES.

Pour élaborer un plan d'actions visant à améliorer la qualité de l'air, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA) organise une concertation avec la population des communes du pourtour de l'étang de Berre à l'écoute de ses attentes.

Une campagne de concertation de 4 jours consécutifs est programmée dans les communes du pourtour de l'étang de Berre le 5, 6, 7 et 8 juin 2019.

A Istres, rendez-vous le mercredi 5 juin à 18h30, auditorium Charles Aznavour complexe sportif le Podium (Trigrance)

Plus d'info sur le projet RÉPONSES disponible ici : <https://www.spppi-paca.org/r/95/>

REVUE DE PRESSE

REVUE DE PRESSE

RÉPONSES
2019



RÉPONSES

Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement

Mis à jour le 15.07.2019

Nom de code : "Réponses", pour "Réduire les pollutions en santé environnement". Une nouvelle démarche créée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), dont le financement et le bon déroulement sont actés. Première structure du genre créé il y a quarante ans en France, celle-ci a évolué vers une forme associative, et a décidé d'ouvrir sa démarche vers la population des 21 villes riveraines de l'étang de Berre (soit environ 300 000 personnes). "C'est une première", indique Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent : les associations, les collectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le sujet a pris effectivement de l'ampleur ces derniers mois, au fur et à mesure que sortaient plusieurs études liant pollution atmosphérique, environnement et santé. "Comment démêler le vrai du faux, comment se faire sa propre



Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI).

PHOTO E.G.

idée en prenant connaissance de l'étude Scenarii faite par l'Etat, d'Index ou de Fos-Epseal? Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la pollution atmosphérique, afin que tous ceux qui le désireront accèdent à des données fiables et reconnues. Les études ont créé beaucoup de tensions, il est nécessaire aujourd'hui de tout remettre à plat, avant de lancer des actions perti-

nelles".
Faire le lien entre la population et les acteurs, en ayant la volonté d'améliorer ce qui se fait déjà, c'est le but du SPPPI. "On ne peut pas dire que rien n'est fait, ni que tout est fait : il faut nuancer, tout en prenant en compte les questions et remarques de la population, puisque c'est de sa vie quotidienne qu'il s'agit."

Puisque chaque étude a apporté ses propres conclusions, notamment sur quatre types de polluants à surveiller selon Scenarii, l'essentiel est maintenant d'en tirer la quintessence. "Un comité de pilotage a été formé, qui va mettre en forme ces propositions. Les associations ADPLGLF, Fare-sud et Eco-Relais, la Métropole, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, La Dreal Paca et l'agence régionale de santé, le Groupement maritime et industriel de Fos, la CGT et FO, le Cerege, Atmosud et le Grand port maritime de Marseille en font partie." Objectif : "instaurer un dialogue constructif, impulser de nouvelles actions, offrir une information fiable et indépendante, puisque chaque collège finance le SPPPI à parts égales".

Une série de réunions et de rencontres sera organisée dès 2019.

E.G.

Qualité de l'air: les attentes des habitants du territoire bientôt prises en compte



G. Saucerotte



Partagez cet article

A+ A- 

Une concertation sur la qualité de l'air va bientôt être menée sur le territoire. Les habitants de 21 villes du pourtour de l'étang de Berre et de la Côte bleue seront invités à donner leur avis sur cette question.

C'est une projet de taille qui marquera l'année 2019. Nommé Réponses, ce projet ambitionne de mettre en phase les attentes des populations et les réponses à leur apporter en matière de qualité de l'air. "Il y a beaucoup d'inquiétude sur la question santé/environnement, explique Gwënaelle Hourdin, déléguée générale de l'association SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) en charge du projet. Parallèlement beaucoup d'actions sont menées par les acteurs mais manquent de visibilité ou ne correspondent pas aux attentes des populations. L'objectif est donc d'apporter des réponses à ces préoccupations." Dans un premier temps, un cabinet d'études sera en charge de récolter toutes ces informations auprès des habitants de 21 communes situées dans l'arrondissement d'Istres, de la Côte Bleue et jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône. "Nous ne savons pas encore quelle forme cela prendra concrètement, mais nous voulons sortir des conventions, des classiques réunions publiques", poursuit la déléguée générale. Dans un second temps, les principales parties prenantes du projet feront des propositions concrètes. Parmi les acteurs assis autour de la table La Métropole, la Dréal, les industriels, l'Agence régionale de Santé, les villes de Vitrolles et Fos, les associations mais aussi les syndicats FO et CGT. "J'ai proposé que notre territoire s'inscrive dans ce projet, a annoncé François Bernardini, le maire d'Istres. J'ai aussi proposé qu'il fasse appel à l'institut éco-citoyen pour conduire des études propres au territoire Istres ouest Provence." Pour la déléguée générale, les bonnes volontés sont donc bel et bien présentes. "Tous sont vraiment prêts à jouer le jeu, estime-t-elle. Nous voulons être au plus près du quotidien des gens. Si par exemple est identifié un problème de bruit ou de pollution aux particules dans un quartier, nous devons être capables d'identifier la source et de trouver des solutions."

À l'issue de cette grande concertation une question essentielle toutefois devra se poser: jusqu'où sont prêts à aller les acteurs pour répondre aux populations? Sachant que les réponses apportées à l'épineux problème de la qualité de l'air aborderont inévitablement les problématiques de la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques et de l'offre de soin. "Nous ne savons pas jusqu'où chacun pourra aller, mais ils faut leur faire confiance, conclut la déléguée. Ils sont prêts."

Selon les résultats de Réponse, d'autres projets autour, cette fois, de la qualité de l'eau, des sols et des aliments sont envisagés.

Ecoutez l'interview de Gwënaelle Hourdin, déléguée générale SPPPI

Qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre : votre avis compte

ENVIRONNEMENT

🕒 11/01/2019 À 11H17

🕒 00:43



G. Saucerotte



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Depuis le 10 janvier le projet Reponses est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Pour y participer deux solutions: répondre à l'enquête d'opinion via le www.sppi-paca.org. Chacun est invité a répondre en ligne jusqu'au 9 février. Vous pouvez aussi candidater pour participer au panel citoyen. Une trentaine de personne seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes les riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponse efficaces.

Pour plus d'information sur le projet

Reponses: <https://www.maritima.info/actualites/environnement/istres/10285/qualite-de-l-air-les-attentes-des-habitants-du-territoire-bientot-prises-en-compte.html>

Etang de Berre : une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air



Etang de Berre, et Fos sur mer au loin / © Clément Mahoudeau IP3

PARTAGES



Depuis le 10 janvier, le projet **REPONSES** est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Objectif : répondre aux attentes des habitants du territoire pour améliorer la qualité de l'air.

Par MM
Publié le 11/01/2019 à 16:34

Le territoire de l'**étang de Berre** concentre **300 000 habitants**, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue.

Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire.

Dans ce contexte, le **SPPPI PACA** (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) se mobilise pour répondre aux attentes des populations en matière de santé-environnement.

Le projet **REPONSES** a pour ambition d'élaborer un programme d'actions directement avec les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre pour améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air.

Pour participer deux solutions

- Répondre à l'**enquête d'opinion en ligne** jusqu'au 9 février

- **participer au panel citoyen** : une trentaine de personnes seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes des riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponses efficaces.

Provence : l'industrie contrainte de se mettre au vert

La protection de l'environnement est une priorité indissociable des activités de production

Par Jean-Luc Crozel et Marie-Cécile Bèrengrer



L'activité industrielle s'inscrit dans un cadre réglementaire précis auquel les entreprises souscrivent. Elles sont régulièrement contrôlées par les services de l'État et sommées de se mettre en conformité.

PHOTO FREDERIC SPEICH

L'environnement serait-il devenu la bête noire des industriels ? Officiellement, tous répondent que non. Expliquant que des efforts sont entrepris depuis de longues années déjà pour résoudre les nuisances et pollutions. Des efforts qui entre 2006 et 2016, selon les données livrées par les enquêtes annuelles de l'Insee chargées de répertorier les investissements e



Industrie et santé : une concertation pour tout mettre à plat

le 17 janvier 2019 - Jean-Christophe BARLA - *Economie*

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a lancé la 10 janvier une concertation sur l'arrondissement d'Istres pour discuter à compter du printemps de nouveaux engagements en matière de santé-environnement.

Son nom : « Réponses », acronyme pour REduire les POLLutioNs en Santé Environnement. Lancée par le **Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI)**, structure collégiale* née en 1972 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la concertation doit aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions visant à améliorer la santé des habitants et l'environnement sur l'arrondissement d'Istres. Vingt-et-une communes sont concernées où se concentrent, entre autres, les pôles industriels de Fos-sur-Mer, Martigues-Lavera, Berre-l'Etang et la Mède, mais aussi l'Aéroport Marseille-Provence, la plate-forme logistique Clésud ou les zones d'activités de Vitrolles ou Rognac. Dans une 1^{ère} phase, la démarche ciblera la qualité de l'air. Le SPPPI affirme vouloir « *un échange fructueux et constructif* ».

La population peut s'exprimer par le biais d'une enquête d'opinion à remplir **sur le site du SPPPI** jusqu'au 9 février 2019 ou déposer sa candidature pour intégrer un panel citoyen qui comptera une trentaine de participants, chargés de vérifier la fidélité du rendu des débats. Le 1^{er} atelier intégrant ce panel se tiendra le 2 mars 2019. La **Commission nationale du débat public** veillera à la neutralité de la concertation et de l'égalité de traitement des personnes, **Xavier Derrien** ayant pour mission d'intervenir en conseil et appui méthodologique. Les acteurs économiques espèrent que les résultats permettront d'apaiser les tensions et trouver les compromis adéquats pour poursuivre l'expansion de ce territoire au foncier attractif, mais sans accroître les risques pour la santé et l'environnement.

* *Etat, collectivités, industriels, associations, syndicats...*

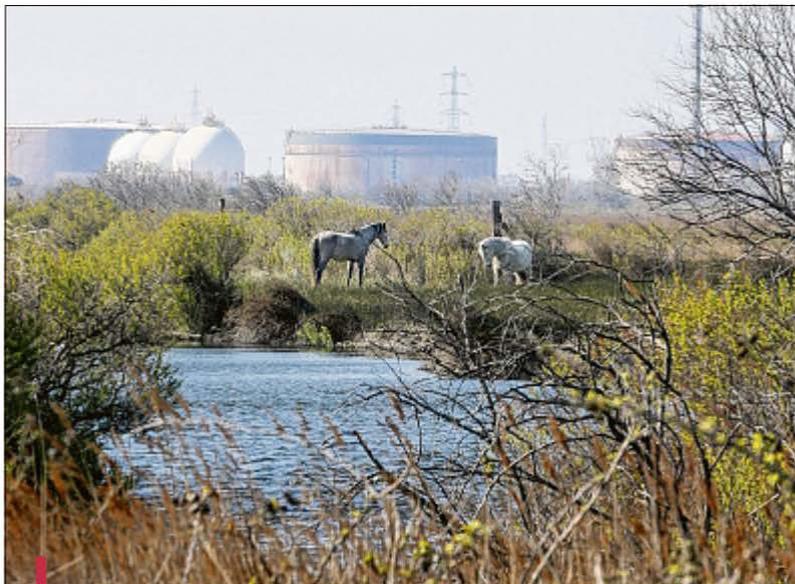
Santé: "Réponses" vous permet de donner votre avis

Ce dispositif est lancé autour de l'étang par le secrétariat permanent pour la prévention des préventions industrielles. Un questionnaire est accessible en ligne jusqu'au 9 février

Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque pour votre santé : pollution de l'air, qualité de l'alimentation, pollution des sols, perturbateurs endocriniens... Cette question est extraite du questionnaire que vient de lancer, sur son site internet, le SPPPI (*). Avec d'autres ("En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir: Etat, collectivités locales, industriels, syndicat, associations", etc.), elle constitue le premier volet d'une démarche baptisée Réponses (Réduire les pollutions en santé environnement), qui permet de répondre à une question essentielle: "Quelles sont vos préoccupations en matière de "Santé Environnement" pour les 10 ans à venir?"

Alors que le sujet de la santé liée à l'environnement est de plus en plus prégnant autour de l'étang de Berre, le projet Réponses est lancé pour mettre au point un programme d'actions sur le sujet. À la manœuvre, le SPPPI, association unique en son genre, qui a construit sa démarche en plusieurs temps. Le premier est ce questionnaire accessible à tous ceux qui sont connectés à internet, le second est la constitution d'un panel citoyen. Constitué d'une trentaine de personnes, il aura pour mission de contrôler le déroulé de la démarche.

"C'est une première, indiquait le 8 novembre dans nos colonnes Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent : les associations, les col-



Concilier environnement, santé et industrie, c'est la problématique de la zone Fos-Etang de Berre. La démarche "Réponses" permettra au grand public d'en saisir toutes les clés. / PHOTO SERGE GUÉROULT

lectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le temps est donc arrivé pour

donner le top départ de "Réponses", qui permettra aussi au grand public de mieux faire le tri entre toutes les études publiées récemment, de Fos-Epseal, Index ou sans doute la plus complète, "Scenarii" publiée par

l'État.

Première étape, donc, ce questionnaire, qui ne prend que quelques minutes. "Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de

QUI FAIT QUOI ?

Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique. Elle fonctionne avec une gouvernance collégiale et met en œuvre une concertation autour de la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Le comité de pilotage (Copil) de "Réponses" réunit les associations AD-PLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

L'étang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses", indique le SPPPI, qui élabore donc parallèlement la constitution de son panel de citoyens.

La démarche est d'ores et déjà très attendue, notamment par les industriels qui attendent avec impatience l'organisation de débats constructifs. Et de pouvoir s'expliquer, face à la voix d'associations qui sont souvent plus rapides qu'eux à défendre leurs positions.

Éric GOUBERT

www.spppi-paca.org

21 communes concernées autour de l'étang

La démarche Réponses s'adresse aux communes de l'arrondissement d'Istres : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Vitrolles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensus-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Ro-

gnac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Etang. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019. A la demande du SPPPI, la commission nationale du débat public (CNDP) sera la garante de la concertation, et sera représentée par Xavier Derrien.

Les riverains consultés sur la réindustrialisation de l'étang de Berre

Jean-Christophe Barla (Provence-Alpes-Côte d'Azur) Provence-Alpes-Côte d'Azur

Publié le 25/01/2019 À 11H00

Face aux plaintes contre les nuisances de l'industrie autour de l'étang de Berre, une concertation a été lancée pour voir dans quelles conditions une réindustrialisation du site est acceptable par les riverains.



Les plaintes contre les pollutions des industries de l'étang de Berre se multiplient, compliquant la tâche des responsables économiques et politiques qui souhaitent réindustrialiser ce territoire. © JC Barla

La revitalisation de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur ne réussira pas sans apaisement des relations avec les populations riveraines. Or ces derniers mois, le contexte s'est alourdi. Après avoir révélé en février 2018 la contamination par des dioxines ou du PCB de produits alimentaires AOC locaux (viande, œufs, fromages, moules...), [l'Association de défense et protection du littoral du golfe de Fos \(ADPLGF\) a déposé en novembre auprès du parquet d'Aix-en-Provence une plainte contre X](#) pour "mise en danger de la vie d'autrui".

Cinq associations et 129 particuliers se sont associés à cette démarche qui a suscité un tollé dans les milieux économiques. *"Les industriels ne sont pas des assassins"* a clamé l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (Medef local) en rappelant les centaines de millions d'euros investis pour réduire les émissions dans l'air.

En décembre, France Nature Environnement annonçait à son tour saisir le TGI d'Aix-en-Provence pour fustiger *"les dizaines d'infractions environnementales"* d'[ArcelorMittal](#) Méditerranée, notamment sur ses rejets de dioxyde de soufre et d'azote. Le sidérurgiste a répondu en insistant sur ses dépenses écologiques.

Pour Daniel Moutet, président de l'ADPLGF, *"la pollution est moindre qu'auparavant, mais elle existe toujours. Nous ne voulons pas que les entreprises ferment : nous voulons forcer leurs actionnaires à investir au maximum pour diminuer les pollutions. Les technologies existent. Nous réclamons aussi que l'Etat n'analyse plus les rejets usine par usine, mais prenne en compte le cumul global émanant de tous les industriels du site. Les recherches, les connaissances ont progressé. On connaît les dangers. Nos territoires ne peuvent plus tolérer les malades et les morts"*.

DISCUTER POUR S'ENGAGER

Pouvoirs publics et industriels savent que tout projet d'implantation pouvant aggraver les nuisances provoquerait des recours. La menace pourrait faire fuir les investisseurs alors qu'ils s'emploient à faciliter leur accompagnement administratif, fiscal et social pour favoriser leur arrivée. Alourdir les contraintes fait craindre aussi pour la pérennité des unités existantes. *"Nous ne sommes pas dans le déni sur les problématiques de santé, mais il faut préserver les sites. Construire un port tel qu'il est aujourd'hui exigerait des milliards d'euros. Nous devons donc travailler à trouver des solutions opérationnelles. Tout le monde est prêt à un effort"*, assure Johan Bencivenga, président de l'UPE 13, pour qui les projets d'économie circulaire en cours attestent de cette volonté de mieux faire.

Pour réfléchir aux actions les plus appropriées, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) Paca a lancé le 9 janvier la concertation "Réponses" sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre. Objectif : *"Ecrire ensemble l'engagement en santé-environnement"* sur la réduction des émissions, les réglementations à adapter, la prévention et l'offre de soins, l'amélioration de l'information et de la communication, la recherche...

Le sous-préfet d'Istres, dont l'arrondissement recouvre les pôles industriels de Fos, Berre et Lavéra, Jean-Marc Sénateur en attend *"un processus de discours de réalité"* sur les sources de pollutions, [les protocoles d'analyses en matière de santé](#), les modalités de contrôle du respect des normes... *"Les entreprises autour de l'étang se soumettent déjà à des normes plus sévères que la moyenne. Il y a un effort de pédagogie, d'explication, de rationalité à effectuer."*

CONSTRUIRE LE FUTUR

Pour le délégué de Total Développement Régional, administrateur du Groupement maritime et industriel de Fos (GMIF), Jean-Michel Diaz, *"il y a 8 000 emplois industriels directs sur le pourtour, cinq fois plus en indirect. La mutation est possible si nous veillons à construire le futur, pas à lutter contre le passé. Les industriels aussi veulent vivre bien et longtemps autour de l'étang de Berre"*. Daniel Moutet participera à la concertation mais sans trop d'espoir. *"Nous n'avons jamais eu de réponses précises à nos questionnements et on nous refuse toujours des mesures de polluants à la sortie des cheminées, au prétexte que les normes actuelles ne les imposent pas. Or, ce serait un début pour évaluer enfin la réalité des particules que nous respirons."*

ACCUEIL / TROIS HEURES D'INFO / VOUS ÊTES OÙ CE MATIN ?

Autour de l'étang de Berre où trois nouveaux cas de bébés nés sans bras ont été découverts

07h50, le 29 janvier 2019

AA



PODCASTS

VOUS ÊTES OÙ CE MATIN ? EST UNE CHRONIQUE DE L'ÉMISSION TROIS HEURES D'INFO
DIFFUSÉE LE MARDI 29 JANVIER 2019

Accueil > Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels...

Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels débute en ligne

Concertation

Bref Violette Artaud 6 Fév 2019  0

Ils l'avaient promise pour la fin de l'été 2018, finalement, celle-ci débute en ce moment, en ligne. La concertation sur la pollution autour du golfe de Fos, [annoncée en avril](#) conjointement par l'État et les industriels est en cours. Elle est portée par [une plateforme internet](#) qui propose d'une part de répondre à un questionnaire et d'autre part de candidater pour faire partie du « panel de citoyens » qui participera aux réunions prochaines sur ce sujet.

Un dispositif qui « a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé et l'environnement du territoire de l'étang de Berre en agissant, plus particulièrement pour cette première phase sur la qualité de l'air », vante la mairie de Martigues . Ceux qui souhaiteraient y participer ont jusqu'au samedi 9 février.

Santé et environnement dans la zone de Fos-Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement

vendredi 29 mars 2019

A l'initiative de l'État, les acteurs du territoire Fos-Étang de Berre, l'une des plus grandes zones de concentration industrielle de France, se sont réunis à Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local. Enjeux de santé publique majeurs, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports, mobilisent, en effet, l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs de ce territoire.

En 2018, plusieurs temps d'échanges entre les acteurs du territoire et les représentants de l'État avaient déjà eu lieu sur ces sujets prioritaires. Parmi eux, en juin dernier, la restitution du rapport du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) avait permis aux services de l'État de présenter leurs différents axes de travail fondés sur les recommandations présentes dans ce rapport. Le CGEDD encourageait, en effet, les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial en santé environnement sur un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information du public et à mettre en place un dispositif de concertation renforcée sur les questions sanitaires et environnementales. Ainsi, et dans la continuité des études et des travaux menés jusqu'à présent, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille Provence (AMP) et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) ont présenté- sous la présidence de Jean-Marc Sénateur, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres -aux acteurs locaux, les actions mises en place- dans le cadre d'un plan d'action santé environnement pour améliorer l'information des populations et mieux répondre aux problématiques rencontrées dans la zone Fos - Étang de Berre.

Des actions individuelles à portée collective

- La **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)** a rappelé, dans un premier temps, la méthode de révision des plans de protection de l'atmosphère (PPA) engagée début 2019. Cette révision constitue une opportunité pour l'ensemble des acteurs de poursuivre leur mobilisation pour une meilleure qualité de l'air au regard des évolutions et enjeux du territoire. Dans un second temps, la Dreal et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail dans le but de renforcer les actions en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. Ces axes s'inscrivent dans la continuité du rapport du CGEDD et des études récemment conduites, en particulier SCENARII.
- **L'ARS**, après avoir indiqué l'ensemble des actions conduites sur la zone, a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer (Inca) et Santé Publique France. Ce dispositif nécessitera le soutien des collectivités territoriales et des acteurs locaux. L'ARS a aussi présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13 et piloté par SPF et dont les résultats seront communiqués courant 2019.
- La **Direction départementale de la protection des populations (DDPP)** a, quant à elle, exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux, coquillages) réalisé avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). L'intégralité des résultats étaient conformes aux critères des règlements européens. Ces analyses seront reconduites et renforcées cette année. En 2020, un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer sera mis en place, la zone d'études a déjà été identifiée (33 communes) et la méthodologie a été proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).
- **Atmosud** a mis en avant l'intensification de ses actions de surveillance de la qualité de l'air notamment en rapport avec les rejets des sources industrielles au travers d'un programme pluri-annuel 2019-2021. Dans ce cadre, AtmoSud va renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence au travers du projet SCENARII (COV, particules ultra-fines, etc.). La collaboration étroite avec des chercheurs permettront d'approfondir les liens entre santé-environnement et qualité de l'air.
- **L'Aéroport Marseille Provence** a présenté les actions menées sur les différents secteurs concernant la maîtrise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Parmi celles-ci la mise en place d'un contrat de fourniture d'« électricité verte », le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions qui permet de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs.

Chaque présentation a donné lieu à un temps d'échanges avec la salle. Ainsi, élus, riverains, associations, industriels, syndicats et entreprises ont pu interroger les intervenants et proposer leurs idées pour enrichir le plan d'action santé environnement et construire, ensemble, un projet adapté aux enjeux et aux attentes du territoire.

Reponses : un projet innovant et collégial

Le SPPPPI a également présenté le projet Reponses lors de la réunion de ce jeudi 28 mars. Élément central dans la construction du plan d'action, ce projet -soutenu par l'État, les collectivités, les associations, les industriels, les salariés, ainsi que les experts locaux des sujets sanitaires et environnementaux- a pour objectif d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations de l'arrondissement d'Istres sur les questions de Santé-Environnement. Dans ce cadre, le SPPPPI va instaurer un dialogue constructif, au travers d'une large concertation, entre les parties prenantes dont les habitants des 21 communes du pourtour de l'Étang-de-Berre et impulser de nouvelles actions à mettre en place pour réduire les émissions, mieux réglementer, améliorer l'offre de soin, mieux communiquer, etc. Le S3PI a pour rôle de piloter et coordonner la démarche. La plateforme mise en ligne sur le site du SPPPPI dans le cadre de Reponses offrira, d'une part, une information centralisée, indépendante, accessible à tous et fiable au sujet de la situation environnementale et sanitaire de la zone Fos-Étang de Berre et d'autre part, une vue d'ensemble sur les actions en cours pour l'améliorer. Décloisonnant, collégial et inédit, ce projet est financé à parts égales entre l'État, les collectivités et les industriels. La phase de concertation débutera au printemps 2019 et prendra plusieurs formes (micro trottoirs, ateliers avec des associations, forums ouverts, registre dans les mairies, mailing et formulaire en ligne). Le plan d'action santé-environnement de l'État sera enrichi par les résultats de la concertation du projet Reponses qui collectera les attentes des citoyens et des acteurs locaux. Associé aux initiatives des autres acteurs territoriaux (collectivités, industriels, associations,...), ce plan d'action a pour vocation l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des usagers de la zone Fos-Etang de Berre.

L'ensemble des présentations sur le site de la préfecture :

bouches-du-rhone.gouv.fr

6 Bouches-du-Rhône

Samedi 30 Mars 2019
www.laprovence.com

Pollutions : l'ARS lance le dispositif de surveillance des cancers

FOS-ÉTANG DE BERRE C'est l'une des actions annoncées lors d'une réunion présidée par le sous-préfet

C'était une promesse du sous-préfet d'Istres, Jean-Marc Sénateur, en juin de l'année dernière, lorsque avait été restitué le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable. À cette occasion, les services de l'État avaient présenté leurs axes de travail en s'appuyant sur ce que préconisait ce rapport : en substance, poursuivre les efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial sur la base d'un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information des populations et à mettre en place un dispositif de concertation renforcé.

Par ailleurs, la multiplication des études sur la pollution et ses effets dans le golfe de Fos et de l'étang de Berre, l'avait conduit à promettre, en effet, d'organiser des réunions de suivi. L'une d'elles s'est tenue jeudi matin en sous-préfecture d'Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local, en présence d'élus, riverains, associations, industriels, salariés et experts locaux des sujets sani-

L'ARS a présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13.



Le 8 mars dernier, un incident avait conduit Naphtachimie à torcher et la communication avait énormément tardé. /PHOTO E.G.

et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. "Des axes, expliquent les services de l'État, qui s'inscrivent notamment dans l'étude Scenarii."

L'ARS a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la Santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer et Santé publique France. L'ARS a également présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13 et piloté par Santé publique France et dont les résultats seront communiqués courant 2019.

L'étude sur les aliments reconduite cette année

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux et coquillages). Elle assure que "tous les résultats étaient conformes aux critères des règlements européens". Toutes ces analyses seront reconduites en 2019. La DDPP annonce qu'"un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer, sera mis en place sur 33 communes selon une méthodologie proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)".

AtmoSud a intensifié ses actions de surveillance de la qualité de l'air et va également "renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence par le projet Scenarii (COV, particules ultra-fines...)"

Enfin, l'aéroport a mis en exergue la mise en place d'un contrat de fourniture "d'électricité verte", ainsi que le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions "permettant de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs". De multiples actions combinées et conduites, promet l'État, dans un souci de concertation globale.

Audrey LETELLIER

LE PROJET RÉPONSES

Une concertation avec 21 villes

Le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) a présenté le projet Réponses dont l'élément central, dans la construction du plan d'action, est "d'apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de l'arrondissement d'Istres sur les questions de santé et d'environnement". Le SPPPI promet donc d'instaurer "un dialogue constructif", par le biais d'une concertation sur le territoire des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, "afin d'impulser de nouvelles actions pour réduire les émissions, mieux réglementer, communiquer et améliorer l'offre de soins".

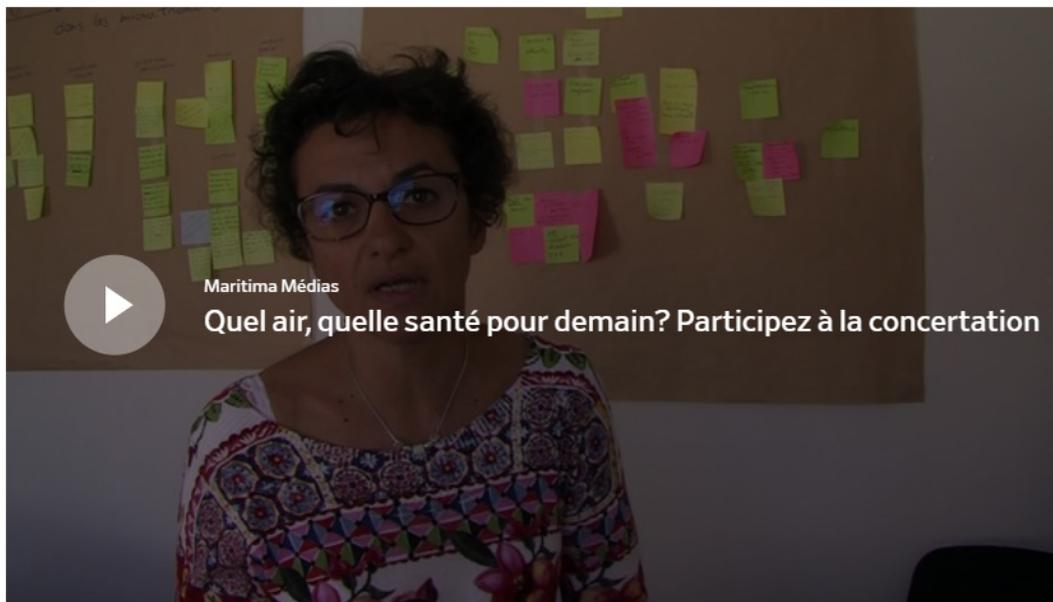
Pour ce faire, la plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de Réponses, centralisera l'information promise "indépendante et fiable sur la situation sanitaire et environnementale de la zone de Fos et de l'étang de Berre". Un projet financé à parts égales par l'État, les collectivités territoriales et les industriels. La phase de concertation commencera au printemps de cette année sous plusieurs formes (micos-trottoirs, ateliers menés avec des associations, forums ouverts, registres mis en place dans les mairies, courriels et formulaire en ligne).

A.L.

LES TORCHAGES

Éric Diard a interpellé les services de l'État sur l'incident du 8 mars à Naphtachimie qui avait entraîné de fortes fumées noires, et déplore "le manque de communication des services de l'État". Le député de la 12^e circonscription a réclamé "une meilleure information des élus et des habitants". Éric Diard assure que le sous-préfet a reconnu l'erreur de communication. La Dréal aurait admis "une augmentation des torchages intempestifs en 2018".

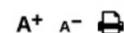
Quel air, quelle santé pour demain? Participez à la concertation



G. Saucerotte



Partagez cet article



Jusqu'au 13 juin, les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont invités à donner leur avis, partager leurs attentes et faire connaître leurs besoins autour de la question de la qualité de l'air et de la santé.

Pour cela plusieurs réunions-forums auront lieu à Istres, Rognac, Châteauneuf-les-Martigues et Vitrolles et des registres sont disponibles dans les mairies. Baptisé Réponses, ce projet vise donc, dans un premier temps à collecter tous les avis laissés par le public et les associations sur la question de la santé/environnement puis, dans un deuxième temps, à y apporter des solutions concrètes. Pour cela, plusieurs acteurs sont parties prenantes de Réponses, notamment, les industriels, les collectivités, la Dreal, l'Agence régionale de santé mais aussi les syndicats ou encore la Métropole. « *On va se rendre dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres, explique Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI* qui chapeaute le projet, pour demander aux populations quelles sont leurs attentes, leurs préoccupations, leurs inquiétudes. L'objectif sera ensuite de pouvoir construire un plan d'action sur cette base-là. Nous avons donc besoin de la mobilisation la plus importante possible.* ». Particuliers et associations ont jusqu'au 13 juin pour faire part de leur opinion.

Jouer le jeu

"Il était important de nous engager dans ce projet, explique Françoise Eynaud, vice-présidente du territoire du Pays de Martigues. La question santé/environnement est primordiale. On attend beaucoup de cette concertation, mais aussi du panel citoyen qui a été créé pour suivre le déroulé du projet. On souhaite que tout cela débouche sur de nouvelles recherches, de nouvelles réglementations." Pour le SPPPI, de leur côté, tous les participants sont aussi prêts à jouer le jeu. *"Les industriels sont motivés, poursuit Gwénaëlle Hourdin. Simplement avant de proposer des actions, il faut savoir où l'on va pour être cohérent avec les attentes des populations."*

200 personnes avaient déjà participé à l'enquête préalable menée par le SPPPI sur cette question. Il en était ressortie plusieurs inquiétudes comme la santé des enfants, *"mais aussi des interrogations insoupçonnées que beaucoup se posent comme la valeur du patrimoine immobilier"*, conclut la déléguée du SPPPI.

Quatre réunions forums se dérouleront au mois de juin de 18h30 à 20h. Le mercredi 5 à Istres (Gymnase le podium), jeudi 6 à Rognac (espace St-Jacques), vendredi 7 à Châteauneuf-les-Martigues (Salle BVM) et le samedi 8 à Vitrolles.

Plus d'infos: <https://www.spppi-paca.org/a/443/quel-air-quelle-sante-pour-demain/>

* SPPPI: Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

Ecoutez l'interview de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI

La Provence

N° 8024

Martigues - Istres

Lundi 3 juin 2019



Pollution de l'air Exprimez-vous!

300 000 habitants du pourtour de l'étang de Berre sont invités à faire part de leurs attentes grâce au projet "Réponses".

POLITIQUE

Démission de Laurent Wauquiez

Les Républicains de la crise au crash

P. II

Lundi 3 juin 2019
www.laprovence.com

Martigues

3

Qualité de l'air : 300 000 habitants priés de s'exprimer

Des réunions, des micros-trottoirs, des ateliers, un site... C'est pour recueillir les attentes des habitants de 21 communes qu'est organisée cette semaine la première phase du projet Réponses

En matière d'information sur la qualité de l'air, quelles sont les attentes des 300 000 habitants du pourtour de l'étang de Berre? C'est pour mieux le savoir qu'est né le projet "Réponses", (pour "Réduire les POLLutioNs en Santé Environnement"). Construit par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), il est aussi une réponse à toutes les inquiétudes légitimes après la publication d'études en série sur les impacts de la pollution sur notre vie quotidienne, et surtout notre santé. Que ce soit "Scenarii", faite par l'Etat, qui avait souligné un "état de santé fragilisé", "Fos Epséal" qui concluait qu'à Fos et Port-Saint-Louis, les habitants étaient plus malades de cancers, de diabètes et d'asthme, de l'étude Index, ou celle sur les aliments menée par l'association ADPGLF, toutes avaient eu un impact sur la population concernée.

Tout cela avait provoqué une réaction, qui tenait en une nécessité, celle d'être mieux informé. Or, pour la pollution de l'air, comme pour les liens entre santé et environnement, les réponses ne peuvent pas être simples, ni simplistes. Le projet "Réponses" a donc toute sa place, et va entrer cette semaine dans une phase active, celle de la collecte des attentes des habitants. Ce qui n'est pas une mince affaire.

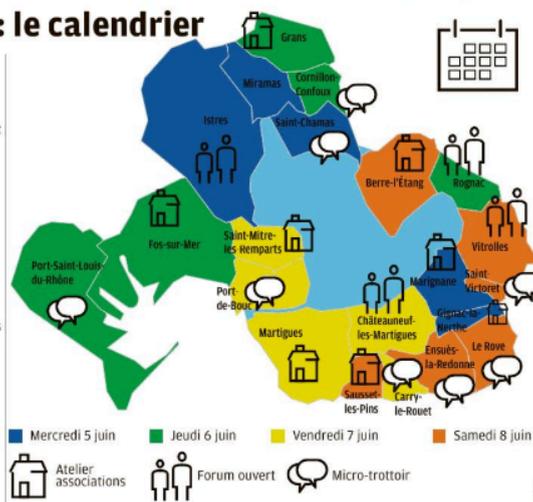
Concrètement, le SPPPI a décidé d'employer les grands moyens, et de diversifier les moyens de procéder. Autour de l'étang, quatre réunions sont donc programmées, ainsi que des ateliers pour les associations. Innovation: les micros-trottoirs, qui consisteront à aller directement à la ren-

Projet «Réponses» : le calendrier

- RÉUNIONS-FORUM**
- **Chaque jour de 18h30 à 20h** : échanges ouvert à tous les citoyens autour de la qualité de l'air et la santé-environnement
 - **Mercredi 5 juin** : Istres
Jeudi 6 juin : Rognac
Vendredi 7 juin : Chateauneuf-les-Martigues
Samedi 8 juin : Vitrolles

- MICRO-TROTTOIRS**
- **Chaque matin** : dialogue avec les citoyens dans les points animés des communes et sur les sites industriels d'ArcelorMittal et Lavéra
 - **Mercredi 5 juin** : Saint-Chamas
Jeudi 6 juin : Cornillon-Confoux, Port Saint-Louis
Vendredi 7 juin : Port de Bouc, Carry le Rouet
Samedi 8 juin : Le Rove, Ensus-la-Redonne, Saint-Victoret

- ATELIERS ASSOCIATIONS**
- **Chaque après midi de 16 à 18h** : échanges avec animateurs et adhérents des associations pour identifier comment la qualité de l'air impacte leur vie
 - **Mercredi 5 juin** : Gignac, Marignane
Jeudi 6 juin : Fos-sur-Mer, Grans
Vendredi 7 juin : Saint-Mitre les Remparts, Martigues
Samedi 8 juin : Sausset les Pins, Berre l'étang



contre des habitants dans des lieux publics, voire aux abords des sites industriels de Lavéra ou d'ArcelorMittal, à Fos-sur-Mer.

Financée à parts égales par l'Etat, les collectivités et les industriels, le dispositif est ambitieux, et complété par le dépôt de dossiers dans les mairies. On peut aussi contribuer directement sur le site du SPPPI. Du succès populaire de cette concertation dépend beaucoup la suite de la démarche, atten-

due par les industriels, qui veulent témoigner directement de leurs investissements pour réduire leurs émissions, comme des élus, toujours en contact de proximité avec "leurs" habitants. "On ne peut que se réjouir d'une telle initiative, insiste Pierre Dharréville, député. Nous voulons savoir ce qui se passe réellement, pour ensuite pouvoir agir. L'appropriation populaire de ces enjeux, c'est important."

ÉRIC GOUBERT

Maires et adjoints en première ligne

"Dépasser le débat, et pouvoir aborder ce sujet technique complexe", c'est l'attente que formule Béatrice Aliphant, maire de Saint-Mitre, sur cette démarche novatrice, première du genre. "Il faut arriver à fournir des réponses compréhensibles par chacun", insiste-t-elle. Ce qui dit aussi Dominique Taguelmint, adjointe aux risques à Vitrolles: "Ramener l'info la plus claire possible, même si en termes de concertation, on connaît les limites de l'exercice". "Il faut recréer la confiance", indiquent encore René Tassy et Jean-Paul Gay, adjoints à Gignac et Port-Saint-Louis. Ce dernier, ex-salarié à Lavéra, insiste aussi sur la qualité du travail des chimistes, qui n'ont "jamais donné de fausses nouvelles".

L'HUMEUR

Silence Total

Par Éric GOUBERT

Depuis mercredi dernier, la torche de la raffinerie Total de La Mède a repris du service. L'exploitant a visiblement commencé les manœuvres de démarrage de ses nouvelles installations, après 275 millions euros d'investissement, de longs mois de travaux, et une polémique toujours en cours sur l'utilisation d'huile de palme importée. Alors que le projet "Réponses" (lire ci-contre) vise à une meilleure circulation de l'information entre industriels, collectivités et Etat, Total est cependant d'un grand silence sur les opérations en cours. Seul son PDG a fait une annonce en fin de semaine dernière, pas forcément entendue par les riverains du site, condamnés pour l'heure à observer cette torche sans avoir davantage d'explications. Sortir de ce silence "Total", expliquer ce qui est en jeu, ce serait bien, d'autant que les industriels regrettent toujours que leurs investissements en faveur de l'environnement n'aient pas assez d'écho. Encore ne faut-il pas donner le bâton pour se faire battre et faire un effort, réel, d'information. C'est un minimum.

L'AGENDA AUCOURD'HUI

• **Exposition "Marguerite Nadal: œuvres récentes"**. Visible jusqu'au 31 août, 8 rue Marcel Galdy (ouvert également le dimanche sur rendez-vous). → Prise de rendez-vous au ☎ 06 11 36 01 42.

• **Exposition "Le goût de Martigues"**. Exposition photographique de Jean-Michel Blasco, visible jusqu'au 26 juillet, au théâtre des Salins. Visible selon les horaires du théâtre.

DEMAIN

• **Atelier de la démocratie**. Partage de réflexions entre citoyens et associations, à la Maison des jeunes et de la culture, de 18h à 20h. → Renseignements au ☎ 04 42 07 05 36.

300.000 habitants autour de l'étang de Berre invités à s'exprimer sur la pollution de l'air

Mardi 4 juin 2019 à 10:17 - Par Camille Payan, France Bleu Provence



C'est une vaste consultation citoyenne qui est lancée dans 21 communes autour de l'étang de Berre pour demander aux habitants de faire part de leurs attentes et leurs inquiétudes sur la pollution de l'air. Au total, 300.000 habitants sont concernés.



Les habitants du pourtour de l'étang de Berre sont tous les jours exposés à la pollution industrielle. © Maxppp - LAUNETTE Florian

Berre-l'Étang, France

Le projet a été appelé "Réponses" pour (Ré-duire les Po-llutionS) et il va concerner 300.000 habitants du pourtour de l'étang de Berre. Le but est de recueillir leurs attentes sur la qualité de l'air dans ce secteur très industrialisé. Des réunions, des tables rondes, des ateliers sont organisés par le **SPPPI : secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles** en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour permettre aux habitants de venir faire part de leur quotidien en matière de pollution. Cela peut être par exemple, des retombées de poussières, des odeurs, tous les impacts de la pollution sur notre quotidien.

L'ensemble de ces témoignages va permettre d'établir un diagnostic, comme par exemple un recensement des personnes qui souffrent de maladies même si le lien santé/ environnement n'est pas évident à établir.

Difficile d'établir un lien santé/environnement

Le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles en Provence-Alpes-Côte d'Azur prévoit aussi d'**aller directement à la rencontre des habitants**, du porte à porte aux abords des sites industriels de Lavéra ou d'ArcelorMittal, à Fos-sur-Mer. A l'issue de cette phase de consultation, un plan d'action sera élaboré explique Gwennaëlle Hourdin la directrice générale du SPPPI.

“ C'est un projet de territoire. L'idée est de mettre à disposition de tous les données qui auront été recueillies et les souhaits. Cela peut être par exemple la mise en place d'un registre des cancers.

Des réunions sont organisées ce mercredi à Istres, jeudi à Rognac, vendredi à Châteauneuf-les-Martigues et samedi 8 juin à Vitrolles.

Toutes les émissions

L'INVITÉ DU GRAND JOURNAL DE FRANCE BLEU PROVENCE

du lundi au vendredi à 7h18



micro & radio © Getty

Gwennaëlle Hourdin Présidente du SPPPI : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

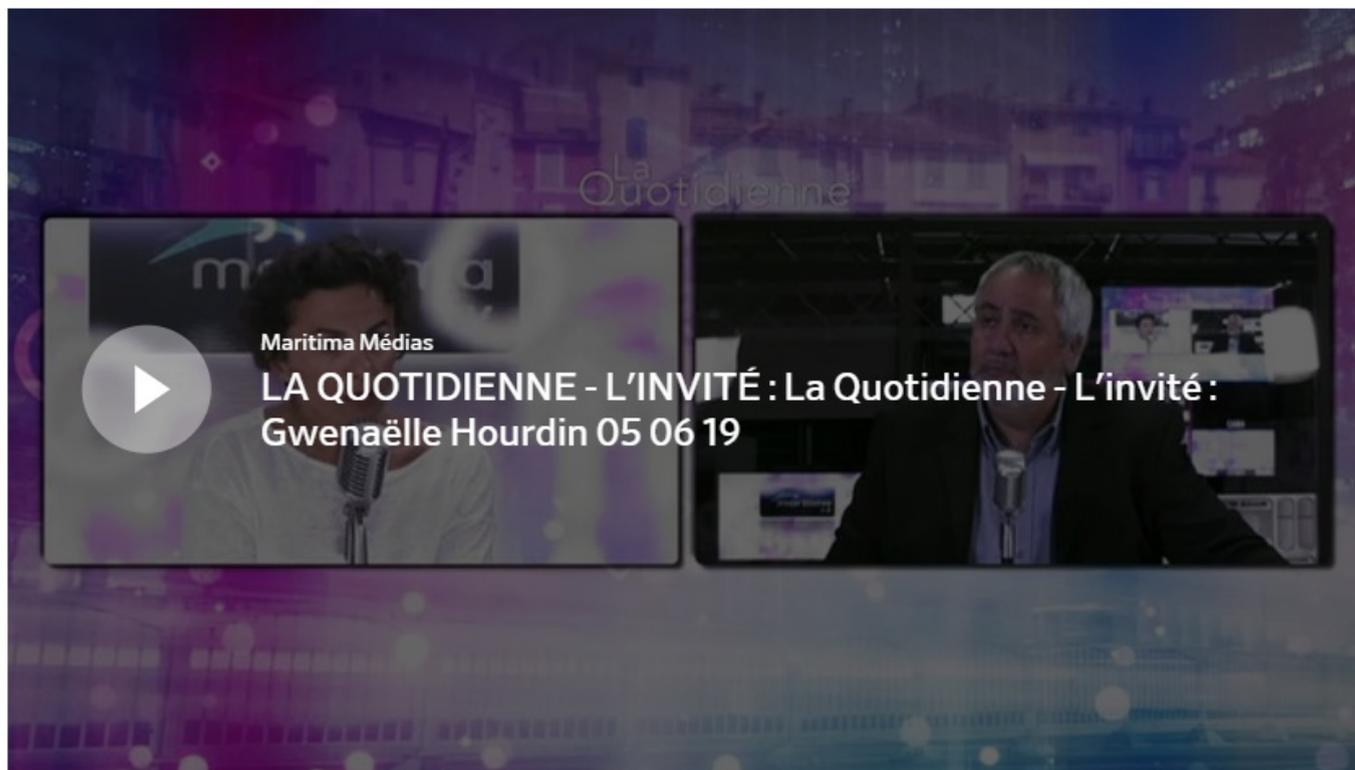
Par France Bleu Provence



Diffusion du mardi 4 juin 2019

Durée : 3min

Maritima TV : La Quotidienne - L'invité : Gwenaëlle Hourdin 05 06 19



Partagez cet article



Quel air ? Quelle santé pour demain ?

C'est à ces questions que nous vous proposons de tenter de répondre aujourd'hui...

Notre invitée, Gwenaëlle HOURDIN, du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels, le S3PI.

Elle nous parlera d'une étude baptisée Réponses

4 jours de rencontre et concertation avec les habitants des 21 communes de l'Étang de Berre... 300 000 habitants....

À la une du JT, le point sur les travaux du pont levant à Martigues



G. Ramelot



Partagez cet article



A+ A- 



REPONSES entre en phase « Questions directes »

Écrit par Jean-Christophe BARLA Publié dans Territoire

La concertation sur la pollution de l'air autour de l'étang de Berre débute cette 1^{ère} semaine de juin. Tous les participants sont bienvenus pour exprimer leurs préoccupations.

Ironie de l'actualité : le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) a présenté le 29 mai la concertation sur la qualité de l'air sur le pourtour de l'étang de Berre au moment où Total procédait à des « épisodes de torche » sur ses installations de La Mède (notre photo). La direction s'en était excusée en amont, en rappelant que « l'utilisation de la torche reste indispensable car elle assure la sécurité de l'ensemble des unités de production ». Mais la fumée noire était visible de très loin. Il va donc falloir beaucoup de pédagogie du 5 au 8 juin lors des échanges programmés sur 21 communes de l'arrondissement d'Istres autour de la question « Quel air, quelle santé pour demain ? ». Cette 1^{ère} concertation publique découle du projet REPONSES (pour Réduire les Pollutions en Santé Environnement). Elle va se décliner en huit ateliers, quatre forums et neuf micros-trottoirs en vue de collecter les préoccupations de la population. L'idée est d'impliquer une grande variété de citoyens, pas seulement les sympathisants des associations environnementales. « Pour établir un plan d'actions concrètes fin 2019, nous nous devons d'aller préalablement au plus près des personnes, les entendre exprimer leurs attentes... Ce dispositif inédit, c'est un socle pour tout le processus, voulu par les cinq collèges du SPPPI, l'Etat et ses services, les industriels, les associations, les collectivités territoriales et les syndicats de salariés » explique Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enquête d'opinion diffusée en début d'année via le site web de la structure a recueilli moins de 250 réponses. Il fallait approfondir l'initiative. « Les formules de participation sont plurielles. Des registres seront également accessibles dans les mairies » insiste Karine Oudot, chargée de la communication. La parole sera libre : aucune présentation n'est prévue par l'un ou l'autre des collèges afin de ne pas orienter les propos. Un panel citoyen vérifiera la fidélité du rendu des discussions aux côtés d'un représentant de la Commission Nationale du Débat Public. D'autres ateliers spécifiques se tiendront en octobre 2019 sur la base des remontées de ces échanges. Et le plan d'action sera discuté en réunions publiques en novembre.

Recréer la confiance

Malgré ces efforts, tout le monde a conscience de la difficulté de la tâche. Pour Jean-Paul Gay, retraité de la chimie à Lavera et adjoint au maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône, « la population ne fait plus confiance, c'est compliqué de l'attirer sur de telles réunions ». « Cette concertation sera réussie uniquement s'il y a du monde. Sinon, il y aura des frustrations » avertit René Tassy, conseiller municipal de Gignac-la-Nerthe. Les échanges pourront se prolonger à la rentrée, lorsque des pistes d'actions émaneront. Maire de Saint-Mitre-les-Remparts et vice-présidente de la Métropole, Béatrice Aliphart espère voir émerger demain des modalités d'échanges plus continues et simplifiées. Elle propose d'insuffler « une culture des problématiques industrielles du territoire » dès l'école, avec les familles. « L'éducation à l'environnement doit se bâtir avec les jeunes » dit-elle, convaincue que là réside le futur équilibre entre économie, santé et écologie, et une perception plus mature de ces « sujets techniquement complexes » souvent victimes d'interprétations ou informations « galvaudées ou orientées ».

Programme des réunions et ateliers sur www.spppi-paca.org. Pour s'exprimer : concertation@spppi-paca.org.

À Istres, la population sceptique face au processus de concertation sur la pollution

Des ateliers de concertation sur la pollution autour de l'étang de Berre se déroulent jusqu'à samedi dans 12 communes. Le dispositif global, baptisé « Réponses », doit durer jusqu'en octobre et déboucher sur un plan d'action, sur lequel industriels, Etat et collectivités locales ont promis de s'engager pour réduire les pollutions.



Photo Nina Hubinet.

Par Nina Hubinet, le 7 Juin 2019

Lien : <https://marsactu.fr/a-istres-la-population-sceptique-face-au-processus-de-concertation-sur-la-pollution/>

Il faut longer des rangées de maisons en construction sur le chemin du Capeau, à Istres, pour trouver le gymnase le Podium, flambant neuf. Mercredi soir, une quarantaine de personnes viennent de s'installer dans la salle dédiée à cette première « réunion – forum » du dispositif de concertation Réponses (pour Réduire les Pollutions en Santé Environnement) quand Yves Garcia, adjoint au maire d'Istres en charge de l'Environnement, prend la parole. *"Cette démarche de concertation, ce n'est pas un projet de plus qui n'aboutira à rien, assure-t-il. Il s'agit de construire un plan d'action réaliste, à appliquer dans le plus court terme."*

Gwenaëlle Houdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), structure qui a lancé, avec l'appui de la Préfecture et de l'Agence régionale de santé, la concertation, lui emboîte le pas :

Il s'agit de recueillir vos inquiétudes autour de la pollution et d'apporter des solutions concrètes. Il y a tous les leviers d'action autour de la table : la Dreal, tous les industriels, toutes les collectivités locales... Réponses a été mis en place pour sortir par le haut de la situation de tension qui existe actuellement autour de l'étang de Berre. Devant un "mur à palabres" où des post-it fluos attendent les contributions, l'animateur de la réunion, Renaud Dupuis, du cabinet Neorama (mandaté par le SPPPI pour piloter Réponses), décrit ensuite le dispositif : un questionnaire en ligne destiné aux habitants, la désignation d'un panel citoyen pour suivre la démarche de bout en bout, quatre réunions-forums ouvertes au public, huit ateliers avec des associations locales et neuf micro-trottoirs, à la sortie des usines notamment. Des actions qui couvriront 21 communes du territoire, de Port-Saint-Louis-du-Rhône à Vitrolles en passant par Rognac, Fos-sur-Mer, Sausset-les-Pins ou Martigues...

Série d'études

La "situation de tension" autour de l'étang de Berre est liée, comme le décrit Gwenaëlle Houdin, à la publication

ces trois dernières années de plusieurs études sur l'état de santé des habitants de la région, la pollution de l'air ou des aliments locaux (Fos-Epseal, Index, Scenarii, étude associative sur les produits AOC du territoire). Elle pointe aussi la médiatisation des questionnements des habitants sur ce sujet. Questionnements qui ne tardent pas à resurgir, dès que le micro passe dans l'assistance. *"Il faudrait avoir des informations en temps réel sur la pollution, en fonction des vents"*, lance une première personne. *"C'est une bonne idée, mais comment garantir la fiabilité de ces informations ?"*, rebondit Florence, une habitante de Fos-sur-Mer. *"On connaît tous des gens qui travaillent dans l'industrie, et ils disent tous que les données transmises par les industriels sont falsifiées."*

À lire : notre dossier sur la pollution industrielle

Un autre habitant, membre de l'association Étang nouveau, exprime lui des doutes sur *"l'honnêteté intellectuelle"* de la concertation. *"Est-ce que l'objectif n'est pas de noyer le poisson ?"* Puis c'est au tour d'un médecin généraliste d'Istres : *"Cela fait trente ans qu'on réclame un registre des cancers, et l'ARS se décide seulement maintenant ? C'est un scandale... Est-ce qu'on a lancé cette démarche pour nous faire patienter encore ? On sait très bien quels sont les problèmes et ce qu'il faut faire. À Fos, il y a 17 usines Seveso. Il suffit de demander à la Sécu la carte des « affections longue durée » : il y a une tâche rouge vif sur notre région"*, s'emporte le docteur. Le « monsieur Loyal » de la soirée recadre alors le débat, rappelant que l'objet de Réponses n'est pas de *"faire une étude"* mais de *"porter un plan d'action"*...

Référendum local et défiance

Après d'autres interventions témoignant de problèmes de santé liés à la pollution, interrogeant la part du trafic automobile ou questionnant l'aspect contraignant, pour les industriels, du futur plan d'action, on passe au deuxième temps de la rencontre. Renaud Dupuis, l'animateur, invite les personnes présentes à rejoindre deux tables, où ils et elles doivent lister sur des post-it leurs "attentes" envers Réponses autour de deux thèmes : *"l'information"* sur les pollutions et *"les pollutions autres qu'industrielles"*.

Malgré un temps d'étonnement dans l'assistance quant au choix du deuxième thème, la discussion, toujours vive, prend facilement. *"L'important c'est de travailler ensemble pour arriver à des résultats concrets... Une fois que l'on est autour de la table, les gens se parlent"*, se félicite Renaud Dupuis. Pierre, un habitant de Fos, écrit *"respect de la volonté des populations locales"* sur un post-it. L'une des intervenante de Neorama lui demande de préciser. *"Il faut qu'on soit entendu, pas comme avec l'incinérateur, où 90 % des habitants de Fos avaient voté contre, et pourtant aujourd'hui il nous crache ses fumées..."*

"Je doute beaucoup de l'utilité du processus"

Il suggère alors l'instauration d'un système de pétition et référendum local, ou de créer un *"collège de citoyens tirés au sort"* au sein du SPPPI. À ses côtés, Chantal, 72 ans, acquiesce. Istréenne depuis 45 ans, arrivée avec son mari venu travailler à la Solmer (l'ancien nom d'Arcelor-Mittal), elle dit être venue *"par curiosité"* ce soir... *"Mais je suis très sceptique. Je doute beaucoup de l'utilité du processus. On y arrivera pas tant qu'il n'y aura pas de volonté au niveau national... Les industriels essaient toujours de magouiller pour ne pas donner les vrais chiffres, quitte à payer des amendes."*

À l'inverse, Valérie, quadragénaire qui vit à Saint-Mitre et fait partie du panel citoyen, pense que la méthode de Réponses est *"innovante"* et a bon espoir que la parole des citoyens soit prise en compte. *"L'idée, ce n'est pas d'opposer. Les industriels c'est aussi l'emploi, l'économie... Il faut les amener vers d'autres pratiques"*, plaide celle qui est urbaniste. Lila, commerçante à Istres, ne conteste pas l'importance de l'enjeu économique, elle dont les deux frères travaillent dans l'industrie. Mais cette mère de trois enfants, qui s'est prêtée de bon cœur au jeu des post-it, dit avoir une *"grande défiance"* envers les pouvoirs publics. *"L'impact de la pollution est toujours minimisé. Je suis forcément anxieuse, quand je vois mes neveux qui ont tous des allergies, les cancers chez des proches de plus en plus jeunes... J'ai aussi une cousine dont la fille est née avec une main malformée. Et les médecins évoquent la possibilité d'une cause environnementale."*

Un peu plus de deux heures après le démarrage de la réunion, les participants rangent les tables et les chaises et s'apprêtent à regagner leurs voitures. Le député communiste Pierre Dharréville se veut optimiste. *"Ce que l'on a vu ce soir est un bon démarrage. Il y a un besoin absolu de transparence, et d'obtenir des réponses et d'aller chercher celles que l'on n'a pas, par exemple en menant des enquêtes publiques sous contrôle citoyen. Il faut vraiment qu'il se passe quelque chose."*

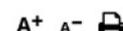
Pollution : nouvelle tentative pour améliorer la qualité de l'air



U. Téchené



Partagez cet article



Quelle air est-il ? Et quelle santé pour demain ? La grande concertation organisée par le SPPPI sur les conséquences de la pollution atmosphérique sur le pourtour de l'étang de Berre et le golfe de Fos arrive à son terme ce jeudi.

A travers "Réponses", tel qu'est baptisé ce projet, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles PACA entend bien (faire) améliorer la qualité de l'air. Pour cela il a déployé de multiples dispositifs, à commencer par son [formulaire d'expression citoyenne](#) en ligne depuis plusieurs semaines, suivi de rencontres diverses avec les citoyens tels que des forums de travail, des "micro-trottoirs" avec la population ou des ateliers avec les associations ; cela dans 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du golfe de Fos en englobant la Côte Bleue. L'idée est de recueillir les attentes de la population, de les analyser et de les hiérarchiser. Puis grâce à un plan d'actions, d'apporter le maximum de réponses et surtout, de solutions concrètes aux préoccupations exprimées.

Au travers des questions posées lors des différents dispositifs, deux tendances surgissent qui dessinent soit un verre à moitié vide, soit à moitié plein. Dans le premier cas, les personnes soulèvent les problèmes d'informations, voire mettent en cause la démarche même du SPPPI-PACA: "pourquoi aujourd'hui et pas hier?". Dans le deuxième cas, elles jouent le jeu de la concertation en parlant de leurs préoccupations (qualité de l'air, véracité des contrôles des industries, politique des transports, santé...) et participent aux ateliers afin d'y faire émerger des bribes de solution.

Le SPPPI, créé il y a 40 ans, entend crédibiliser sa démarche. Le comité de pilotage du projet "Réponses" réunit aussi bien des associations environnementales comme l'ADPLGF que la Métropole Aix-Marseille, différentes mairies, la DREAL ou l'ARS-PACA, le GPMM, le GMIF (Groupement Maritime et Industriel de Fos), des syndicats... entre autres. De plus, un panel citoyen est intégré au projet, groupement d'habitants volontaires chargé de veiller à la fidélité du rendu. Enfin, un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (interview en vidéo) a pour mission de veiller à la sincérité du projet de A jusqu'à Z.

Pour la région avec ses habitants l'enjeu est de taille : "Réponses" est-il une concertation de plus qui fera "pchitt" dans les prochains mois ? Ou est-ce, enfin, LA démarche qui accélérera les actions en faveur de la qualité de l'air et de la santé de tous ? Verdict à suivre prochainement avec un pré-bilan en fin de mois et un plan d'actions attendu fin 2019.

Jeudi 13 juin donc, dernier jour pour le formulaire d'expression du SPPPI-PACA.

Mercredi 19 Juin 2019
www.laprovence.com

Fos Epseal persiste et signe

L'étude franco-américaine, tant décriée il y a deux ans, a complété les résultats enregistrés à Fos et Port-Saint-Louis avec ceux de Saint-Martin-de-Crau. À 30 km de la zone industrielle, la pollution y aurait aussi des effets sur la santé

Aux États-Unis, la méthode est connue et éprouvée "depuis trente ans". En France, depuis deux ans. En 2017, le premier volet de "Fos Epseal" avait été fortement critiqué par des organismes d'Etat, qui lui reprochaient sa méthodologie. Celle-ci repose en effet sur un mélange de sciences, dites participatives, en croisant des données épidémiologiques avec des questionnaires de santé, et des rencontres avec les habitants des villes étudiées. Pour le volet "2" de l'enquête qui visait à ajouter aux données enregistrées à Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis celles de Saint-Martin-de-Crau, deux enquêtes ont ainsi fait du porte à porte questionnaires en main. Elles ont frappé directement chez les habitants, "toutes les cinq portes", expliquait Maxime Jeanjean, épidémiologiste, lors d'une réunion à Fos-sur-Mer. Comme la veille à Saint-Martin-de-Crau, c'est en présence d'une trentaine d'habitants que lui et Johanna Lees, socio-anthropologue, ont présenté leurs résultats.

En croisant des statistiques nationales et les réponses à 439 questionnaires, quelques conclusions ont pu être émises sur la santé des habitants du ter-

ritories, les cas sont plus nombreux dans ce secteur qu'au niveau national, admettant pour le diabète de type 1, alors que pour l'asthme, Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis affichent des taux plus élevés qu'à Saint-Martin.

Dans leur conclusion, les responsables de l'étude Fos Epseal notent que l'Etat de santé de la population du "front industriel" (Fos et Port-Saint-Louis) est plus dégradé par rapport à celui de la moyenne française, du fait de l'exposition industrielle, et également "plus dégradé par rapport à celui de Saint-Martin-de-Crau, du fait d'une exposition industrielle plus intense." Bémol cependant, puisque la proximité de la zone industrielle, la dispersion des polluants avec le vent ou encore l'exposition à d'autres polluants (comme les pesticides utilisés dans l'arboriculture) provoque son lot de désagréments à Saint-Martin-de-Crau.

"Si nous avons étudié cette troisième ville, c'est à la demande des habitants", expliquait Johanna Lees lors de la réunion publique de Fos. Et aussi pour répondre à des critiques formulées il y a deux ans, lorsque le secteur étudié avait été décrit comme insuffisant. Un an



Fos-sur-Mer, la ville toute proche de la zone industrielle. Saint-Martin-de-Crau est plus éloignée des usines.

/PHOTO E.G.

dies respiratoires est, dans l'ensemble plus importante à Fos sur-Mer et Port-Saint-Louis qu'à Saint-Martin-de-Crau. Néanmoins, les écarts apparaissent finalement peu importants entre les 3 villes", note l'étude. Pour les cancers, l'étude s'est particulièrement intéressée aux lymphomes et cancers de la peau. Si "la part des personnes cumulant des cancers semble plus importante à Port-Saint-Louis, un peu moins à Fos qu'à Saint-Martin de Crau", notent les scienti-

seal avait contribué à révéler l'état fragilisé de la zone de l'étang de Berre. "Ce que nous avons observé pour les trois villes est valable pour toute la zone Fos-Etang de Berre", ajoutait Barbara Allen. Dans ces villes à la longue histoire industrielle, les résultats seraient comparables, estiment les scientifiques. "L'idéal, ce serait que les citoyens s'emparent eux-mêmes des outils pour produire leur propre enquête" concluait-elle.

Eric GOUBERT

PLGF, Jean Hetsch, maire, et René Raimondi, ex-maire, ont tenu cependant à apporter leurs commentaires. Si tous trois ont salué les mérites de cette étude, qui a complété "Index", de l'institut écocitoyen, René Raimondi a été le plus virulent: "On a en face de nous des gens qui jouent la montre, des fonctionnaires qui changent de poste régulièrement, et qui ne peuvent pas s'investir dans la durée". Alors habiter Fos, est-ce dangereux? "C'est une question qu'on nous pose toujours, répondait Alison Cohen, épidémiologiste de l'université de San Francisco. C'est à chacun d'y répondre, c'est une gestion du risque qui reste personnelle".

E.G.

→ Fos Epseal (Étude participative en santé environnement ancrée localement) est financée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales, le centre Norbert Elias et le CNRS.



Barbara Allen et Johanna Lees, lors de la présentation publique de l'étude à la maison de la mer, à Fos.

/PHOTO SERGE GUEROUIT

CONCERTATION

Les belles promesses de "Réponses"

Dix micros-trottoirs dont trois sur des sites industriels, huit ateliers avec les associations, quatre réunions publiques, le projet "Réponses" a accueilli de très nombreuses réactions. Initié par le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, il avait l'ambition, dans cette première phase, de recueillir les attentes de la population riveraine de l'étang de Berre. Devant le site pétrochimique de Lavéra, comme devant l'entrée des écoles,

ce sont cinq enquêteurs qui se sont adressés spontanément à des salariés ou habitants, afin de recueillir leurs avis. Différentes à l'entrée des usines ou devant un public moins confronté à cette production industrielle, les contributions actives (toujours possibles sur le site internet) ont permis de dégager une série d'attentes. "Une information claire, pédagogique, fiable, une communication transparente, notamment sur le respect des normes en matière de

rejets, note Gwenaëlle Hourdin, au SPPPI. Mais surtout, les riverains de l'étang de Berre ont bien conscience que les sources de pollution sont multiples et que le trafic routier y a un rôle. Tout le monde est aussi prêt à agir à son niveau." Les questionnaires sont désormais en cours de traitement, avant une deuxième phase de concertation attendue à l'automne prochain.

E.G.

LA RÉUNION À CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Une participation active aux ateliers

Le quatrième forum de concertation avec les habitants s'est déroulé à la salle des fêtes Michel Blasco de La Mède. Ce rendez-vous avait pour objectif de recueillir les attentes des riverains du pourtour de l'étang de Berre en matière de qualité de l'air et plus largement des liens à la santé et à l'environnement. Tyna Levraut, adjointe au maire déléguée à l'Environnement, a rappelé que "les bassins de Berre et de Fos-sur-Mer concentrent une impressionnante industrialisation dont la pétrochimie mais aussi des carrières, un réseau routier important, un port maritime avec des porte-containers, des tankers, des paquebots de croisières". Elle a ensuite salué l'initiative du SPPPI, "un projet collégial et innovant qui devrait pouvoir répondre aux attentes légitimes de la population".

Les habitants et les représentants d'associations ont été invités à exprimer leurs attentes, leurs inquiétudes, leurs interrogations. Des questions sur la crédibilité de la démarche, l'importance de la transparence dans la diffusion de l'information, la mise



La 4^e réunion-forum avec les habitants s'est déroulée à La Mède.

/N.B.

en œuvre d'un diagnostic en amont, les maillages à la pollution, le manque d'anticipation dans la diffusion de l'information ou le manque d'informations ont été évoqués. Comme l'anticipation des nuisances liées aux installations, la nécessité de s'appuyer

sur des organismes indépendants, le besoin de voir des actes et pas que des explications, les marges de manœuvre possibles des entreprises en matière de réduction de l'impact des nuisances.

Une fois les interrogations retranscrites, trois "tables de travail" ont été mises en place autour de différents thèmes. Le premier groupe a alors échangé sur "l'établissement de diagnostics : mesurer et agir". Le second a travaillé, quant à lui, sur "l'information avec intégration des habitants dans la concertation, l'importance du rôle des associations, des citoyens et des collectifs". Enfin, la troisième table s'est concentrée autour de "l'identification des installations polluantes et le développement des territoires". Les brainstorming ont été riches en échanges et partages d'idées entre participants. Prochaine étape : la restitution des différentes pistes de travail et l'établissement d'un plan d'actions concrètes par le SPPPI au mois de novembre 2019.

N.B.

ZOOM SUR une torche à Lyondell



Un "événement d'exploitation". C'est l'explication qu'a donnée la direction de LyondellBasell à Fos pour justifier ce torchage plutôt impressionnant, qui s'est produit mardi 11 juin à l'aube depuis son établissement. La situation est rapidement rentrée dans l'ordre, et l'industriel a présenté ses excuses aux riverains.

/PHOTO DR